DU MÊME AUTEUR

LE VIEUX MONTRÉAL 1611–1803—Album historique, chronologique et topographique de la ville de Montréal depuis sa fondation—13 planches en couleurs. Dessins de P. L. Morin. Montréal, 1884.

MÉLANGES—Trois conférences. Montréal, 1888.

EN PRÉPARATION

JEAN LA-VALEUR.—Chronique de la Nouvelle France, 1728–30.

JEANNE
LA FILEUSE

Episode de l'Emigration Franco-Canadienne
aux Etats-Unis

PAR

H. BEAUGRAND

DEUXIÈME ÉDITION.



MONTRÉAL
DES PRESSES DE *LA PATRIE*
1888



PRÉFACE

DE LA DEUXIÈME ÉDITION

—

Le gouvernement de la province de Québec a promis de faire de nouveaux efforts pour enrayer la marche de l'émigration qui dépeuple les campagnes du Canada français, au profit des centres industriels des Etats de la Nouvelle-Angleterre.

Les essais d'une administration précédente, en 1878-79, basés sur des informations superficielles ou erronées, ont malheureusement échoué, et les dépenses faites sont restées absolument infructueuses. Le flot d'émigration a persisté et plusieurs de nos plus riches campagnes ont gravement souffert de cet exode qui est le résultat évident d'une fausse situation économique.

L'éminent et sympathique auteur de la *France aux Colonies*, M. Rameau, avait déjà traité cette question, en 1859, avec la haute autorité que chacun se plaît à lui reconnaître. Malheureusement le mouvement qu'il croyait entravé par les mesures énergiques inaugurées en 1856 s'est accentué depuis quelques années, et chacun se demande aujourd'hui comment cela pourrait bien finir.

Les centres franco-canadiens aux Etats-Unis ont augmenté en nombre et en importance, et il est à peine un Etat, une ville ou un village de la Nouvelle-Angleterre qui ne compte aujourd'hui des Canadiens-français comme députés, conseillers municipaux, avocats, notaires, médecins, marchands, etc.

Nos compatriotes sont devenus, tout en restant français de cœur et de sympathies, citoyens de la république américaine et leur influence politique va grandissant chaque jour chez nos voisins, qui ont appris à les connaître et à apprécier leurs solides qualités.

Cette question de l'émigration est devenue de plus en plus complexe, et nous avons hâte de voir le gouvernement actuel à l'œuvre, afin d'observer les résultats de sa politique de repatriement.

Rien n'a été changé dans la deuxième édition de ce travail, qui reste ce qu'il était en 1878. La première édition était épuisée, et l'auteur, convaincu que ce qui était déplorable il y a dix ans, l'est davantage aujourd'hui, a cru de son devoir de contribuer à tenir l'opinion publique en éveil, sur les désastreuses conséquences d'une politique de laisser faire et d'indifférence de la part de ceux qui sont chargés de veiller au progrès et à l'avancement de la race française, sur les bords du Saint-Laurent.

Montréal, septembre, 1888.

PRÉFACE

DE LA PREMIÈRE ÉDITION

—

Le livre que je présente aujourd'hui au public, sous le titre de : *Jeanne la Fileuse*, est moins un roman qu'un pamphlet ; moins un travail littéraire qu'une réponse aux calomnies que l'on s'est plu à lancer dans certains cercles politiques contre les populations franco-canadiennes des Etats-Unis.

C'est pourquoi je m'empresse de déclarer que je n'ai eu qu'un but, en le publiant : celui de rétablir la vérité, tout en défendant l'honneur et le bon nom de mes compatriotes émigrés.

Je n'insisterai pas sur ce sujet délicat, car chacun sait qu'il a été de mode depuis quelques années de crier à la misère, à l'asservissement et à la décadence morale de ceux qui ont été forcés par la *famine*, à prendre la route de l'exil.

Je sais que l'on dira que je favorise l'émigration et que je suis opposé au repatriement

de nos compatriotes émigrés ; et c'est pourquoi je m'empresse de protester d'avance contre cette imputation mensongère. Je suis et j'ai toujours été en faveur du retour au pays de mes compatriotes émigrés, mais je répète aujourd'hui ce que j'écrivais en 1874 dans les colonnes de *L'Echo du Canada :*

" Pour ce qui concerne la question du repatriement, nous posons comme principe, qu'étant données les facilités nécessaires, les Canadiens-français des Etats-Unis retourneront en masse au pays qu'ils n'ont cessé de chérir et de regretter. Mais qu'on y réfléchisse à Québec, avant d'agir ; il est parfaitement faux que nous soyons ici dans l'esclavage, et si c'est une croisade humanitaire que l'on entreprend, l'on ferait bien d'y renoncer de suite. Les Canadiens des Etats-Unis, comme règle générale, ne sont pas dans la misère, et que ceux qui sont chargés de mettre à exécution ce plan de repatriement, veuillent bien se rappeler ce détail important. S'il nous faut en juger par les rapports ridicules que nous voyons reproduits dans les journaux canadiens, et si les législateurs de Québec y ont puisé leurs informations, nous leur prédisons un fiasco qui les étonnera d'autant plus que nous les croyons de bonne foi dans leurs efforts."

Les évènements ont amplement prouvé, depuis, que j'avais raison : le repatriement a été une affaire manquée. On avait pris pour point de départ des exagérations ridicules et des rapports fantaisistes fabriqués pour produire une commisération qui n'avait aucune raison d'être, et l'on a fait fausse route.

J'ai essayé, dans la mesure de mes humbles

capacités, de rétablir la vérité sur ce sujet important, et comme je l'ai dit plus haut, c'est là l'unique but de ce travail.

Ai-je réussi ? C'est au public intelligent à en juger.

J'ai cru devoir adopter la forme populaire du roman, afin d'intéresser la classe ouvrière qui forme aux Etats-Unis la presque totalité de mes lecteurs, mais je me suis efforcé, en même temps, de faire une peinture fidèle des mœurs et des habitudes de nos compatriotes émigrés. J'ai introduit en outre, dans mon ouvrage, quelques statistiques qui ne sauraient manquer d'intéresser ceux qui s'occupent des questions d'émigration et de repatriement.

La première partie, intitulée : *Les campagnes du Canada*, traite de la vie des habitants de la campagne du Canada français. La deuxième partie, qui a pour titre : *Les filatures de l'étranger*, est le récit des aventures d'une famille émigrée. Cette dernière partie contient des renseignements authentiques sur la position matérielle, politique, sociale et religieuse qu'occupent les Canadiens de la Nouvelle Angleterre. L'intrigue est simple comme les mœurs des personnages que j'avais à mettre en scène, et je me suis efforcé d'évi-

ter tout ce qui pouvait approcher l'exagération et l'invraisemblance.

J'ai employé, en écrivant, plusieurs expressions usitées au Canada, et que tous mes lecteurs comprendront facilement, sans qu'il soit nécessaire d'en donner une définition spéciale. Je me suis servi indistinctement, par exemple, des mots : *paysan*, *fermier*, *habitant*, en parlant des cultivateurs ; me basant sur l'usage que l'on fait de ces expressions, dans les campagnes canadiennes. J'ai aussi écrit *passager*, comme l'on dit généralement au Canada, pour *voyageur* qui est l'expression usitée en France ; et ainsi de suite.

Je donne ces explications afin que l'on ne soit pas trop sévère à mon égard, si j'ai quelques fois sacrifié l'élégance du langage au désir de me faire comprendre des classes ouvrières qui ne lisent encore que bien peu.

Qu'on me permette, en dernier lieu, de dire un mot des difficultés que j'ai rencontrées pour l'exécution typographique de ce volume. Forcé de le confier à des imprimeurs américains qui ne connaissaient pas un mot de français, il m'a fallu en surveiller personnellement tous les détails, et malgré tous mes efforts, des incorrections se sont glissées en

plusieurs endroits. Ecrit au jour le jour, publié en feuilleton et mis en page immédiatement, sans être revisé, cet ouvrage a droit à l'indulgence que l'on accordc généralement aux articles de journaux.

C'est ce que je demande de la bienveillance du lecteur.

Fall-River, Mass., ce 15 *Mars* 1878.

JEANNE
LA FILEUSE

PREMIERE PARTIE

LES CAMPAGNES DU CANADA

I

LAVALTRIE

En descendant le Saint Laurent, à dix lieues plus bas que Montréal, on voit gracieusement assis sur la rive gauche du grand fleuve, un joli village à l'aspect incontestablement normand.

Baptisé du nom de ses fondateurs, le bourg Lavaltrie fut jadis le lieu de résidence d'une de ces vieilles et nobles familles françaises

qui émigrèrent en grand nombre au Canada vers le milieu du 17ème siècle.

Le fleuve, séparé quelques milles plus haut par l'île St. Sulpice, se rejoint ici, et s'élargissant tout à coup, fait de Lavaltrie une pointe couverte de sapins centenaires qui forment un des sites les plus pittoresques du Canada français.

A quelques arpents du rivage, un petit îlot où le gouvernement a depuis quelques années placé un phare, ajoute ses bords verdoyants au tableau enchanteur qui éblouit les regards de tout amateur des beautés de la nature.

De l'autre côté du fleuve, à une lieue à peu près, on découvre le village de Contrecœur, rendu à jamais historique par le nom et les brillants exploits de ses fondateurs.

On voit plus bas, en suivant toujours le cours du St. Laurent, le clocher lointain de Lanoraie, village aussi célèbre par les luttes continuelles que ses habitants eurent à soutenir contre les féroces Iroquois.

On était à la mi-juin 1872. A égale distance, entre les églises de Lavaltrie et de Lanoraie, un canot monté par six hommes refoulait lentement le courant du fleuve. La lassitude qui se lisait visiblement sur le

traits bronzés des voyageurs, témoignait d'une longue route ; leurs bras appesantis ne manœuvraient qu'avec peine les avirons qui, d'ordinaire, leur paraissaient si légers.

A l'arrière du canot, et évidemment chargé de conduire l'embarcation, un jeune homme de 20 à 22 ans tenait avec habileté l'aviron qui lui servait de gouvernail.

Son vêtement, moitié français moitié indien, dénotait cependant chez lui de certaines prétentions à l'élégance, car ses guêtres brodées de graines de verroterie multicolore démontraient qu'une main de femme avait passé par là. D'une figure mobile et passionnée, il était facile de voir, dans tous ses mouvements, la supériorité de l'intelligence et l'habitude du commandement.

Ses compagnons, vêtus de vareuses en flanelle rouge ou bleue, portaient de larges ceinturons en cuir, où brillait l'inséparable couteau du voyageur canadien.

Le jeune homme s'adressant à celui qui, à l'avant du canot, semblait en servir de guide.

—Ohé ! Hervieux ! chante nous donc un de tes vieux refrains de chantier ; nous t'aiderons en chœur, et la route nous semblera moins longue.

—Oui, oui ! une chanson, Hervieux, répétèrent à l'unisson les autres voyageurs.

L'individu à qui s'adressaient ces paroles, se redressa avec un certain orgueil, et déposant avec soin, une vieille pipe culottée au fond du canot, il entonna d'une voix de stentor les couplets suivants dont ses compagnons redirent le refrain :

Mon père n'avait fille que moi,
Canot d'écorce qui va voler.
Et dessus la mer il m'envoie ;
Canot d'écorce qui vole, qui vole,
Canot d'écorce qui va voler.

Et dessus la mer il m'envoie,
Canot d'écorce qui va voler.
Le marinier qui me menait ;
Canot d'écorce qui vole, qui vole,
Canot d'écorce qui va voler.

Le marinier qui me menait,
Canot d'écorce qui va voler.
Me dit ma belle embrassez-moi ;
Canot d'écorce qui vole, qui vole,
Canot d'écorce qui va voler.

Me dit ma belle embrassez-moi,
Canot d'écorce qui va voler.
Non, non, Monsieur, je ne saurais ;
Canot d'écorce qui vole, qui vole,
Canot d'écorce qui va voler.

Non, non, monsieur, je ne saurais,
Canot d'écorce qui va voler.

Car si mon papa le savait ;
  Canot d'écorce qui vole, qui vole,
  Canot d'écorce qui va voler.

Car si mon papa le savait,
  Canot d'écorce qui va voler.
C'est bien sûr qu'il me battrait ;
  Canot d'écorce qui vole, qui vole,
  Canot d'écorce qui va voler.

Les échos du rivage répétaient la sauvage mélodie de ce chant primitif et les fermières abandonnaient pour un instant les travaux du ménage, pour écouter le chant des "voyageurs." Les enfants suspendaient leurs jeux, et les jeunes filles joignaient leurs voix cristallines au refrain qui leur arrivait porté par la brise du soir.

Le canot glissa plus vite sur la surface polie du St. Laurent et se trouva bientôt en face du village de Lavaltrie. Après avoir mis leur embarcation en sûreté, les voyageurs se dirigèrent vers les lumières qui brillaient à travers les sapins, car il commençait à faire nuit.

II

LES VOYAGEURS

Vous souvient-il, lecteur, des " voyageurs " du bon vieux temps ?

De ce temps, où nos pères et nos grands-pères partaient chaque automne, aussi régulièrement que l'hirondelle voyageuse, pour aller s'enfoncer dans les forêts vierges de l'Outaouais et de la Gatineau.

Le type du voyageur * était si bien dessiné et ses excentricités en étaient si bizarres, qu'il nous semble que c'était hier.

Chaque village, sur le littoral du St. Laurent, depuis Montréal jusqu'à Québec, fournissait son contingent annuel à la brigade " des gens d'en haut."

[*] Le mot VOYAGEUR est employé ici, dans un sens tout canadien. On appelle " voyageur " au Canada, le bûcheron de profession qui se dirige chaque année vers les forêts du Nord et du Nord-Ouest, et le " Coureur des bois " qui fait la chasse et le commerce des fourrures.

On partait vers la mi-septembre en canot d'écorce ; on remontait le fleuve en chantant gaiement les refrais sur l'aviron. A Montréal, on achetait les haches de chantier et on prenait une "fête" avant de mettre la proue vers "Bytown," où se trouvait alors le rendez-vous des bons vivants :

"A Bytown, c'est une jolie place,
Mais il y a beaucoup de crasse ;
Il y a des jolies filles
Et aussi des polissons,
Dans les chantiers nous hivernerons,
Dans les chantiers nous hivernerons."

Le premier soin, en arrivant à la future capitale du Canada, était d'aller faire son engagement pour l'hiver, et de retirer une avance de gages qui était ordinairement sacrifiée à Bacchus. Nos pères qui ne se piquaient pas de connaître leur mythologie, disaient à "Molson." Et Dieu sait, s'ils le patronnaient, ce célèbre distillateur à la réputation éminemment franco-canadienne.

On reprenait alors, le gousset vide et le cœur léger, la route des chantiers. On y arrivait entre la mi-octobre et le premier novembre. Le premier soin était de choisir au milieu d'une forêt d'arbres deux ou trois

fois centenaires, un lieu propice à bâtir une rude cabane en "plançons," qui était généralement connue sous le nom de chantier.

Le "cook," — cuisinier — y installait ses marmites.

Chacun voyait à s'y établir aussi confortablement que possible, et le jour suivant, on entendait résonner la hache qui abattait sans pitié les souverains de ces forêts immenses.

Après des journées d'un travail presque surhumain et inconnu aujourd'hui, on s'assemblait au coin de l'âtre et chacun y racontait ses aventures plus ou moins. . véridiques.

La bouteille faisait sa ronde habituelle et une "complainte" finissait ordinairement la soirée.

On dormait sans soucis, et quelque fois en rêvant à la maison paternelle des bords du St. Laurent, et à celle qui attendait avec impatience le retour du voyageur.

Le chantier était souvent troublé, durant la nuit, par le voisinage d'un ours que les senteurs de la cuisine avaient attiré à une mort certaine.

On se levait en se bousculant pour avoir l'honneur de lui donner le premier coup. On dédaignait les armes à feu ; la hache meur-

trière du bûcheron était suffisante pour ces hommes de fer qui ignoraient le danger. Martin y laissait toujours sa peau, et quelque voyageur y gagnait quelque fois un coup de griffe.

Le printemps arrivait avec la fonte des neiges et la descente des billots.

On encageait* en chantant les refrains du pays; on allait bientôt revoir ceux qu'on aimait et les cœurs bondissaient à la pensée du retour au foyer.

On "sautait" les rapides en bravant mille fois la mort, et le gousset bien garni et les mains remplies de cadeaux achetés en passant à Montréal, on tombait comme une bombe au milieu de la famille enchantée.

Les réjouissances duraient deux ou trois semaines. Venaient ensuite les récoltes.

On travaillait à aider les vieilles gens, et une fois les grains en sûreté, on reprenait en chantant la route de la forêt pour recommencer pour une autre saison les travaux et les périls du voyageur.

Le type est maintenant — à quelques rares

---

* L'expression ENCAGER est une locution fort en vogue parmi les bûcherons canadiens : elle est dérivée du mot CAGE qui signifie : radeau, et dont on a fait ENCAGER, c-à-d : former des radeaux.

exceptions près — presque entièrement disparu. La civilisation moderne, la colonisation des contrées situées au nord de l'Outaouais, les facilités du commerce et de la navigation, la vapeur ont tour-à-tour détruit ce qui restait encore de pittoresque et d'original dans le caractère du "canotier voyageur."

Ce cachet indélibile du "coureur des bois" et de "l'homme de chantier" que l'on rencontrait si souvent dans nos campagnes et dans les rues des villes de Montréal et de Québec, est passé à l'état de légende.

On entend encore les vieillards raconter leurs exploits parmi les indiens du Nord-Ouest et dans les forêts vierges de l'Outaouais, mais les enfants, maintenant, vont à l'école, passent au collége, et finissent généralement par choisir l'outil de l'artisan ou l'étude des professions libérales.

La scène que nous avons racontée, au premier chapitre, était donc, en 1872, chose à peu près exceptionnelle. Aussi l'arrivée des voyageurs dans le joli village de Lavaltrie eut-elle pour effet de rassembler le soir même, à la ferme du père Montépel, tous les amis des alentours qui se disputaient le privilége de serrer la main du fils unique qui revenait des chantiers après une absence de neuf mois.

III

PIERRE

Au nombre des hardis soldats qui accompagnaient M. Marganne de Lavaltrie, lors de son premier voyage au Canada, avec le régiment de Carignan-Salières, se trouvait l'arrière grand-père du fermier Jean-Louis Montépel.

Originaire de la haute Normandie et descendant de fermier de père en fils depuis des générations, Montépel avait continué, après l'expiration de son service au Canada, à se livrer à la culture des champs.

Les rives encore incultes du fleuve St. Laurent offraient des avantages magnifiques à l'agriculture, et M. de Lavaltrie charmé par le site pittoresque du village qui porte encore son nom, s'était établi avec ses anciens soldats au nord de la magnifique pointe de sapins,

que l'on appelle encore aujourd'hui " le domaine de Lavaltrie." (*)

Montépel s'était fixé près de l'humble manoir de son officier et avait mis en culture une des plus belles fermes des environs.

Le fermier Jean-Louis Montépel que nous venons d'introduire à nos lecteurs, possédait encore le fief de ses pères et avait la réputation d'être ce qu'on appelle au Canada un " habitant à son aise."

Lors de la cession du Canada à l'Angleterre, en 1763, son grand-père qui était alors lieutenant dans une compagnie de milice volontaire, avait été fait prisonnier à Longueuil par les troupes du général Amherst.

(*) Concession du 29 octobre, 1672, faite par Jean Talon, Intendant, au sieur de Lavaltrie, d'une lieue et demi de terre de front sur pareille profondeur ; à prendre sur le fleuve St. Laurent, bornée d'un côté par les terres appartenant au Séminaire de Montréal et de l'autre par celles non concédées ; par devant par le dit fleuve et par derrière par les terres non concédées, avec les deux islets qui sont devant la dite quantité de terre et la rivière St. Jean comprise."—*Régistre d'Intendance*, No. 1, folio 6.

Augmentation.—" Concession du 21 avril 1734, faite par Charles, marquis de Beauharnois, Gouverneur, et Gilles Hocquart, Intendant, au sieur *Marganne de Lavaltrie*, d'une lieue et demi de terre de front sur deux lieues et demie de profondeur, du fief de Lavaltrie ; pour être la dite prolongation en profondeur unie et jointe au fief de Lavaltrie, et ne faire qu'une même seigneurie, laquelle, par ce moyen, se trouvera être d'une lieue et demie de front sur quatre lieues de profondeur."—*Registre d'Intendance*, No. 7, folio 24.

Le lieutenant Montépel avait été traité avec bonté par les officiers anglais, pendant sa courte captivité, et lors de l'invasion américaine, en 1776, il s'était empressé de lever une nouvelle compagnie pour défendre les droits de la couronne d'Angleterre, comme il avait défendu jadis l'autorité du roi de France.

Cette fidélité au nouveau gouvernement, de la part des Montépel, avait causé quelque mécontentement parmi les vieillards qui chérissaient encore la mémoire de la domination française. Les jeunes gens, plus violents, avaient prononcé les mots de traître et "d'anglais ;" ce qui équivalait alors à une injure personnelle. Les caractères s'aigrirent de part et d'autre et les Montépel se rangèrent, de dépit, sous la bannière des rares partisans de l'Angleterre.

Ils avaient depuis fait cause commune avec le parti tory, et l'on disait même tout bas, à Lavaltrie et à Lanoraie, que le père Jean Louis avait trahi les "patriotes" pendant la lutte glorieuse de 37-38.

Quoiqu'il en soit, il était certain que Jean Louis Montépel avait été ce que l'on appelait alors un "bureaucrate" enragé, et qu'il s'était opposé de toutes ses forces au mouvement

organisé par Louis-Joseph Papineau. Son fils unique Pierre, né en 1844, après avoir fait l'apprentissage des travaux de la ferme et avoir appris les rudiments de la grammaire française sur les bancs de l'école du village, avait été envoyé au séminaire de Montréal pour y compléter un cours d'études classiques. Le jeune homme avait fait preuve de talents sérieux et le curé du village ayant été consulté sur la question de le conduire au collége, avait répondu :

—M. Montépel, Pierre est un brave garçon, au cœur généreux et à l'intelligence vive. Donnez-lui les avantages d'une bonne éducation et soyez certain qu'il fera plus tard l'orgueil de vos vieux jours.

Pierre avait donc pris la route de Montréal et avait suivi pendant deux ans les cours du séminaire. Un incident assez simple en apparence, avait cependant brisé sa carrière commencée sous de si beaux auspices.

Le jeune homme avait rencontré sur les bancs du séminaire une foule de camarades aux âmes vives et aux sentiments patriotiques, qui lui avaient parlé bien souvent, en termes chaleureux, des glorieux efforts des patriotes de 1837. Pierre avait appris à

honorer les noms des martys de l'oligarchie anglaise et à maudire la mémoire de ceux qui les avaient livrés à la vengeance implacable des tribunaux tories. Pierre en un mot avait appris à détester les *chouayens* et à regretter la tutelle de la mère-patrie. Il savait fort bien que son père ne partageait pas ses idées à ce sujet, mais il se taisait devant le vieillard par respect filial, et il prenait soin de ne jamais causer politique devant les amis de la famille.

Un jour vint, cependant, où le jeune homme, dans un moment d'oubli, laissa échapper des paroles qui blessèrent les sentiments du père Jean-Louis. Celui-ci tout étonné lui dit :

—Ah ça ! mon fils ! est-ce là ce que l'on t'enseigne sur les bancs du collège de Montréal ? Est-ce pour t'apprendre à mépriser les convictions politiques de ton père, que je sacrifie ma fortune à te faire donner une bonne éducation ?

—Mon père, répondit Pierre, je n'aurais jamais volontairement fait entendre ma voix pour critiquer vos idées, quelles qu'elles soient, mais le hasard a voulu que vous apprissiez mes sentiments à cet égard, et vous m'avez enseigné à être trop honnête homme, pour que je m'abaisse à renier ma

croyance politique. Vous paraissez vous plaindre des sommes que vous avez dépensées pour moi. Soit, je comprends vos hésitations. Dorénavant, je gagnerai moi-même mon pain. Dès aujourd'hui, mon père, je vais m'occuper à chercher une situation qui me permettra de pourvoir moi-même à mes besoins.

Le père Jean-Louis avait pleuré en secret de ce qu'il appelait l'obstination de son fils, mais il était trop orgueilleux pour faire le premier pas vers une réconciliation mutuelle.

Quinze jours plus tard, Pierre avait fait ses préparatifs de voyage; et après avoir embrassé son père et sa mère, il leur annonça qu'il avait décidé d'aller "hiverner dans les chantiers" avec quelques jeunes hommes des environs.

La mère était presque folle de chagrin; le père lui-même voyait avec peine cette brusque décision de son fils; mais l'orgueil avait encore joué son rôle dans tout cela, et Pierre partit sans que son père lui accordât le pardon de ce qu'il considérait comme un entêtement criminel.

Le canot s'éloigna du rivage. Les voyageurs, le cœur gros, donnèrent le premier coup d'aviron, et la légère embarcation, faisant

tête au courant, se dirigea vers Montreal. Quinze jours plus tard, on était à Bytown, maintenant Ottawa, et quelques jours encore et les hardis bûcherons attaquaient de la cognée les géants des forêts du Nord.

IV

LE RETOUR AU PAYS

Six mois s'écoulèrent ainsi au milieu des rudes travaux de la forêt.

Pierre par son intelligence et son éducation avait immédiatement obtenu la position de "foreman"—chef d'équipe.

Le printemps arriva et avec lui les dégels et la descente des bois de construction, et les voyageurs de Lavaltrie se rendirent à Québec, pour conduire leur cage à destination, et pour toucher leur salaire de la saison.

Leur fidèle canot d'écorce de bouleau les avait suivis partout, et quand ils eurent compté

et recompté les brillantes pièces d'or, fruits légitimes de leurs travaux, et acheté des cadeaux, qui pour le vieux père ou la vieille mère de Lavaltrie, qui pour une charmante sœur ou une fiancée encore plus chère, nos voyageurs reprirent d'une main gaillarde l'aviron du canotier et se dirigèrent en chantant vers le village natal.

Nos lecteurs ont déjà reconnu Pierre Montépel et ses compagnons, dans les hommes du canot qui arrivaient au pays en répétant le refrain populaire :

"Canot d'écorce qui va voler."

Il y avait fête, ce soir-là, dans la spacieuse demeure du père Montépel. Tout le village avait appris le retour des "jeunes gens" et chacun s'empressait de venir leur serrer la main.

Le père Montépel lui-même était plus heureux qu'il ne voulait l'avouer. Il avait dit à son fils en lui serrant la main :

—Pierre, je suis heureux, très heureux de te voir de retour sain et sauf. Ta mère et moi, nous avons souvent prié la Vierge de te prendre sous sa sainte protection. Elle a

exaucé nos prières. Sois le bienvenu, mon garçon, sous le toit paternel!

Et le vieillard se détourna pour essuyer une larme de joie. La mère n'était peut-être pas plus heureuse, mais elle était plus expansive. Elle sauta au cou de son enfant et l'embrassant avec effusion, elle ne put que prononcer ces mots :

—Pierre! mon enfant! mon fils!

Et la brave femme pleurait de joie en serrant son fils unique sur son cœur.

Les voisins accourus entouraient le jeune homme et l'assiégeaient de leurs démonstrations sympathiques.

Sur la proposition du maître d'école qui se trouvait présent, il fut résolu de rassembler séance tenante les six voyageurs dans le grand salon de la maison du père Montépel, et d'improviser en l'honneur de leur arrivée un bal et un souper auxquels seraient invitées toutes les fillettes des alentours.

Un hourra frénétique vint appuyer la proposition du maître d'école, et les jeunes fermiers se séparèrent pour aller porter la bonne nouvelle dans les fermes environnantes, et ramener les jeunes filles pour organiser la danse. Le ménétrier du village, un brave

homme nommé Cléophas, que les jeunes gens avaient baptisé du sobriquet expressif de Crin-crin, fut juché sur une table, et après avoir accordé son instrument, attaqua un cotillon qui fit bondir garçons et filles dans le tourbillon de la danse nationale.

Les voyageurs étaient naturellement les lions de la soirée, et les jeunes filles lorgnaient avec timidité la mine hardie, l'œil vif et le teint bronzé des bûcherons de l'Outaouais.

On sauta, on dansa, on introduisit les "jeux de société;" et il était minuit lorsque madame Montépel vint annoncer d'une voix rendue tremblante par l'émotion qu'elle avait ressentie :

—Enfants! le souper est servi. Approchez tous! Buvez un verre et mangez bien en l'honneur des voyageurs.

Il ne fut pas nécessaire de répéter l'invitation, et chacun s'empressa de prendre place autour d'une table immense surchargée de grands plats du ragoût national, de beignes et de pâtés traditionnels. Les invités sur la demande du père Montépel remplirent leurs verres et trinquèrent à la santé des héros de la fête.

Le maître-d'école fit même un joli discours en réponse à cette santé, et chacun fit hon-

neur aux mets appétissants préparés par madame Montépel, qui avait la réputation d'être la meilleure "fricoteuse" des environs.

Après avoir bu et mangé copieusement, il est de rigueur dans les réunions sociales, dans les campagnes du Canada français, que chacun des convives raconte une anecdote, un récit, une histoire.

Pierre Montépel après avoir remercié les convives, prit la parole au nom de ses camarades de voyage, et raconta les détails de leur "hivernement" et de leur descente périlleuse dans les rapides de l'Outaouais et du St. Laurent. Le jeune homme qui, comme nous l'avons dit déjà, possédait les avantages d'une éducation assez soignée, fit un récit varié, instructif et intéressant.

Chacun raconta ensuite une anecdote, et ceux qui ne surent pas remplir cette partie du programme, furent forcés, bon gré, mal gré, de chanter un couplet.

Quand arriva le tour du maître-d'école, les convives furent unanimes pour lui demander de raconter la légende du "Fantôme de l'avare." Cette légende redite cent fois et que chacun connaissait déjà était toujours

intéressante dans la bouche du magister, qui était le conteur le plus populaire du pays.

Le brave instituteur ne se fit pas prier, et après avoir rajusté ses lunettes et toussé pendant trois fois, il recommanda un silence absolu et prit la parole en ces termes :

V

LE FANTOME DE L'AVARE

—Vous connaissez tous, vieillards et jeunes gens, l'histoire que je vais vous raconter. La morale de ce récit, cependant, ne saurait vous être redite trop souvent, et rappelez-vous que derrière la légende, il y a la leçon terrible d'un Dieu vengeur qui ordonne au riche de faire la charité.

C'était la veille du jour de l'an de grâce 1858.

Il faisait un froid sec et mordant.

La grande route qui longe la rive nord du St. Laurent de Montréal à Berthier était couverte d'une épaisse couche de neige, tombée avant la Noël.

Les chemins étaient lisses comme une glace de Venise. Aussi, fallait-il voir si les fils des fermiers à l'aise des paroisses du fleuve, se plaisaient à "pousser" leurs chevaux fringants, qui passaient comme le vent au son joyeux des clochettes de leurs harnais argentés.

Je me trouvais en veillée chez le père Joseph Hervieux, que vous connaissez tous. Vous savez aussi que sa maison qui est bâtie en pierre, est située à mi-chemin entre les églises de Lavaltrie et de Lanoraie. Il y avait fête ce soir-là chez le père Hervieux. Après avoir copieusement soupé tous les membres de la famille s'étaient rassemblés dans la grande salle de réception.

Il est d'usage que chaque famille canadienne donne un festin au dernier jour de chaque année, afin de pouvoir saluer, à minuit, avec toutes les cérémonies voulues, l'arrivée de l'inconnue qui nous apporte à tous, une part de joies et de douleurs.

Il était dix heures du soir.

Les bambins, poussés par le sommeil, se

laissaient les uns après les autres rouler sur les robes de buffle qui avaient été étendues autour de l'immense poêle à fourneau de la cuisine.

Seuls, les parents et les jeunes gens voulaient tenir tête à l'heure avancée, et se souhaiter mutuellement une bonne et heureuse année, avant de se retirer pour la nuit.

Une fillette vive et alerte qui voyait la conversation languir, se leva tout à coup et allant déposer un baiser respectueux sur le front du grand père de la famille, vieillard presque centenaire, lui dit d'une voix qu'elle savait irrésistible :

—Grand-père, redis nous, je t'en prie, l'histoire de ta rencontre avec l'esprit de ce pauvre Jean-Pierre Beaudry — que Dieu ait pitié de son âme — que tu nous racontas l'an dernier, à pareille époque. C'est une histoire bien triste, il est vrai, mais ça nous aidera à passer le temps en attendant minuit.

—Oh ! oui ! grand-père, l'histoire du jour de l'an, répétèrent en chœur les convives qui étaient presque tous les descendants du vieillard.

—Mes enfants, reprit d'une voix tremblotante l'aïeul aux cheveux blancs, depuis bien

longtemps, je vous répète à la veille de chaque jour de l'an, cette histoire de ma jeunesse. Je suis bien vieux, et peut-être pour la dernière fois vais-je vous la redire ici ce soir. Soyez tout attention, et remarquez surtout le châtiment terrible que Dieu réserve à ceux qui, en ce monde, refusent l'hospitalité au voyageur en détresse.

Le vieillard approcha son fauteuil du poêle, et ses enfants ayant fait cercle autour de lui, il s'exprima en ces termes :

—Il y a de cela soixante-dix ans aujourd'hui. J'avais vingt ans alors.

Sur l'ordre de mon père, j'étais parti de grand matin pour Montréal, afin d'aller y acheter divers objets pour la famille ; entre autres, une magnifique dame-jeanne de Jamaïque, qui nous était absolument nécessaire pour traiter dignement les amis à l'occasion du nouvel an. A trois heures de l'après-midi, j'avais fini mes achats, et je me préparais à reprendre la route de Lanoraie. Mon "brelot" était assez bien rempli, et comme je voulais être de retour chez nous avant neuf heures, je fouettai vivement mon cheval qui partit au grand trot. A cinq heures et demie j'étais à la traverse du bout de l'île, et j'avais

jusqu'alors fait bonne route. Mais le ciel s'était couvert peu à peu et tout faisait présager une forte bordée de neige. Je m'engageai sur la traverse, et avant que j'eusse atteint Repentigny il neigeait à plein temps. J'ai vu de fortes tempêtes de neige durant ma vie, mais je ne m'en rappelle aucune qui fût aussi terrible que celle-là. Je ne voyais ni ciel ni terre, et à peine pouvais-je suivre le "chemin du roi" devant moi; les "balises" n'ayant pas encore été posées, comme l'hiver n'était pas avancé. Je passai l'église St. Sulpice à la brunante; mais bientôt, une obscurité profonde et une "poudrerie" qui me fouettait la figure, m'empêchèrent complètement d'avancer. Je n'étais pas bien certain de la localité où je me trouvais, mais je croyais alors être dans les environs de la ferme du père Robillard. Je ne crus pouvoir faire mieux que d'attacher mon cheval à un pieu de la clôture du chemin, et de me diriger à l'aventure à la recherche d'une maison pour y demander l'hospitalité en attendant que la tempête fut apaisée. J'errai pendant quelques minutes et je désespérais de réussir, quand j'aperçus, sur la gauche de la grande route, une masure à demi ensevelie dans la neige et

que je ne me rappelais pas avoir encore vue. Je me dirigeai en me frayant avec peine un passage dans les bancs de neige vers cette maison que je crus tout d'abord abandonnée. Je me trompais cependant; la porte en était fermée, mais je pus apercevoir par la fenêtre la lueur rougeâtre d'un bon feu de "bois franc" qui brûlait dans l'âtre. Je frappai et j'entendis aussitôt les pas d'une personne qui s'avançait pour m'ouvrir. Au "qui est là?" traditionnel, je répondis en grelottant que j'avais perdu ma route, et j'eus le plaisir immédiat d'entendre mon interlocuteur lever le loquet. Il n'ouvrit la porte qu'à moitié, pour empêcher autant que possible le froid de pénétrer dans l'intérieur, et j'entrai en secouant mes vêtements qui étaient couverts d'une couche épaisse de neige.

—Soyez le bienvenu, me dit l'hôte de la masure en me tendant une main qui me parut brûlante, et en m'aidant à me débarrasser de ma ceinture fléchée et de mon capot d'étoffe du pays.

Je lui expliquai en peu de mots la cause de ma visite, et après l'avoir remercié de son accueil bienveillant, et après avoir accepté un verre d'eau de vie qui me réconforta, je pris

place sur une chaise boiteuse qu'il m'indiqua de la main au coin du foyer. Il sortit, en me disant qu'il allait sur la route quérir mon cheval et ma voiture, pour les mettre sous une remise, à l'abri de la tempête.

Je ne pus m'empêcher de jeter un regard curieux sur l'ameublement original de la pièce où je me trouvais. Dans un coin, un misérable banc-lit sur lequel était étendue une peau de buffle, devait servir de couche au grand vieillard aux épaules voutées qui m'avait ouvert la porte. Un ancien fusil, datant probablement de la domination française, était accroché aux soliveaux en bois brut qui soutenaient le toit en chaume de la maison. Plusieurs têtes de chevreuils, d'ours et d'orignaux étaient suspendues comme trophées de chasse aux murailles blanchies à la chaux. Près du foyer, une bûche de chêne solitaire semblait être le seul siège vacant que le maître de céans eût à offrir au voyageur qui, par hasard, frappait à sa porte pour lui demander l'hospitalité.

Je me demandai quel pouvait être l'individu qui vivait ainsi en sauvage en pleine paroisse de St. Sulpice, sans que j'en eusse jamais entendu parler ? Je me torturai en vain la tête, moi qui connaissais tout le monde, depuis

Lanoraie jusqu'à Montréal, mais je n'y voyais goutte. Sur ces entrefaites, mon hôte rentra et vint, sans dire mot, prendre place vis-à-vis de moi, à l'autre coin de l'âtre.

—Grand merci de vos bons soins, lui dis-je, mais voudriez-vous bien m'apprendre à qui je dois une hospitalité aussi franche. Moi qui connais la paroisse de St. Sulpice comme mon "pater," j'ignorais jusqu'aujourd'hui qu'il y eût une maison située à l'endroit qu'occupe la vôtre, et votre figure m'est inconnue.

En disant ces mots, je le regardai en face, et j'observai pour la première fois les rayons étranges que produisaient les yeux de mon hôte; on aurait dit les yeux d'un chat sauvage. Je reculai instinctivement mon siège en arrière, sous le regard pénétrant du vieillard qui me regardait en face, mais qui ne me répondait pas.

Le silence devenait fatigant, et mon hôte me fixait toujours de ses yeux brillants comme les tisons du foyer.

Je commençais à avoir peur.

Rassemblant tout mon courage, je lui demandai de nouveau son nom. Cette fois, ma question eut pour effet de lui faire quitter son siège. Il s'approcha de moi à pas lents,

et posant sa main osseuse sur mon épaule tremblante, il me dit d'une voix triste comme le vent qui gémissait dans la cheminée :

"Jeune homme, tu n'as pas encore vingt "ans, et tu demandes comment il se fait que "tu ne connaisses pas Jean-Pierre Beaudry, "jadis le richard du village. Je vais te le dire, "car ta visite ce soir me sauve des flammes "du purgatoire où je brûle depuis cinquante "ans, sans avoir jamais pu jusqu'aujourd'hui "remplir la pénitence que Dieu m'avait impo-"sée. Je suis celui qui jadis, par un temps "comme celui-ci, avait refusé d'ouvrir sa "porte à un voyageur épuisé par le froid, la "faim et la fatigue."

Mes cheveux se hérissaient, mes genoux s'entrechoquaient, et je tremblais comme la feuille du peuplier pendant les fortes brises du nord. Mais, le vieillard sans faire attention à ma frayeur, continuait toujours d'une voix lente :

"Il y a de cela cinquante ans. C'était bien "avant que l'Anglais eût jamais foulé le sol "de ta paroisse natale. J'étais riche, bien "riche, et je demeurais alors dans la maison "où je te reçois, ici, ce soir. C'était la veille "du jour de l'an, comme aujourd'hui, et seul

"près de mon foyer, je jouissais du bien-être
"d'un abri contre la tempête et d'un bon feu
"qui me protégeait contre le froid qui faisait
"craquer les pierres des murs de ma maison.
"On frappa à ma porte, mais j'hésitais à
"ouvrir. Je craignais que ce ne fût quelque
"voleur, qui sachant mes richesses, ne vint
"pour me piller, et qui sait, peut-être m'assas-
"siner.

"Je fis la sourde oreille et après quelques
"instants, les coups cessèrent. Je m'endormis
"bientôt, pour ne me réveiller que le lende-
"main au grand jour, au bruit infernal que
"faisaient deux jeunes hommes du voisinage
"qui ébranlaient ma porte à grands coups
"de pied. Je me levais à la hâte pour aller
"les châtier de leur impudence, quand
"j'aperçus en ouvrant la porte, le corps ina-
"nimé d'un jeune homme qui était mort de
"froid et de misère sur le seuil de ma maison.
"J'avais, par amour pour mon or, laissé mou-
"rir un homme qui frappait à ma porte, et
"j'étais presqu'un assassin. Je devins fou de
"douleur et de repentir.

"Après avoir fait chanter un service solen-
"nel pour le repos de l'âme du malheureux,
"je divisai ma fortune entre les pauvres des

" environs, en priant Dieu d'accepter ce sacri-
" fice en expiation du crime que j'avais com-
" mis. Deux ans plus tard, je fus brûlé vif dans
" ma maison et je dûs aller rendre compte à
" mon créateur de ma conduite sur cette terre
" que j'avais quittée d'une manière si tragique.
" Je ne fus pas trouvé digne du bonheur des
" élus et je fus condamné à revenir à la veille
" de chaque nouveau jour de l'an, attendre ici
" qu'un voyageur vint frapper à ma porte,
" afin que je pusse lui donner cette hospitalité
" que j'avais refusée de mon vivant à l'un de
" mes semblables. Pendant cinquante hivers,
" je suis venu, par l'ordre de Dieu, passer ici
" la nuit du dernier jour de chaque année,
" sans que jamais un voyageur dans la dé-
" tresse ne vint frapper à ma porte. Vous
" êtes enfin venu ce soir, et Dieu m'a par-
" donné. Soyez à jamais béni d'avoir été la
" cause de ma délivrance des flammes du pur-
" gatoire, et croyez que quoiqu'il vous arrive
" ici-bas, je prierai Dieu pour vous là-haut"..

Le revenant, car c'en était un, parlait encore quand, succombant aux émotions terribles de frayeur et d'étonnement qui m'agitaient, je perdis connaissance..............

Je me réveillai dans mon brelot, sur le

chemin du roi, vis-à-vis l'église de Lavaltrie.

La tempête s'était apaisée et j'avais sans doute, sous la direction de mon hôte de l'autre monde, repris la route de Lanoraie.

Je tremblais encore de frayeur quand j'arrivai ici à une heure du matin, et que je racontai aux convives assemblés, la terrible aventure qui m'était arrivée.

Mon défunt père, — que Dieu ait pitié de son âme — nous fit mettre à genoux, et nous récitâmes le rosaire, en reconnaissance de la protection spéciale dont j'avais été trouvé digne, pour faire sortir ainsi des souffrances du purgatoire une âme en peine qui attendait depuis si longtemps sa délivrance. Depuis cette époque, jamais nous n'avons manqué, mes enfants, de réciter à chaque anniversaire de ma mémorable aventure, un chapelet en l'honneur de la vierge Marie, pour le repos des âmes des pauvres voyageurs qui sont exposés au froid et à la tempête.

Quelques jours plus tard, en visitant St. Sulpice, j'eus l'occasion de raconter mon histoire au curé de cette paroisse. J'appris de lui que les régistres de son église faisaient en effet mention de la mort tragique d'un nommé Jean-Pierre Beaudry, dont les propriétés

étaient alors situées où demeure maintenant le petit Pierre Sansregret. Quelques esprits forts ont prétendu que j'avais rêvé sur la route. Mais où avais-je donc appris les faits et les noms qui se rattachaient à l'incendie de la ferme du défunt Beaudry, dont je n'avais jusqu'alors jamais entendu parler. M. le curé de Lanoraie, à qui je confiai l'affaire, ne voulut rien en dire, si ce n'est que le doigt de Dieu était en toutes choses et que nous devions bénir son saint nom.

. . . .

Le maître d'école avait cessé de parler depuis quelques moments, et personne n'avait osé rompre le silence religieux avec lequel on avait écouté le récit de cette étrange histoire. Les jeunes filles émues et craintives se regardaient timidement sans oser faire un mouvement, et les hommes restaient pensifs en réfléchissant à ce qu'il y avait d'extraordinaire et de merveilleux dans cette apparition surnaturelle du vieil avare, cinquante ans après son trépas.

Le père Montépel fit enfin trêve à cette position génante en offrant à ses hôtes une dernière rasade de bonne eau-de-vie de la

Jamaïque, en l'honneur du retour heureux des voyageurs.

On but cependant cette dernière santé avec moins d'entrain que les autres, car l'histoire du maître d'école avait touché la corde sensible dans le cœur du paysan franco-canadien : la croyance à tout ce qui touche aux histoires surnaturelles et aux revenants.

Après avoir salué cordialement le maître et la maîtresse de céans et s'être redit mutuellement de sympathiques bonsoirs, garçons et filles reprirent le chemin du logis. Et en parcourant la grande route qui longe la rive du fleuve, les fillettes serraient en tremblotant le bras de leurs cavaliers, en entrevoyant se balancer dans l'obscurité la tête des vieux peupliers ; et en entendant le bruissement des feuilles elles pensaient encore malgré les doux propos des leurs amoureux, à la légende du " Fantôme de l'avare."

VI

LA FENAISON

Après les premiers épanchements de l'amour filial et de l'amitié, Pierre Montépel, en brave garçon qu'il était, s'était remis au travail pour aider aux employés de la ferme à terminer la fenaison déjà commencée.

Le père Jean-Louis se faisait vieux, et son bras ne pouvait plus manier la faux devenue pesante. Il tenait cependant à faire acte de présence dans les prairies immenses qu'il consacrait à la culture du foin. Le principal revenu de sa ferme provenait depuis quelques années des contrats qu'il avait obtenus à Montréal, comme fournisseur de la compagnie métropolitaine des chars urbains (tramways).

Cette compagnie organisée à Montréal en 1861 avait introduit le système des tramways

américains, et les rues de la grande ville étaient sillonnées par les lisses des chemins de fer sur lesquelles on traînait, à force de chevaux, les nouveaux chars-omnibus que l'on a surnommés avec raison "l'équipage du peuple."

Deux chevaux pouvaient traîner facilement un omnibus contenant 50 personnes, et le succès de la nouvelle entreprise fut si marqué que l'on multiplia les routes ; ce qui naturellement demandait un plus grand nombre de chevaux, et du fourrage en proportion. Le père Montépel, avec le coup-d'œil commercial du paysan normand, en apprenant par son journal, la *Minerve* de Montréal, les détails de la nouvelle entreprise, avait dit à sa femme :

—Marie, je pars demain pour Montréal dans le but de faire des soumissions pour la fourniture du fourrage à cette nouvelle compagnie. Je vois par mon journal que plus de 500 chevaux sont maintenant au service de cette entreprise. Ces chevaux demandent du fourrage, et comme ma ferme produit une admirable qualité de foin, je vais aller faire mes offres de service aux directeurs de la compagnie. Qu'en dis-tu, femme ?

—Mon Dieu, Jean-Louis ! tu sais que j'ai pleine confiance dans ton habileté à conclure les marchés .les plus difficiles. Va, mon homme ; mais surtout, fais bien attention à ces coquins d'anglais qui savent toujours tirer avantage des " habitants " canadiens.

Et le père Jean-Louis était parti pour la ville et avait conclu des arrangements tout-à-fait avantageux. Ce qui le décida à consacrer la plus grande partie de sa ferme à la culture du foin.

La fenaison, à la ferme Montépel, était donc une affaire d'importance, et un grand nombre de jeunes fermiers des alentours venaient offrir leurs bras vigoureux au père Jean-Louis, afin de terminer avantageusement la récolte des foins, sans risquer les pertes occasionnées souvent par le manque de bras et les pluies de juillet.

Tout était donc travail et activité pendant la première quinzaine de juillet.

Les faucheurs, dès les premières lueurs de l'aube, prenaient la route des champs et se mettaient au travail avec une ardeur étonnante. Les faneuses suivaient en secouant et en éparpillant dans l'air les brins odorants de l'herbe encore humide. Un bon faucheur

était suivi de trois faneuses, et garçons et filles trouvaient moyen d'égayer leurs rudes labeurs par des conversations joyeuses et des chants retentissants.

Vêtue d'une jupe en droguet bleu, la taille serrée par un ceinturon de cuir noir, les épaules cachées par le mantelet traditionnel de la paysanne canadienne, la jambe couverte d'un bas bleu et le pied chaussé du soulier en cuir rouge, coiffée d'un large chapeau de paille autour duquel elle a coquettement enroulé un joli ruban rouge, la faneuse canadienne est le type le plus parfait de la robuste fille des champs.

Simple et coquette tout à la fois, elle réussit naturellement à attirer l'attention du faucheur, et la fenaison, au Canada, a souvent produit des amours sincères et d'heureux mariages.

Quand arrive l'heure du midi et que le son de l'angelus se fait entendre au loin sur l'humble clocher du village, faucheurs et faneuses se rassemblent au pied d'un sapin gigantesque ou d'un chêne séculaire pour prendre part, en commun, au dîner des travailleurs.

Ce repas consiste généralement de la soupe nationale, de viande, de légumes et de lait.

On cause en mangeant ; chacun dit son mot, raconte son anecdote, invente son histoire. On s'étend sur l'herbe et pendant que les fillettes se racontent mutuellement leurs amourettes, les hommes allument la pipe et lancent vers le ciel, avec un air de contentement inexprimable, les bouffées d'une fumée bleuâtre et transparente.

Il est une heure de l'après-midi et la voix du maître fait retentir l'expression consacrée :

—Au travail ! mes enfants !

Les faucheurs font résonner l'air de leurs outils qu'ils affilent, par un mouvement vif de la pierre qu'ils passent et repassent sur la lame de leurs faux recourbées. Les faneuses reprennent leurs fourches légères et le mouvement du travail recommence.

D'immenses charettes à ridelles et à limons transportent les foins de la prairie et les déposent, une fois séchés, dans les granges de la ferme. Les essieux crient, les conducteurs encouragent leurs chevaux de la voix, et la scène devient aussi vivante et aussi animée qu'elle était tranquille quelques instants auparavant.

Le soir, tout le personnel de la ferme se rassemble sur le bord du grand fleuve ; un

musicien d'occasion fait entendre les sons plus ou moins harmonieux du violon, et en dépit du travail et de la fatigue du jour, les fillettes trouvent encore le temps et le courage d'inviter les faucheurs à une danse sur l'herbe.

La fenaison terminée, les foins sont chargés sur des bateaux et transportés à Montréal.

Parmi les nombreux gars des paroisses environnantes qui étaient venus à Lavaltrie pour offrir leurs bras au fermier Montépel, se trouvait Jules Girard du village de Contrecœur.

Jules Girard et sa sœur Jeanne, gracieuse fille de 16 ans, étaient arrivés un beau matin à Lavaltrie, et avaient offert leurs services à M. Montépel. Le fermier, qui avait besoin de bras, les mit à l'ouvrage immédiatement, Jules comme faucheur et Jeanne parmi les faneuses.

Le frère et la sœur paraissaient pensifs et troublés. Ils se tenaient à l'écart des autres moissonneurs, et les chansons joyeuses de leurs compagnons produisaient à peine un faible sourire sur leurs figures tristes et intelligentes.

Chaque soir, après le travail fini, Jules et Jeanne s'empressaient de se rendre au rivage

et de s'embarquer sur un frêle canot d'écorce qui les conduisait à Contrecœur.

Comme nous l'avons dit déjà, le village de Contrecœur est située sur la rive sud du St. Laurent, en face du village de Lavaltrie. Le fleuve en cet endroit paraît avoir au moins une lieue de largeur. Jules et Jeanne maniaient cependant avec adresse l'aviron du canotier, et la frêle embarcation semblait voler sous les efforts réunis du faucheur et de la faneuse.

Trois petits quarts-d'heure les conduisaient à Contrecœur, où, sur le sable argenté de la rive, les attendait leur père, grand vieillard octogénaire qui les embrassait tendrement, après leur avoir souhaité un cordial bonsoir.

Le frère et la sœur s'empressaient autour du vieillard, et le soutenant de chaque côté le conduisaient à une humble chaumière que l'on apercevait à demi cachée à l'ombre des ormes qui bordent la côte du fleuve.

On soupait en famille, on causait pendant quelque temps, et après avoir fait en commun la prière du soir, les braves enfants allaient reposer sur des grabats leurs membres fatigués par les rudes travaux de la moisson.

Le lendemain matin, longtemps avant l'aurore, Jeanne était debout, préparant le frugal

déjeuner du vieillard et mettant dans un ordre parfait le ménage de la chaumière.

Après avoir baisé avec respect les cheveux blancs de leur père, tout en prenant soin de ne pas l'éveiller, Jules et Jeanne reprenaient en silence la route du rivage et dirigeaient leur fidèle canot d'écorce vers le clocher de Lavaltrie, pour reprendre la fourche et la faux, et continuer les travaux de la moisson.

VII

DEUX BRAVES CŒURS

Pierre Montépel qui dirigeait avec son père les travaux de la fenaison, avait remarqué, dès les premiers jours, la réserve polie, les manières douces et prévenantes et le caractère mélancolique des jeunes moissonneurs de Contrecœur.

Il s'était insensiblement rapproché de Jules Girard et il lui avait, en plusieurs circonstances, adressé la parole dans l'espoir d'engager une conversation amicale.

Jules avait répondu poliment à ses avances, mais il était évident que le jeune homme désirait rester seul ; et Pierre, en homme bien élevé, avait respecté ce désir tacitement exprimé. Jeanne, de son côté, tout en prenant

part aux travaux de ses compagnes, mettait une certaine réserve dans ses relations avec les faneuses. Et les jeunes filles, avec cet instinct admirable de délicatesse qui distingue la femme des campagnes, se rendaient aussi à la prière éloquente que l'on pouvait lire dans la physionomie pensive de Jeanne Girard.

Le père Jean-Louis avec qui Pierre avait eu l'occasion de causer à ce sujet, avait répondu :

—Ma foi, mon fils, je crois que tu as raison. Ces jeunes gens me font l'effet de braves travailleurs et de personnes fort bien élevées. Quoique je connaisse, cependant, à peu près tout le monde à Contrecœur, je ne les avais jamais rencontrés avant le commencement de la moisson.

Et le fermier qui ne laissait jamais son esprit pratique et calculateur errer dans les régions du sentiment, avait changé de conversation, et avait fait remarquer à son fils l'excellente qualité des foins et le rendement exceptionnel de la récolte.

Pierre, malgré des échecs successifs, ne se tenait cependant pas pour battu. Aussi prenait-il toutes les occasions de prouver à Jules Girard et à sa sœur Jeanne, l'intérêt que lui

avait inspiré leur position exceptionnelle parmi les employés de la ferme.

Un jour que Jules avait été appelé à remplacer le conducteur d'une charrette, pendant quelques heures, Pierre se trouva, un peu par hasard, appelé à l'aider pour finir le chargement de la voiture avant de se diriger vers la grange ou l'on entassait les foins. Pierre crut que l'occasion était arrivée d'exprimer à Jules Girard les sentiments d'amitié qu'il éprouvait à son égard, et pendant le trajet qui fut assez long avant d'arriver à la grange, il entama la conversation :

—Mon cher camarade, commença Pierre, ne croyez pas que ce soit un vain motif de curiosité qui me fasse vous parler de choses qui vous sont personnelles. Ayant eu l'avantage moi-même de recevoir une certaine éducation, je me suis senti attiré vers vous par un sentiment de sympathie. Hésiterez-vous encore à accepter mes offres d'amitié et de bonne camaraderie.

—Monsieur Pierre, répondit Jules en souriant, il me faudrait être bien ingrat pour résister à vos bonnes paroles. Croyez bien que si jusqu'aujourd'hui j'ai paru éviter la conversation, c'est que je sentais qu'il y avait

entre nous la distance qui sépare toujours le maître du serviteur. Vous êtes ici le fils du fermier, et je ne suis que le moissonneur à gages. Puisque vous voulez bien vous-même oublier cette différence, j'accepte les sentiments d'amitié que vous m'offrez si cordialement. Voici ma main.

Pierre serra la main de son nouvel ami, et continua :

—Mon cher Jules, inutile de vous dire que dans l'humble position que vous occupez aujourd'hui, j'ai découvert l'homme bien né et le penseur intelligent. Soyons bons amis et causons souvent ensemble. Je sens le besoin d'une amitié comme la vôtre.

—Elle vous est acquise, mon cher Pierre, puisque vous voulez bien me permettre de vous appeler ainsi.

—Enfin ! ce n'est pas trop tôt. Aussi m'avez-vous fait assez longtemps attendre ces bonnes paroles.

—Croyez bien, reprit Jules, qu'il n'y avait chez moi ni arrière pensée, ni mauvaise volonté. Comme vous avez paru le deviner, nous occupons ma sœur et moi, parmi les moissonneurs, une position exceptionnelle, et nous avons cru que le silence était le meil-

leur moyen d'arrêter les suppositions. C'est ce qui me rendait taciturne, mais vous m'avez déridé.

—Je ne vous demande pas de me confier vos secrets. Loin de là. Mais si jamais, mon cher Jules, vous avez besoin du cœur ou de la main d'un ami, souvenez-vous que ce sera rendre un véritable service à Pierre Montépel, que de lui demander l'appui de son bras ou de son amitié.

—Merci de vos bonnes paroles. Je m'en souviendrai à l'occasion.

La conversation en resta là pour le moment, mais les deux amis trouvèrent souvent moyen, durant le reste de la journée, d'échanger quelques phrases amicales.

Le soir, après le travail fini, Pierre accompagna Jules jusqu'au rivage. Avant de monter en canot, le jeune homme s'adressant à sa sœur lui dit :

—Petite sœur, je te présente mon nouvel ami, M. Pierre Montépel que tu connais déjà. M. Pierre a bien voulu m'honorer de son amitié et je ne doute pas qu'il ait pour la sœur les sentiments amicaux qu'il a été assez bon d'offrir si cordialement au frère. M. Pierre, ma sœur Jeanne Girard.

—Mademoiselle, je me sens doublement heureux de posséder ce soir deux amis comme vous et votre frère Jules. Espérons que nos relations nous permettront, à l'avenir, d'entretenir les sentiments du meilleur voisinage.

Jeanne avait salué avec aisance, mais en rougissant. Pierre lui offrit sa main pour l'aider à monter dans le frêle canot d'écorce, et quelques instants plus tard l'embarcation disparaissait dans l'obscurité.

Pierre resta longtemps sur le rivage, les yeux rivés sur le canot qui s'éloignait dans l'ombre. La voix de sa vieille mère qui l'appelait pour le repas du soir vint interrompre sa rêverie, et il reprit la route de la ferme, en pensant à Jules et à Jeanne Girard, ses nouveaux amis.

Le lendemain, de bonne heure, Pierre sortit sous le prétexte d'aller veiller aux chevaux de travail, mais son œil distrait se portait souvent vers la surface polie du fleuve, où apparut enfin, dans la distance, le canot de Jules Girard.

Etait-ce bien Jules que Pierre attendait avec tant d'impatience? Qui sait? Pierre n'avait encore que les sentiments d'un nouvel ami pour le frère. Commençait-il déjà à éprou-

ver un sentiment plus tendre pour la sœur? Il ne le savait pas lui-même, mais il se sentait heureux, chaque fois que son œil rencontrait le regard pensif de Jeanne la faneuse. Son cœur battait plus vite, sa main tremblante maniait avec moins d'adresse la faux du moissonneur.

On se rassemblait, au dîner, pour manger en commun l'humble repas des travailleurs, et ces quelques moments de causerie intime rendaient Pierre tout joyeux et Jeanne encore plus pensive.

Chaque soir, maintenant, Pierre allait sur la grève souhaiter un dernier bonsoir à ses amis de Contrecœur, et bien souvent, il oubliait en rêvant au bruit caressant de la lame qui venait mourir sur le sable du rivage, la danse sous les coudriers et les histoires du maître d'école.

VIII

PIERRE ET JEANNE

La fenaison allait finir bientôt. Les granges regorgeaient de la plus belle récolte de foin qu'avait encore moissonnée le fermier Jean-Louis Montépel. Aussi, le va-et-vient des nombreux employés dénotait-il l'abondance et le contentement du maître. Les bateaux qui devaient transporter le fourrage à Montréal avaient jeté l'ancre près du quai du village, et toute une flottille attendait le moment de commencer les travaux de chargement.

Le dernier jour de la fenaison se trouvait un samedi. Vers les cinq heures du soir, le fermier avait envoyé chercher son fils et lui avait dit :

—Pierre, nous finissons aujourd'hui les travaux de la moisson et je désire, avant de prendre congé de mes "engagés," les inviter tous à un souper de famille. J'ai fait préparer, par ta mère, sous les pommiers du verger, un repas succulent. Va, mon fils, dire à tous ces braves gens, garçons et filles, que je les attends à la maison pour leur payer leur salaire et pour prendre part avec eux au repas du soir.

Pierre s'éloigna pour obéir aux ordres de son père. Chacun s'empressa de terminer sa tâche, et quelques instants plus tard tout le personnel de la ferme faisait queue devant une table que le père Montépel avait installée sous les pommiers, et où il payait à chaque employé, à tour de rôle, la somme qui lui était due. Les jeunes filles d'abord, les garçons ensuite. C'était le moment heureux. Chacun babillait et faisait part de ses projets à ses voisins. Les jeunes filles causaient colifichets et rééditaient la fable de Perrette et du pot-au-lait. Les garçons plus sérieux parlaient chasse, pêche et voyages aux pays "d'en haut."

Seul, Pierre qui se tenait à l'écart, semblait voir avec tristesse le départ de ses camarades

de travail. Il répondait avec distraction aux agaceries des jeunes filles qui se disputaient ses sourires, et aux paroles d'amitié des hommes qui avaient appris à estimer son caractère franc et loyal.

Quand tout le monde fut payé, chacun prit place à table. Le fermier occupait la place d'honneur. Pierre était à sa droite, la fermière à sa gauche. Le père Montépel qui n'était pas orateur de sa nature savait cependant, à l'occasion, donner de sages conseils à la jeunesse. Aussi se décida-t-il à faire un petit discours d'adieu à ses employés :

—Mes enfants, leur dit-il, chacun de vous possède maintenant le fruit de son travail ; laissez-moi vous recommander l'économie et la sagesse. Aux garçons je répéterai le conseil que me donnait autrefois mon défunt père —que Dieu ait pitié de son âme—Jean-Louis, me disait-il, souviens-toi que tu récolteras dans ta vieillesse les fruits de ta conduite de jeune homme. Sois joyeux à dix-huit ans, sérieux à vingt-cinq ans, sage à trente ans et tu seras riche à quarante ans. J'ai suivi ses conseils, mes amis, et vous en voyez aujourd'hui les résultats. Aux fillettes, je redirai le

refrain d'une chanson que j'ai entendue, l'autre jour, au manoir :

Mariez-vous, je le répète,
Vous ferez bien, soyez heureux ;
Mais ne vous pressez pas fillettes
Et vous ferez encore bien mieux.

Et le vieillard se rassit au milieu des applaudissements de ses serviteurs. Il était fier de lui-même. Il avait entendu le maître d'école citer des vers pendant ses discours, et il s'était rattrapé avec le refrain d'une chanson.

Jules Girard se leva pour répondre aux bons conseils du maître, et improvisa quelques paroles chaleureuses de remerciement et de sympathie, au nom de ses compagnons et de ses compagnes de travail. On chanta quelques refrains nationaux, et le repas fini, après avoir serré la main du maître et s'être dit mutuellement adieu, chacun reprit la route de son village. Les uns à pied suivaient la grande route qui borde le fleuve, les autres en canot se dirigeaient vers les villages voisins.

Jules Girard et sa sœur Jeanne, accompagnés de Pierre Montépel, s'étaient rendus sur le rivage. Il fallait se dire adieu. Jeanne, pâle et silencieuse traçait avec son aviron des figures bizarres sur le sable de la grève. La

pauvre enfant n'osait lever les yeux, de peur de trahir le trouble qui l'agitait. Jules et Pierre échangeaient à peine quelques paroles, car ils regrettaient sincèrement tous deux que le moment de se séparer fût si tôt arrivé. La position devenait embarrassante et Jules avait terminé les préparatifs du départ. Pierre s'approcha instinctivement du jeune homme et de la jeune fille, et les prenant tous deux par la main, il leur dit :

—Jules mon bon camarade, et vous Jeanne ma bonne amie, je crois deviner les sentiments qui vous agitent, en consultant mon propre cœur. Je regrette sincèrement les quelques jours de bonheur et d'intimité que nous avons passés ensemble. Me permettrez-vous, maintenant, de continuer les relations amicales qui nous lient par un sentiment si puissant ? Dites, Jules, serez-vous toujours mon ami ? Et vous, mademoiselle, continua-t-il en baissant la voix, aurez-vous toujours un souvenir pour celui qui donnerait volontiers sa vie pour vous causer un moment de bonheur.

Et la voix du jeune homme tremblait d'émotion. Une larme brillait sur sa paupière. Jules le regardait étonné. Tout-à-coup, une

idée soudaine jaillit de son cerveau et s'adressant au fils du fermier :

—Pierre, vous aimez Jeanne ?

Pierre baissa la tête sans répondre. La jeune fille fondit en larmes.

—Mais, mon ami, poursuivit Jules, savez-vous bien ce que vous faites là. Vous le fils du plus riche fermier de Lavaltrie ; vous qui serez plus tard l'héritier du magnifique domaine des Montépel ; vous enfin qui êtes presque le maître ici, vous aimeriez ma sœur, ma pauvre sœur, Jeanne la faneuse ? Dites, Pierre, dites-moi que je me suis trompé. Et toi, ma sœur, dis-moi aussi que tu comprends trop bien ton devoir d'honnête fille pour avoir osé porter les yeux sur le fils du maître.

Et le jeune homme interrogeait du regard Jeanne et Pierre qui ne répondaient pas.

—Eh bien, oui ! dit enfin Pierre d'une voix agitée, je l'aime, Jules, je l'aime. Peut-être sans retour, mais je l'aime, Jules, et je le lui dis ici, pour la première fois, devant son frère et son protecteur. Jeanne Girard je vous aime ! Jules Girard je vous estime ! Et me direz-vous maintenant que ce sera la fortune de mon père qui vous empêchera d'accepter mon amour et mon amitié ? Dites !

—Calmez-vous, Pierre! de grâce, calmez-vous. On pourrait nous observer ici; on pourrait entendre vos paroles. Séparons-nous maintenant et croyez bien à l'estime sans bornes que j'éprouve pour vous. Jeanne et moi, nous causerons de tout cela, ce soir, avec notre vieux père, et si ma sœur ne s'y oppose pas, nous vous attendrons demain pour dîner, dans l'humble chaumière de Contrecœur. Qu'en dis-tu, petite sœur?

Jeanne tremblait comme la feuille du peuplier. La pauvre enfant avait été si surprise par cette scène inattendue, qu'elle avait failli s'évanouir. Elle était maintenant un peu remise, mais elle ne sut que balbutier quelques mots inintelligibles pour toute réponse.

—Qui ne dit mot consent, continua Jules, et nous vous attendrons demain, pour dîner, M. Montépel.

Les amis se serrèrent la main, mais Jeanne osait à peine lever les yeux pour répondre au bonsoir de son amant.

—Eh bien, sœur! n'as-tu pas un mot d'adieu pour M. Pierre? lui dit Jules,

—Bonsoir, M. Pierre, balbutia-t-elle, et son œil limpide rencontrant le regard loyal du jeune homme, leurs cœurs, pour la première

fois, battirent à l'unisson dans un même sentiment de bonheur inexprimable.

Le canot se détacha du rivage et se dirigea vers Contrecœur.

Le bruit cadencé des avirons se perdit peu-à-peu dans la distance, et la lune cachée jusqu'alors derrière le Mont-St.-Hilaire, vint argenter de ses rayons le sillon encore agité du canot qui avait disparu dans l'ombre.

IX

DOUBLES PROJETS

Pierre aimait Jeanne, et dans un moment de noble franchise il avait osé lui déclarer son amour à la face de Jules, son frère. La jeune fille avait tremblé, mais Pierre avait cru s'apercevoir que ce n'était ni de crainte ni de frayeur. Il osait espérer. Jules lui-même avait d'abord éprouvé un moment d'hésitation qui lui avait été inspiré par sa délicatesse, mais revenu de sa première surprise il avait dit à Pierre :

—Croyez à l'estime sans bornes que je ressens pour vous. Jeanne et moi, nous causerons de tout cela avec notre vieux père.

N'étaient-ce pas là des paroles d'espérance ? Jules qui aimait sa sœur plus que lui-même,

et qui aurait donné sa vie pour chasser l'ombre du malheur du sentier de la jeune fille, n'avait-il pas encouragé par ses paroles les sentiments de son ami ?

Et Jeanne ? son trouble, ses manières embarrassées, ses paroles incohérentes, ses mots balbutiés, tout ne disait-il pas à Pierre qu'il pouvait espérer ?

Le jeune homme avait été si agité par la scène inattendue de la grève, que sa mère, en le voyant rentrer pour le souper, lui dit :

—Mais, mon Dieu ! qu'as-tu donc, mon fils ? Tes traits sont bouleversés et tu me sembles agir d'une manière étrange.

—Rien, ce n'est rien, bonne mère, répliqua Pierre. Probablement la lassitude après les travaux du jour, voilà tout.

Cette explication parut suffire à la brave femme, mais elle ne put s'empêcher de dire à son mari, le soir même, avant de se retirer pour la nuit :

—Jean-Louis, j'ignore ce qu'a notre fils, ce soir, mais il paraît tout agité. Ses manières sont devenues bizarres. As-tu remarqué son silence au milieu de la causerie générale, et ses regards distraits ? Je crois, mon homme,

qu'il doit y avoir quelque part anguille sous roche.

—Bah! femme, tu as rêvé tout cela. Notre Pierre n'est pas homme à se laisser troubler par des enfantillages. A propos, as-tu réfléchi à ce que nous devrions faire à son égard, maintenant? Le voilà homme fait, et puisqu'il refuse de continuer ses études, il faudrait voir à l'établir quelque part.

—J'ai déjà pensé à tout cela, sans arriver à une conclusion satisfaisante. Il est évident qu'il est de notre devoir de lui faire une position. Ce métier de bûcheron ne convient ni à ses aptitudes ni à notre dignité. Nous sommes riches, et il est humiliant de voir notre fils unique se livrer à une occupation si peu en rapport avec son éducation.

—Tu as raison, répondit le fermier, et n'eussent été son entêtement et son fol orgueil, à propos de ce qu'il se plaît à appeler ses convictions politiques, il aurait terminé ses études au séminaire de Montréal. Mais non! ce n'est plus cela. Les enfants se permettent maintenant de faire la loi à leurs parents. Les Montépel, de père en fils, ont été conservateurs; et que diable! va-t-on commencer

maintenant à me faire la leçon ? Je voudrais bien voir cela !

Et le vieillard s'excitait en pensant à ce qu'il appelait l'audace et l'impertinence de son fils.

—Voyons, Jean-Louis ! calme-toi. Vas-tu encore recommencer les scènes pénibles de l'année dernière ? Laisse dormir le passé pour t'occuper de l'avenir, et voyons un peu ce qu'il nous faut faire pour empêcher Pierre de retourner dans les "pays d'en haut."

Le fermier grommela entre ses dents quelques paroles inintelligibles, mais il finit par s'apaiser :

—Très bien, dit-il enfin, oublions tout cela, — ce qui n'empêche pas que le garçon avait tort, tu le sais toi-même. J'ai causé l'autre jour avec le notaire de Lanoraie, à propos de l'établissement de Pierre. Tu sais que le notaire est un brave homme, bien futé, qui se connaît en bonnes affaires. Il m'a parlé du marchand, M. Dalcour, qui paraît vouloir se retirer des affaires. Tu connais M. Dalcour et tu sais que son commerce est florissant. Il s'agirait d'acheter son fonds pour notre Pierre, et de l'établir à Lanoraie près de la gare du chemin de fer de Joliette. Le prix

demandé par M. Dalcour me paraît assez raisonnable, mais il y aurait dans cette transaction-là une difficulté à surmonter. Le négociant a une fille à marier ; jolie fille, paraît-il, qui a reçu une éducation soignée au couvent des Dames de la Congrégation à Berthier. En homme qui se connaît en affaires, il a voulu que le jour où il vendrait son magasin, il put aussi marier sa fille à l'acquéreur de son fonds. Ce qui fait, qu'en réalité, Pierre se verrait forcé d'accepter fille et magasin tout à la fois, si nous parvenions à conclure des arrangements avec le marchand de Lanoraie. Qu'en dis-tu ?

—Hem ! ce que j'en dis. Tu dois connaître assez le caractère de Pierre pour savoir qu'il n'est pas homme à se laisser imposer une femme comme condition dans une affaire aussi importante que celle-là. Mais il pourrait se faire qu'après tout l'affection s'en mêle, et il faudrait voir à cela. Ce serait vraiment une belle occasion d'établir notre fils, et l'alliance de la famille Dalcour n'est pas à dédaigner.

—Tu as raison, femme, répondit le vieillard, mais je crois que Pierre comprendra assez facilement le sentiment qui nous fait agir dans tout cela, et qu'il acceptera volontiers nos

conditions. J'en parlerai moi-même à Pierre après la moisson, et il faudra tâcher de bâcler l'affaire.

La conversation en resta là pour le moment, et Pierre qui rêvait étendu sur l'herbe de la côte, était loin de se douter des projets de ses parents.

Est-il besoin d'ajouter qu'il pensait à Jeanne, à la scène de la grève, à la visite qu'il devait faire, le lendemain, à l'humbre chaumière de Contrecœur ?

Pierre était un brave garçon qui allait droit au but, sans crainte et sans hésitation. Il s'était dit un jour qu'il aimait Jeanne, mais il avait voulu attendre quelque temps pour consulter son cœur afin de ne pas s'engager à l'aventure dans une passion qu'il considérait comme sacrée. Son cœur lui avait répondu par un redoublement d'amour pour la jeune fille.

Le jour où il en était arrivé à une décision finale à ce sujet il avait pris la résolution de faire part de ses sentiments à Jeanne et à son frère Jules. Les soupirs et les atermoiements amoureux n'entraient pas dans sa manière d'envisager l'amour. Il aimait avec franchise et sans arrière-pensée, et il lui sem-

blait que le plus court chemin pour arriver au bonheur était de déclarer franchement sa passion. Pierre, instruit à l'école des mœurs simples et pastorales du paysan canadien, avait conservé cette simplicité jusque sur les bancs du collége. Son esprit pratique lui avait fait rechercher les lectures sérieuses, et la mise en scène et les exagérations du romancier moderne, dans la narration des drames de l'amour, n'avaient provoqué chez lui que sourires et incrédulité. Il admirait l'imagination et les belles phrases de l'écrivain,mais il avait su faire la part de la fiction avec laquelle on traite généralement les passions humaines. Pierre s'était dit que le jour où il aimerait une femme il le lui dirait, sans détour et sans crainte ; et il avait su tenir parole.

Si sérieux et si candide que l'on soit, cependant, dans des occasions aussi solennelles, la voix tremble toujours un peu et l'émotion rend timide. Pierre malgré sa résolution d'en finir tout d'un coup avait hésité un moment ; mais l'amitié de Jules avait surpris son secret et lui avait rendu la tâche plus facile. Il s'agissait maintenant de savoir comment Jeanne répondrait à son amour.

Le jeune homme, nous l'avons dit déjà,

avait découvert sous l'humble apparence de la faneuse, les manières et l'éducation d'une fille bien née. Il sentait qu'en dépit de leur pauvreté les Girard avaient dû connaître de meilleurs jours. Le père, que Pierre ne connaissait pas encore, devait, pensait-il, avoir l'orgueil d'une pauvreté honorable, mais probablement accidentelle. Pierre possédait l'amitié du frère, il aspirait à l'amour de la jeune fille, mais il avait peur de ce vieillard inconnu qui lui apparaissait comme le juge qui devait se prononcer en dernier lieu sur son bonheur.

Le jeune homme passa et repassa dans son esprit une foule de suppositions plus ou moins impossibles, et ce ne fut que lorsque la voix de sa vieille mère lui rappela que minuit allait bientôt sonner, qu'il se décida à aller chercher du repos dans sa chambre solitaire. Ce fut en vain, cependant, qu'il essaya de fermer l'œil; il se roula sur sa couche jusqu'au matin, et l'aurore le trouva occupé, sur la grève, à préparer son canot d'écorce.

Le jeune homme prit un soin extraordinaire en faisant la toilette de sa légère embarcation. L'écorce de bouleau lui semblait vieillie et craquée; les coutures couvertes de gomme de sapin lui paraissaient grossières; la courbe de

la pince ne lui semblait plus élégante. Il voulait plaire au vieillard, et tous les fermiers de la côte se connaissent en canots d'écorce. Il redoutait la critique de l'œil exercé du père de Jeanne. Après avoir poli et repoli ses avirons et fini ses préparatifs, Pierre reprit la route de la ferme au son de la cloche de l'église du village qui sonnait le premier coup de la grand'messe.

Tous les employés étaient sur pied et chacun se préparait à se rendre au village pour assister au service divin. Après avoir pris part au déjeuner commun, Pierre accompagné de son père et de sa mère, monta dans le carrosse de la famille afin de se rendre au village que l'on apercevait à demi-caché dans les grands sapins du domaine. La cloche tintait le dernier appel, lorsque la famille Montépel descendit devant le portail de l'église.

Pierre assista d'une manière distraite à la messe du dimanche. Le sermon du curé lui parut long et ennuyeux, tant il avait hâte de reprendre la route de la ferme pour se diriger ensuite vers Contrecœur. La messe terminée il fallut encore attendre le bon plaisir du fermier qui aimait à causer avec ses connais-

sances de la paroisse. La causerie parut bien longue au jeune homme qui brûlait d'impatience, et qui répondait à peine aux bonjours de ses camarades qui venaient lui serrer la main. La mère observait du coin de l'œil les manières agitées de son fils, et se disait tout bas qu'il devait y avoir, quelque part, une raison pour sa conduite étrange.

Le père Jean-Louis donna enfin le signal du départ et la voiture roula sur le chemin sablonneux qui traverse le domaine de Lavaltrie. Quelques instants plus tard, la famille descendait devant la maison des Montépel et Pierre disait à la fermière :

—Bonne mère, ne m'attends pas pour dîner. Je vais à Contrecœur visiter quelques amis et je ne reviendrai pas avant ce soir, tard peut-être.

Et le jeune homme avait pris d'un pas précipité la route de la grève.

La fermière, qui le suivait du regard en hochant la tête, le vit s'élancer dans son canot et s'éloigner du rivage à grands coups d'avirons. La légère embarcation bondissait sur la lame, et Pierre, le cœur léger et le poignet ferme, se sentait plus libre en respirant l'air du grand fleuve.

La mère resta pensive sur la côte pendant quelques instants, et lorsque son mari vint la rejoindre pour lui demander où allait Pierre, elle lui répondit :

—Jean-Louis, mon homme, je t'ai dit hier soir qu'il se passait quelque chose d'extraordinaire dans l'esprit de notre Pierre. Je te le répète encore aujourd'hui ; je ne sais ce qui agite ainsi le jeune homme, mais ses manières trahissent des préoccupations sérieuses.

—Bah ! laisse donc faire, femme, Pierre est un gaillard qui saura bien "tirer son épingle du jeu." Tu oublies qu'il faut que jeunesse se passe et que l'esprit nous "trotte" quand on a vingt-cinq ans. Laisse le gars à ses plaisirs et viens dîner, Marie, viens !

X

L'HISTOIRE DES GIRARD

Si Pierre s'était roulé sur sa couche sans pouvoir fermer l'œil, à Lavaltrie, on avait aussi passé une nuit bien agitée dans l'humble chaumière de Contrecœur.

Jules, après avoir consulté sa sœur, avait raconté à son vieux père la scène de la grève et lui avait fait part des paroles et des sentiments de Pierre Montépel. Le vieillard avait écouté silencieusement les paroles de son fils et lui avait dit :

—Et Jeanne! que pense-t-elle de tout cela?

—Jeanne, mon père, répondit Jules, me paraît approuver la démarche de M. Montépel. Mais comme nous n'avons rien voulu dire sans te consulter, j'ai invité mon ami

Pierre à venir demain prendre le dîner avec nous. Vous ferez connaissance et vous vous expliquerez vous-même avec lui. Je ne vous cacherez pas que je considère le fils Montépel comme un brave garçon, digne en tous points de l'amour de ma sœur; mais quelle que soit votre décision vous savez d'avance que vos enfants s'y soumettront.

—Je sais, mon cher Jules, que vous êtes, ta sœur et toi, de braves enfants qui ne m'avez jamais causé un moment d'inquiétude ou de peine. Je vais réfléchir à la nouvelle importante que tu viens de m'annoncer et demain nous en reparlerons en présence de M. Pierre Montépel.

Et le vieillard avait terminé la conversation en homme qui désirait en rester là, pour le moment. Jules malgré le ton amical des paroles du vieillard avait observé une certaine réticence. Le jeune homme s'empressa de communiquer ses impressions à la pauvre Jeanne qui s'était éloignée pour ne pas gêner la conversation.

—Eh bien, frère, que t'a répondu papa?

—Sois tranquille, petite sœur, et surtout un peu de patience. Nous saurons demain à quoi nous en tenir sur sa décision. Donne à

notre père le temps de connaître ton prétendu et tout ira bien, c'est moi qui te le promets.

—Oui, c'est toi qui me le promets, mais ce n'est pas de toi qu'il dépend de tenir ta promesse. Tu sais que papa a toujours dit qu'il me faudrait un bon mari, un homme selon ses vues. Et si, par hasard, il n'allait pas aimer M. Pierre ?

—Comme toi par exemple, n'est-ce pas ?

—Oh Jules ! peux-tu bien te moquer ainsi ?

—Je ne me moque nullement, ma chère Jeanne. Crois-moi, ne va pas te faire de cauchemars inutiles. Dors en paix et espère. Pierre sera ici demain, et n'oublie pas de te faire belle pour le recevoir.

La jeune fille embrassa son frère en souriant et lui répondit :

—Dans tous les cas, bon frère, tu n'as pas moins intérêt que moi à ce que la réponse de notre père soit favorable. Si j'y gagne un mari, de ton côté tu dois te féliciter d'avoir rencontré un bon ami.

—Tu as raison, Jeanne. Pierre est un brave cœur, et il n'y a que le titre de frère qui puisse me faire oublier auprès de lui son ancien titre d'ami. Maintenant, petite sœur, retirons-nous

pour la nuit. Notre père nous attend pour la prière du soir et il se fait tard.

On dormit peu ou point dans la demeure des Girard, cette nuit-là.

Le vieillard songeait à l'avenir de sa fille; Jules espérait pour sa sœur et pour son ami; et Jeanne pensait tour-à-tour à Pierre, à Jules et à son père.

Chacun fut sur pied de bonne heure, et les travaux du ménage permirent à Jeanne de cacher son trouble et son agitation aux yeux du vieillard. On assista en famille à la grand'-messe du dimanche, et jamais prières plus ferventes ne furent adressées au ciel que par ce vieillard qui demandait à Dieu de le guider dans sa conduite de père, et cette jeune fille qui demandait à la Vierge de protéger ses amours.

La messe terminée, on reprit la route de la chaumière et Jules se rendit sur la grève pour attendre son ami et lui souhaiter la bienvenue.

Jeanne, tout en préparant le dîner frugal de la famille, jetait, à la dérobée, un coup d'œil vers le rivage, pendant que le vieillard parcourait les colonnes de son journal. La jeune fille trouvait le temps bien long et se demandait tout bas ce qui pouvait retarder ainsi

l'arrivée de Pierre. Elle laissa échapper une exclamation de joie lorsqu'elle aperçut au loin, sur la surface polie du fleuve, un canot qui s'avançait vers la rive. Quelques instants plus tard, Jules et Pierre arrivaient à la maison en se donnant le bras. Le vieillard se leva pour aller recevoir le jeune homme, et il lui dit en lui tendant la main :

—Monsieur Montépel soyez le bienvenu parmi nous. Mon fils m'a fait part de son amitié pour vous, et je suis heureux de vous dire que les amis de mon fils sont aussi les miens.

Et le père Girard avec cette courtoisie toute française du Canadien de la vieille école, s'inclinait avec bienveillance en serrant la main du jeune homme un peu confus. Jeanne qui observait du coin de l'œil les manières de son père, fut enchantée de la réception qu'il fit à son amant, et lorsqu'elle s'avança elle-même pour le saluer, elle eut un sourire qui porta le courage et l'espérance dans le cœur ému du jeune homme.

La nappe était déjà mise ; le potage fumait dans la soupière à dessins bleus, et l'odeur du rôt de porc-frais engageait à se mettre à table. Le vieillard fit les honneurs du dîner

avec une amabilité qui eut pour effet de mettre chacun à son aise. Jeanne apporta pour dessert un grand plat de fraises arrosées de crême, et lorsque le repas fut terminé, le père Girard s'adressant à Pierre lui dit d'un ton amical :

—Mon fils Jules m'a fait part, M. Montépel, de vos sentiments à l'égard de Jeanne. Je vous connais à peine, mais comme je vous l'ai dit tantôt, les amis de mon fils sont les miens. Je vous parlerai donc avec une plus grande liberté sur un sujet qui nous intéresse mutuellement. Vous aimez Jeanne, et en brave garçon que vous êtes, vous lui avez déclaré votre amour devant son frère. Avant de me prononcer sur une question aussi délicate et aussi importante pour le bonheur de mon enfant, permettez-moi de vous demander, monsieur, si vous avez consulté votre père à ce sujet ?

—Ma foi, M. Girard, répondit Pierre, je vous avouerai franchement que je n'y avais pas même songé. Je suis d'un âge où il m'a semblé qu'il m'était loisible d'arranger moi-même mon avenir ; surtout pour ce qui regarde le choix d'une femme. Je vous dirai cependant, que mon père et moi, nous diffé-

rons d'opinion sur plus d'un sujet, mais que nous n'en sommes pas, pour tout cela, en plus mauvais termes.

—Très bien, mon ami ; je vous remercie de votre franchise. Permettez-moi donc à mon tour de vous dire qu'il y a peut-être dans l'histoire de votre famille et de la nôtre, des empêchements à cette union que vous paraissez désirer si ardemment. Je m'empresse de vous dire que ces obstacles ne sauraient venir de moi ; tout au contraire. Il est donc de mon devoir, avant d'aller plus loin, de vous raconter les détails de cette histoire ; mes enfants eux-mêmes n'en connaissent rien, et c'est pourquoi je vais saisir l'occasion de les instruire sur ce sujet. Quand vous m'aurez entendu, vous me direz, après mûres réflexions, si vous désirez encore épouser ma fille. Je vous répondrai alors, mais pas auparavant.

Jules et Pierre se regardèrent avec surprise et la pauvre Jeanne devint pâle et tremblante. Quel terrible secret pouvait-il donc y avoir entre les deux familles, pour faire hésiter le vieillard dans une circonstance aussi solennelle ?

Le père Girard ne parut pas observer le trouble que ses paroles avait causé, et après

avoir arrangé son fauteuil, il commença le récit de l'histoire promise :

—"Afin que vous puissiez bien comprendre toute la portée des faits que je vais vous raconter, mes enfants, il va me falloir remonter un peu loin. Ma famille habite Contrecœur depuis plusieurs générations, et les Girard ont toujours été considérés comme bons Canadiens et honnêtes citoyens, de père en fils. Comme tous les jeunes hommes d'alors, j'ai fait dans ma jeunesse plusieurs excursions lointaines, avec mes camarades du village. J'avais choisi la vie ardue et aventureuse de " coureur des bois."

C'était vers l'année 1825, si mes souvenirs ne me font pas défaut. Accompagné de plusieurs camarades de chasse, j'avais repris, après trois mois d'une visite à la maison paternelle, le chemin du nord-ouest, en suivant cette fois une route nouvelle pour moi. Nous descendîmes à Québec, et après avoir fait ample provision de vivres et de munitions pour le voyage, nous confiâmes gaiement notre canot d'écorce aux flots du St. Laurent. Nous fûmes bientôt à la rivière Saguenay, que nous remontâmes jusqu'au lac St. Jean. Là, nous fîmes une halte de quelques jours, avant de

nous engager sur la rivière Paribouaca qu'aucun de nous n'avait encore explorée. Après nous être suffisamment reposés des fatigues du voyage, nous reprîmes la route du lac Mistissimi où la rivière Rupert prend sa source, et nous atteignîmes sans accident et sans avoir rencontré de sauvages hostiles, les montages Ouatchiche qui séparent cette partie du Bas-Canada des territoires de la baie-d'Hudson. Nous nous organisâmes pour le portage fatigant qui existe entre la tête de la rivière Paribouaca et les bords du lac Mistissimi, mais nous ne pouvions voyager qu'à petite journée.

Nous avions atteint le sommet le plus élevé de ces montagnes sauvages, et nous apercevions dans le lointain, les bords de la rivière Rupert qui serpente dans de vastes prairies s'étendant à perte de vue. Nous avions campé pour la nuit, et comme c'était mon tour de fournir le gibier nécessaire au lendemain, je pris mon fusil et mon couteau de chasse, et me débarrassant de tout bagage superflu, j'entrai à l'aventure dans la forêt, dans l'espoir d'y rencontrer un chevreuil ou un orignal. Je m'avançai en chantonnant un air du pays, et m'abandonnant à mes souvenirs je ne fis pas attention que depuis une heure, je marchais

toujours sans m'occuper beaucoup du but de mon excursion. J'entendis deux ou trois fois remuer les broussailles autour de moi, mais je n'y fis aucune attention, pensant que ma présence avait probablement effrayé les lièvres et les perdrix qui abondent dans ces parages. La nuit était arrivée quand je secouai mes souvenirs qui étaient au Canada, pour m'occuper du présent qui me faisait un devoir de rapporter au camp une pièce de gibier quelconque. J'armai mon fusil et je m'avançai avec précaution, convaincu de rencontrer bientôt une victime, quand je sentis une main pesante s'abattre,par derrière, sur mon épaule. Je me retournai vivement en portant en même temps la main sur mon couteau de chasse.

Un Indien me regardait en face et m'adressait quelques paroles d'une langue que je ne comprenais pas, en me faisant signe de le suivre. J'allais répondre à son invitation inattendue par un coup de couteau bien appliqué, quand je remarquai que les manières d'agir de mon interlocuteur étaient plutôt humbles et conciliantes, qu'hostiles. Je lui adressai la parole en langue montagnaise qu'il parût comprendre, et aux questions que je lui fis sur

sa présence inattendue, seul, au milieu de ces forêts, il me répondit :

—" Mon frère qui me paraît un chasseur canadien, sait peut-être, que sur les bords du lac Néquabon, à deux jours de marche d'ici, habite une tribu d'Indiens qui vivent de chasse et de pêche et qui de tous temps ont été les amis des visages pâles. Nous avons parmi nous une robe noire qui nous a enseigné à aimer le Grand Esprit des blancs et à prier chaque soir la bonne Vierge Marie. Depuis un mois, notre père est malade, bien malade, et il m'a demandé de venir ici, sur la route des chasseurs canadiens qui se dirigent vers la baie-d'Hudson, afin de demander que l'un d'eux se rende avec moi, auprès de lui, pour recevoir ses dernières instructions avant qu'il n'entreprenne le grand voyage d'où l'on ne revient pas."

Et comme gage de la sincérité de ses paroles, l'Indien déposa à mes pieds, ses armes qu'il avait détachées de son ceinturon en cuir.

Je lui répondis que je devais de toute nécessité informer mes compagnons de voyage de sa demande, avant d'y acquiescer, et je lui enjoignis de me suivre au camp, ce qu'il

fit avec une bonne volonté qui désarma tous les soupçons que j'aurais pu entretenir sur la franchise de ses intentions.

Mes amis furent assez surpris de me voir arriver accompagné d'un peau-rouge, au lieu de leur apporter le gibier que je leur avais promis. Je leur expliquai la démarche du messager de la tribu du lac Néquabon, et après avoir pris sa demande en considération, il fut décidé que je me rendrais, accompagné de Pierre Dugas et du guide indien, auprès du missionnaire, pour lui rendre les services dont il pourrait avoir besoin. Nos autres compagnons au nombre de dix continueraient le portage et attendraient notre retour à un endroit désigné sur les bords du lac Mistissimi.

Le lendemain, de grand matin, nous nous mîmes en route sous la direction du sauvage, et deux jours après, nous étions au village des Peaux-Rouges qui nous reçurent amicalement, mais qui nous apprirent que nous arrivions trop tard et que le saint prêtre était mort le jour précédent. Il leur avait confié certains papiers qu'il les avait chargés de remettre au premier Canadien-français qui paraîtrait digne de confiance au chef de la tribu.

Aidé de ces pauvres sauvages, dont la douleur faisait mal à voir, nous rendîmes les derniers devoirs religieux aux restes du saint homme, en lisant sur sa fosse le service des morts qui se trouvait dans le livre de prières que ma mère avait placé au fond de mon sac de voyage.

Le chef me remit ensuite les papiers du missionnaire, lesquels se trouvaient enfermés dans une forte écorce de bouleau et étaient adressés au supérieur des Sulpiciens, à Montréal. Il me transmit de plus, de vive voix, l'ordre du défunt, de ne jamais les remettre à âme qui vive, si ce n'était au supérieur lui-même en personne, ou en cas de grand danger pour ma vie, à un homme en qui j'aurais la plus grande confiance.

J'acceptai l'obligation, sentant que je rendais un service probablement très important à celui qui était venu sacrifier sa vie à la conversion d'une tribu barbare du Nord-Ouest.

Qui sait ce que cachait de sacrifices et d'abnégation, l'histoire de cet homme de Dieu que la mort était venu enlever loin de ses parents, de ses amis et même de toute personne qui pût recevoir les dernières confidences de ses lèvres mourantes ?

Nous quittâmes, le lendemain, le village indien pour rejoindre nos camarades, et six mois plus tard, je revenais à Contrecœur après avoir fait une chasse magnifique.

Mes gages que j'avais économisés avec soin, me permirent d'acheter un coin de terre où je bâtis une maisonnette. Ma femme était alors une jeune fillette de 18 ans, au teint frais comme la rose. Je succombai aux attraits d'une amitié d'enfance qui était devenue un sentiment plus tendre, et je la priai de partager mon sort.

Elle accepta ; mais je résolus de remplir, avant mon mariage, la promesse que j'avais faite au chef de la tribu des sauvages du lac Néquabon. Je me rendis à Montréal, et je remis entre les mains du supérieur de St. Sulpice, les documents qui m'avaient été confiés d'après les ordres du missionnaire expirant.

Quinze jours plus tard, il y avait noce dans la famille, et je conduisais à l'autel celle qui fut ma compagne dévouée, et que la mort m'a enlevée à la naissance de Jeanne.

Plusieurs mois s'écoulèrent et je vivais heureux dans l'humble demeure qu'égayait la présence de ma jeune femme. J'avais à sa

demande abandonné la vie aventureuse du trappeur, pour m'occuper d'un petit négoce qui nous permettait de vivre dans une honnête aisance.

Un soir, à la brunante, que je fumais tranquillement ma pipe sur le seuil de mon petit magasin, un voisin qui revenait du village m'informa qu'il y avait une lettre pour moi, chez le maître d'école de Contrecœur. Ce brave homme qui cumulait les fonctions de magister et de maître de poste, l'avait prié de m'en informer. Il me faut vous dire, mes enfants, qu'il y a quarante ans, le service des postes ne se faisait pas aussi régulièrement qu'aujourd'hui. Le courrier ne passait à Contrecœur que deux fois par semaine, et la réception d'une lettre faisait alors époque dans la famille d'un villageois.

Le lendemain, de bonne heure, je me rendis au "fort" et jugez de ma surprise, quand en brisant l'enveloppe de la lettre en question, je vis la signature du supérieur des Sulpiciens de Montréal, à qui j'avais remis les papiers du missionnaire du lac Néquabon. Je possède encore cette communication dont je vais vous faire connaître le contenu.

Et le vieillard alla retirer d'une cassette,

un papier jauni qu'il déplia avec soin et qu'il lût d'une voix attendrie :

Direction Supérieure des PP. St. Sulpice,
Montréal, ce 20 juin 1827.

MONSIEUR,

"Je reçois de France, l'ordre de vous faire "parvenir au nom de M. le comte de Kénar-"dieuc, capitaine de frégate au service de Sa "Majesté, une traite de vingt mille francs, "payable à vue, chez Maître Larue, notaire, "rue Notre-Dame, à Montréal. M. le Comte "me prie en même temps de me faire, auprès "de vous, l'interprête de sa reconnaissance "pour le service signalé que vous lui avez "rendu, en lui faisant parvenir des nouvelles "d'un frère, M. le vicomte de Kénardieuc, "qu'il croyait mort depuis bien des années. "La dernière volonté de ce pauvre mission-"naire du Nord-Ouest que vous m'avez trans-"mise d'une manière si fidèle, n'était autre "chose qu'un testament en règle, sur lequel "était porté un legs de dix mille francs pour "celui qui délivrerait à Montréal, entre mes "mains, les documents en question. M. le "Comte vous prie d'accepter le double de "cette somme, en mémoire de la peine que

" vous avez prise pour lui faire connaître les " circonstances de la mort de son frère bien " aimé qui avait fait le sacrifice d'un grand " nom et d'une belle fortune, pour se dévouer " au salut des sauvages du Nouveau-Monde.

" Permettez-moi, monsieur, de vous féliciter " sur la récompense méritée que reçoit aujour- " d'hui la bonne action que vous faisiez alors " avec un cœur noble et désintéressé.

" Croyez monsieur, etc., etc.,

A.... B.

Ptre. Supérieur.

J'en croyais à peine mes propres yeux et je demandai au magister de me relire la lettre. Je repris, le cœur gros de bonheur, la route de ma chaumière, en songeant à la joie de ma petite femme quand elle apprendrait la bonne nouvelle.

Elle m'embrassa en pleurant ; je n'avais jamais cru jusque là que le bonheur pût faire verser des larmes.

Le village entier prit part à nos réjouissances, et tous les anciens des paroisses sud du fleuve, de Varennes à Sorel, vous raconteront encore aujourd'hui les détails de la fête qui eut lieu à cette occasion.

J'achetai une des plus belles fermes des environs, et pendant dix ans, rien ne vint troubler la paix et le bonheur de notre humble ménage.

XI

1837

Je passerai sans transition aux événements mémorables de la révolution de 1837. Je ne vous redirai pas les provocations brutales et la morgue insolente des autorités anglaises, car vous connaissez déjà les détails de cette lutte glorieuse du paysan canadien contre les prétentions insensées du gouvernement britannique. Le village de Contrecœur, se levant à la voix du grand tribun populaire, Louis Joseph Papineau, s'était préparé pour la lutte et formait avec St. Denis et St. Charles, le centre de l'insurrection. Un brave cœur,

Amable Marion, marchand du village, s'était mis à la tête du mouvement et avait fait un appel pressant à tous les jeunes fermiers des alentours. On avait organisé en secret une compagnie militaire et l'on faisait l'exercice chez moi, dans ma grange. Marion avait été nommé capitaine des patriotes et je le secondais en qualité de lieutenant. Nous avions appris la présence des troupes anglaises à Sorel et l'on s'attendait tous les jours à la présence du colonel Gore, soit à St. Denis s'il remontait le cours du Richelieu, soit à Contrecœur s'il suivait la rive sud du St. Laurent. Il s'agissait de se rendre à St. Charles pour arrêter Papineau et Nelson, mais les patriotes avaient juré de défendre au prix de leur vie, la liberté de leurs chefs. Papineau aurait désiré éviter l'effusion du sang, mais les choses en étaient rendues à un point où il était impossible de reculer. Le docteur Nelson, au contraire excitait les paysans à l'insurrection ouverte, et à une assemblée tenue à St. Charles pour discuter la situation, il avait dit :

—M. Papineau prêche la modération, moi je suis d'opinion contraire ; je vous dis que le temps est arrivé, et je vous conseille de mettre

de côté vos plats et vos cuillers pour en faire des balles.

Il fut donc résolu de résister aux mandats d'arrestation et chacun se prépara pour la lutte. On rassembla tous les vieux fusils des paroisses environnantes et ceux qui ne purent se procurer d'armes-à-feu, s'armèrent de fourches, de faux et de bâtons. Les patriotes de Contrecœur avaient établi un courrier quotidien avec leurs camarades de St. Denis et de St. Charles, et l'on s'attendait chaque jour à recevoir le signal du combat. Nous redoublions d'ardeur, et nos hommes quoique mal armés, se sentaient de force à rencontrer l'Anglais.

Le courrier de St. Denis qui nous arrivait généralement vers les dix heures du matin, manquait à l'appel le 23 novembre. Onze heures, midi, une heure et personne n'avait encore reçu de nouvelles de St. Denis ou de St. Charles. Quelques bûcherons qui revenaient du bois, affirmaient avoir entendu le bruit de la mousqueterie et du canon. Je me rendis en toute hâte auprès du capitaine Marion et après une courte consultation, nous résolûmes de rassembler nos hommes et d'aller faire une reconnaissance du côté de St. Antoine, sur la rivière Richelieu. En moins

d'une heure, nous avions réuni cinquante hommes et nous nous dirigions à travers la forêt pour rejoindre nos amis de St. Antoine. A mesure que nous approchions de la rive nord du Richelieu, il nous semblait entendre, en effèt, le bruit des coups de fusils dans le lointain. Nous prîmes le pas de course et quand nous arrivâmes à St. Antoine, tout le village était en émoi et les paysans étaient rassemblés près de l'église, se préparant à traverser la rivière pour porter secours aux patriotes de St. Denis qui étaient attaqués par les troupes du colonel Gore. Quelques braves de St. Ours, attirés par la canonnade, s'étaient aussi rendus à St. Antoine et après quelques moments de consultation, il fut résolu de placer la petite troupe sous les ordres du capitaine Marion et de traverser la rivière immédiatement, si c'était possible. On s'adressa à François Roberge, propriétaire du bac qui faisait le service entre St. Antoine et St. Denis, et en quelques instants l'embarcation fut chargée de vingt-cinq patriotes qui ramaient avec ardeur vers la rive sud du Richelieu. Les autres s'emparèrent des canots qu'ils trouvèrent sur la rive, et en quelques minutes cent "habitants" déterminés débar-

quaient à St. Denis et s'élançaient au pas de course au secours des patriotes qui soutenaient la lutte depuis le matin, de bonne heure. Roberge qui était un brave cœur s'était conduit en héros pendant la traversée. Les Anglais qui avaient observé le mouvement des patriotes de St. Antoine avaient braqué un canon sur le bac que conduisait Roberge, et un boulet emporta une planche de l'embarcation et fendit l'aviron du traversier. Celui-ci, sans se déconcerter, dit à ses compagnons : "Couchez-vous," et il continua à ramer sans perdre un seul coup d'aviron.

Notre arrivée, dans un moment critique, avait décidé de la victoire, et les habits rouges reprirent, tout penauds, la route de Sorel, poursuivis par nos hommes qui leur enlevèrent leur canon et quelques prisonniers. Impossible de vous peindre la joie et l'enthousiasme que causa ce premier succès parmi les patriotes. On félicita les volontaires de Contrecœur, de St. Antoine et de St. Ours de la part décisive qu'ils avaient prise au combat, et la nouvelle se répandit comme une trainée de poudre des rives du Richelieu aux bords du St. Laurent.

Nous reprîmes la route de Contrecœur, le

soir même, afin d'aller porter la bonne nouvelle aux amis du village. Le capitaine Marion fut porté en triomphe, et les habitants allumèrent un énorme feu de joie sur le rivage, afin d'apprendre à leurs amis de Lavaltrie, de Lanoraie et de St. Sulpice le premier triomphe de l'insurrection contre le despotisme anglais. Cette joie, hélas! fut de courte durée. La nouvelle de la défaite de St. Charles vint porter le découragement parmi les habitants insurgés. St. Charles avait été jusqu'alors le foyer de l'insurrection et c'est là qu'avait eu lieu la fameuse assemblée des six comtés. M. Debartzch, seigneur de l'endroit, chassé de sa maison par les patriotes à cause de sa trahison, s'était réfugié à Montréal où il avait divulgué les plans et les intentions des chefs canadiens. Le 25 novembre, vers deux heures de l'après-midi, cinq cents hommes de troupes anglaises commandées par le colonel Wetherall, s'avancèrent sur St. Charles par le chemin de Chambly. Les patriotes s'étaient retranchés, sous les ordres de Gauvin, dans le manoir du seigneur Debartzch. Cette maison bâtie en pierre était située au milieu d'un parc et ne possédait réellement aucune valeur, comme

lieu de défense. Dominée par une colline, il était évident qu'une pièce de canon devait suffire pour la mettre en ruine en quelques instants. Il est malheureusement trop vrai, qu'avec toute leur valeur française, nos chefs ne possédaient aucune notion de l'art militaire, et la boucherie de St. Charles en fut une preuve éclatante. Le colonel Wetherall occupa la colline qui dominait le camp où les patriotes étaient retranchés, et il ouvrit le combat par une décharge d'artillerie. Les patriotes se battirent comme des lions, mais la lutte était inégale, et le nombre, la discipline et les armes supérieures des troupes anglaises eurent bientôt raison de cette poignée de braves. Les anglais campèrent cette nuit-là dans l'Eglise de St. Charles et célébrèrent leur victoire par une orgie. Les chefs canadiens, Brown, Gauvin, Marchessault et Desrivières parvinrent à s'échapper et à gagner St. Denis où ils apportèrent la nouvelle du désastre. Les patriotes avaient perdu plus de quarante tués, trente blessés et trente prisonniers. Le découragement s'était emparé des paysans, et la défaite de St. Charles avait détruit l'enthousiasme créé par la victoire de St. Denis. Les chefs poursuivis et traqués

par la police anglaise s'enfuirent aux Etats-Unis. Ceux qui furent arrêtés montèrent sur l'échafaud pour payer de leur tête le " crime" d'avoir voulu résister à l'oppression britannique. C'est alors que commença cette chasse à l'homme qui dura pendant un an et qui eut pour résultat de semer la haine et la discorde dans nos campagnes canadiennes. On mit la police sur la piste de tous ceux qui avaient pris une part directe ou indirecte à l'insurrection ; on les traqua avec une persistance incroyable ; on mit leurs têtes à prix. Ceux qui furent arrêtés furent punis par la mort sur le gibet, l'exil aux Bermudes, la prison ou la confiscation de leurs propriétés. Inutile de vous dire que le capitaine Marion de Contrecœur fut au nombre de ceux qui furent signalés à la vengeance des autorités. Un mandat d'arrestation fut lancé contre tous les patriotes qui avaient pris part à la bataille de St. Denis ou qui s'étaient déclarés ouvertement en faveur de l'insurrection armée. Je me trouvais donc aussi au nombre de ceux qui avaient tout à craindre de la part des tribunaux anglais. Comme la plupart de mes camarades, je me préparais à prendre la route des Etats-Unis, quand le soir avant mon départ je reçus

la visite du capitaine Marion. Je m'étonnai de le voir, car je le croyais déjà parti. Ma femme pleurait en veillant à mes préparatifs de départ, et j'essayais de la consoler. Le capitaine me prit à part et me dit :

—Girard, j'ai reçu aujourd'hui la visite de mon père, qui habite Lanoraie. Le brave homme ayant appris la part importante que nous avons prise à l'engagement de St. Denis est venu m'offrir asile dans sa propre maison. Il prétend que j'y serai en parfaite sûreté. Maintenant, mon ami, j'ai voulu te consulter avant de rendre une réponse à mon père et j'ai voulu t'offrir de partager mon lieu de retraite, si tu crois prudent de rester à Lanoraie. Qu'en dis-tu ?

—Ma foi ! capitaine, je suis à vos ordres. Après avoir partagé avec vous les périls du combat, je suis prêt à vous tenir compagnie dans votre retraite.

—Bien ! très bien ! Il s'agit maintenant de s'éloigner sans éveiller les soupçons du voisinage. J'apprends que les habits rouges sont au bout-de-l'île, chez Deschamps, et qu'ils n'attendent que le moment propice pour faire une descente à Contrecœur. Il faut donc nous presser. Dis adieu à ta femme et partons.

J'embrassai ma femme après lui avoir donné les explications nécessaires, et quelques instants plus tard, je me trouvais chez le capitaine Marion, où nous attendait la voiture de son père.

Nous prîmes la route de Lanoraie, en longeant la rive sud du fleuve jusqu'à un point vis-à-vis l'église du village. Là, nous traversâmes le St. Laurent et il était deux heures du matin lorsque notre embarcation toucha la rive nord du fleuve, en face de la maison de M. Marion. Après avoir pris un copieux repas préparé à l'avance par madame Marion qui nous attendait, nous remontâmes en voiture pour nous diriger vers la forêt où le père de mon ami nous avait préparé une retraite dans sa "cabane à sucre," au milieu d'un magnifique bois d'érables. Cette cabane était assez confortable et le père Marion avait pris soin d'y placer des vivres pour plusieurs jours. On nous visiterait une fois par semaine, pendant la nuit, afin de ne pas éveiller les soupçons des villageois et nous devions rester ainsi cachés jusqu'à nouvel ordre. Madame Marion avait aussi pris soin de nous faire parvenir quelques livres pour aider à "tuer" le temps, et somme toute, nous n'avions pas

trop à nous plaindre de notre position. Nous étions dans notre solitude depuis un mois et l'on nous avait tenus au courant des événements politiques. Nous avions aussi reçu des nouvelles de Contrecœur. Nous attendions avec impatience que l'excitation fut apaisée afin de pouvoir reprendre la route du village, lorsqu'un jour, nous entendîmes, dans la forêt voisine, le bruit cadencé de la hache d'un bûcheron qui abattait un arbre. Nous ne fîmes que peu d'attention à ce fait assez ordinaire, mais le lendemain le bruit recommença et ce n'était plus un bûcheron mais plusieurs bûcherons qui venaient probablement d'établir un "chantier" pour la coupe du bois de corde, pendant l'hiver. Nous étions à discuter le danger d'un tel voisinage pour nous, lorsque nous fûmes dérangés par la voix d'un homme qui frappait à la porte de notre cabane en nous demandant d'ouvrir. La fumée qui s'échappait de notre retraite avait trahi notre présence et un bûcheron, poussé par la curiosité, avait voulu savoir ce qui se passait d'étrange dans la "cabane à sucre" du père Marion. Bon gré, mal gré, il nous fallut ouvrir et nous trouvâmes en présence d'un homme jeune encore qui portait le

costume " d'étoffe du pays " des fermiers canadiens. Il nous fut facile de voir, du premier coup d'œil, que nous n'avions pas affaire à un homme de peine, mais plutôt au fils d'un fermier des environs. Le jeune homme s'excusa de nous avoir ainsi dérangés, mais il avait vu la fumée de la cabane et comme nous étions en décembre et qu'il faisait froid, il était venu nous demander le privilège de se réchauffer auprès de notre feu. Force nous fut donc de le recevoir aussi cordialement que possible, et comme il ne nous posa pas de questions indiscrètes, nous résolûmes d'attendre l'arrivée du père Marion qui devait nous visiter le soir même, pour lui faire part du voisinage des bûcherons et de la visite du jeune homme. Il était passé minuit, lorsque le père Marion frappa à la porte de la cabane. Nous lui racontâmes en détail, la nouvelle importante de la présence des étrangers, et le vieillard hocha la tête d'une manière qui fit croître nos appréhensions.

—Ce jeune homme que vous avez vu, nous dit le père Marion, doit être le fils Montépel de Lavaltrie. Son père est propriétaire de la "sucrerie" voisine et il est probable qu'il a décidé de "faire chantier," cet hiver.

Si mes prévisions sont correctes, il ne vous reste qu'à fuir immédiatement, car les Montépel de Lavaltrie sont connus pour des bureaucrates enragés et vous serez dénoncés aux autorités anglaises. Je vais m'informer de la chose et je reviendrai demain vous avertir. En attendant, soyez prudent ; ayez l'œil ouvert et défiez-vous des bûcherons de la forêt voisine. Demain soir, à neuf heures, je serai ici pour vous communiquer les informations que j'aurai prises sur leur compte.

Le vieillard reprit immédiatement la route du village et nous laissa seuls pour discuter les nouvelles importantes que nous venions d'apprendre. La situation n'était pas des plus rassurantes. Si nous étions arrêtés, il était à peu près certain que nous payerions de notre tête la part que nous avions prise à l'insurrection. Nous attendîmes avec une impatience que vous dévinez sans doute, le retour du père Marion. Le lendemain se passa sans qu'aucun incident remarquable vint troubler notre retraite. Nous entendions le bruit sec des haches des bûcherons, mais personne n'approcha de la cabane. Le soir à neuf heures, comme il nous l'avait promis, le père de mon ami arriva à la cabane et nous

annonça de bien mauvaises nouvelles. Celui que nous avions vu était en effet le fils Montépel, et toute la paroisse, de Berthier à Lavaltrie, savait déjà qu'il y avait deux personnes cachées dans la "cabane à sucre" du capitaine Marion. Il nous fallait fuir sans retard, car les autorités avaient probablement déjà appris le lieu de notre retraite et la police devait être à nos trousses. Le père Marion avait tout préparé pour notre fuite : nous devions nous rendre au "rang" de St. Henri, prendre la route à peu près solitaire qui conduit au "Point-du-jour" et de là nous diriger vers le village de St. Sulpice pour tâcher ensuite de gagner la frontière des Etats-Unis. Nous étions à faire nos préparatifs de départ, lorsque nous entendîmes les aboiements du chien auquel le père Marion avait confié la garde de sa voiture. Quelque chose d'étrange se passait au dehors car les aboiements redoublèrent. J'entr'ouvris la porte pour découvrir les causes de cette alerte et j'aperçus dans la clairière, trois cavaliers qui se dirigeaient vers nous. Je refermai précipitamment la porte de la cabane et j'eus à peine le temps de communiquer ma découverte à mon ami et à son père, quand nous

entendîmes le bruit des voix des étrangers qui s'étaient arrêtés et qui se préparaient probablement à mettre pied-à-terre. Nous avions, tous les trois, saisi la signification de l'arrivée de ces trois hommes pendant la nuit : on venait pour nous arrêter. La même pensée avait produit la même détermination : il fallait résister. Pas une parole ne fut prononcée, pas un signe ne fut échangé. Chacun prit ses armes, résolus à vendre sa vie le plus chèrement possible. Nous avions trois bons fusils de chasse chargés de chevrotines, et s'il fallait en arriver là, nous étions prêts à combattre et à mourir. Le chien continuait à aboyer avec fureur et les cavaliers devaient être indécis, car quelques moments s'écoulèrent avant qu'ils ne se résolussent à frapper à la porte. L'un d'eux s'approcha enfin et demanda à haute voix l'entrée de la cabane. Je lui répondis par trois questions :—Qui était-il ? D'où venait-il ? Que voulait-il ? L'étranger répondit en mauvais français qu'il était à la recherche de deux patriotes fugitifs, Jean-Baptiste Girard et Amable Marion, et qu'il avait le pouvoir et l'autorité de les arrêter, morts ou vifs.

Nous nous consultâmes un instant avant de

leur répondre et le capitaine Marion nous proposa de sortir hardiment de la cabane et de leur résister, coûte que coûte, s'ils faisaient mine de nous arrêter. Le vieillard paraissait indécis, mais comme le temps s'écoulait et qu'il fallait prendre une résolution immédiate, je répondis à l'étranger que nous allions sortir et que nous pourrions alors causer avec lui, avec plus de facilité. Il est fort probable que le mouchard anglais prit ces paroles comme acte de soumission, car nous l'entendîmes qui disait à ses compagnons :

—" We've got them all right, Jack."

—Attends un peu mon bonhomme, murmurai-je entre mes dents, et nous allons voir si tu es "all right." Et nous sortîmes tous les trois, armés jusqu'aux dents, au grand étonnements des Anglais qui pensaient nous avoir pris comme dans une souricière. Il y eut un moment d'hésitation, de part et d'autre, lorsque nous nous rencontrâmes face-à-face, et je fus le premier à rompre le silence.

—Que nous voulez-vous ? leur dis-je en français, et en les apostrophant avec rudesse.

—Etes-vous les nommés Marion et Girard, de Contrecœur ? me répondit celui qui nous

avait déjà parlé et que je reconnaissais par le timbre de sa voix.

—Admettant que nous soyons Marion et Girard, répondis-je, que prétendez-vous faire ? nous arrêter ?

—Oui ! au nom de la reine, notre gracieuse souveraine, je vous arrête, comme traîtres et rebelles au gouvernement.

—Eh bien ! M. l'Anglais ! veuillez dire à votre souveraine qu'il ne nous plaît pas de nous rendre comme des poltrons, et je vous donne ma parole que si vous levez la main contre nous, vous le faites au péril de votre vie de mouchard. Entendez-vous !

Et en disant cela, d'un commun accord, nous avions, mes camarades et moi, armé nos fusils. L'obscurité nous empêchait de voir tous les mouvements des Anglais qui se trouvaient à quelques pas, mais il nous fut facile de deviner les sentiments qui les agitaient. Ils avaient compté sur une soumission complète, et ils se trouvaient en face de trois hommes bien armés et décidés à défendre leur liberté. Une consultation à voix basse eut lieu entre les trois étrangers et nous crûmes entendre la voix et l'accent canadien de celui

à qui on avait confié la garde des chevaux. Le père Marion nous dit à voix basse, qu'il croyait reconnaître le fils Montépel, mais la distance et l'obscurité nous empêchaient de nous assurer de l'exactitude de cette supposition. La conversation des étrangers continuait toujours et l'impatience nous gagnait. Je m'avançai de quelques pas, tout en continuant de me tenir sur mes gardes, et m'adressant à nos adversaires :

—J'ignore, Messieurs, ce que vous prétendez faire, mais si vous avez l'intention de mettre vos ordres à exécution, veuillez vous dépêcher un peu. Nous vous attendons de pied ferme. Trois contre trois, que diable! la partie nous semble égale.

Celui qui nous avait déjà adressé la parole s'avança à son tour vers nous :

—Vous connaissez sans doute, nous dit-il, la sévérité du gouvernement contre les patriotes, et je vous conseille fortement de ne pas aggraver vos torts en luttant contre la loi. Rendez-vous paisiblement et je vous promets d'intercéder auprès des autorités, dans votre affaire.

—Ah ça! M. l'Anglais! répondis-je en me fâchant graduellement, pour qui nous prenez-

vous ? Vous a-t-on accoutumé à ces manières de lâcheté et de couardise ? Si vous voulez le combat, en avant, nous sommes prêts, sinon prenez la route du village au plus vite, ou nous commencerons nous-mêmes la lutte. Tenez-vous le pour dit !

Encore un moment de silence, et nos trois gaillards se décidèrent à remonter à cheval. Nous avions l'œil ouvert sur tous leurs mouvements. Au moment de s'éloigner, celui qui paraissait le chef de la bande nous dit d'une voix colère :

—Prenez garde ! nous représentons ici la loi, et vous êtes sous le coup d'une accusation de haute trahison. Tôt ou tard vous aurez à répondre de votre résistance devant les tribunaux.

Le capitaine Marion qui possédait un caractère violent voulait s'élancer sur les mouchards, mais son père l'en empêcha. Il répondit cependant d'une voix rendue vibrante par la colère :

—Vous êtes la loi et nous sommes la trahison. Eh bien ! laissez-moi vous dire, ce soir, que la loi est représentée par la trahison d'un Canadien-français et la poltronnerie de deux Anglais. Vous êtes trois hommes qui

représentez la loi et vous hésitez à remplir votre mandat. Vous êtes des lâches.

Et le capitaine, n'écoutant que sa colère allait s'élancer de nouveau vers les cavaliers, quand il fut encore retenu par son père qui se plaça devant lui.

—Laisse-les s'éloigner paisiblement, Amable, lui dit le vieillard. Tu as déjà à répondre à une accusation de haute trahison, ne va pas te charger d'un crime nouveau en attaquant les représentants de la force. Puisqu'ils sont trop lâches pour se mesurer avec nous, laisse-les partir, mon fils.

Les trois cavaliers, pendant ce temps-là, avaient repris, au galop, la route du village où ils allaient probablement chercher du renfort et il nous fallait nous sauver en toute hâte pour échapper aux nouvelles recherches de la police. Heureusement que tout était préparé pour notre fuite, et le galop des chevaux résonnait encore au loin sur la route que nous abandonnions, à notre tour, notre retraite pour nous diriger vers la "concession" de St. Henri afin de prendre la route de St. Sulpice, en passant par le "Point-du-jour." Le père Marion nous conduisit chez un brave cultivateur de ses connaissances, M. Robillard, de

St. Sulpice, qui nous reçut avec plaisir et qui nous offrit asile dans sa maison, en attendant l'époque où nous pourrions, sans trop de danger, tenter de franchir la frontière américaine. On nous relégua dans la cave de la maison, pour plus de sûreté, et c'est là qu'Amable Marion contracta les germes de la maladie qui le conduisit au tombeau. Mon camarade qui avait déjà une fort mauvaise toux fut atteint de cette terrible maladie, la "phthisie galopante" et quelques jours plus tard, il expirait entre mes bras, victime de son dévouement à la cause de la liberté de son pays. Ses restes furent enterrés nuitamment dans le cimetière de Lanoraie, car on craignait de me compromettre en lui donnant des funérailles publiques. Huit jours plus tard, je réussissais à m'échapper en traversant à Verchères et en prenant sous le travertissement d'un maquignon américain, la route de la frontière. Ma connaissance de la langue anglaise aidant, je réussis à me diriger sur St. Albans sans éveiller les soupçons de la police. Je me trouvais hors de danger, mais mon brave ami avait succombé à la peine. Inutile de vous redire ici les tourments et la misère de l'exil. Je m'étais rendu à Burlington où

s'étaient réfugiés la plupart des patriotes fugitifs, et je suivais avec une anxiété bien facile à comprendre la marche de événements, au Canada. Mes biens furent saisis et confisqués au profit du gouvernement et ma femme se trouva dans un état voisin de la misère. Ayant réussi à obtenir du travail dans une fabrique d'ébénisterie, il me fut possible, en vivant avec une grande économie, d'amasser la somme nécessaire pour payer les frais de voyage de ma femme qui désirait venir me trouver afin de partager mon sort. Nous vécûmes ainsi pendant trois ans, à Burlington, dans une position plus ou moins difficile, car les affaires n'allaient pas très bien et il fallait se contenter de peu. Quand arriva l'époque où les réfugiés canadiens purent reprendre la route du pays, j'hésitai, malgré mon ardent désir de revoir le Canada. Mes propriétés étaient passées en des mains étrangères et il me répugnait d'aller, de nouveau, vivre sous un gouvernement qui nous avait fait tant de mal. J'étais jeune encore, cependant, et pour obéir aux désirs de ma femme, je me rendis à Montréal d'abord, où j'obtins du travail dans une maison de commerce, et je vins m'établir plus tard dans la maisonnette que j'habite

encore aujourd'hui. Ma femme, comme je vous l'ai dit déjà, mourut en donnant le jour à Jeanne, et je me consacrai entièrement à l'éducation de mes enfants. Je n'étais pas riche, mais il me fut possible, en travaillant bien fort et en vivant de peu, de donner quelques années de collège à Jules et quelques mois de couvent à Jeanne. J'aurais voulu faire plus, mais mes forces m'abandonnaient graduellement et je me faisais vieux et infirme. Je m'étais scrupuleusement abstenu de me mêler aux luttes politiques, mais je voyais avec douleur notre beau comté de Verchères entre les mains du parti conservateur. L'élément libéral, cependant, faisait des efforts patriotiques pour obtenir le contrôle des affaires, et un jeune notaire du village de Verchères s'était bravement mis sur les rangs pour faire la guerre au chef reconnu des tories dans le Bas-Canada. Il y avait tous les dimanches, pendant la période électorale, des discussions politiques, sur la place de l'église, entre les candidats rivaux. Je me trouvais un jour, par hasard, à l'une de ces réunions où s'étaient donné rendez-vous les orateurs des deux partis, quand je remarquai parmi ceux qui étaient inscrits pour prendre la parole, la

figure du fermier Jean-Louis Montépel, de Lavaltrie. Je ne l'avais vu qu'une fois lors des événements mémorables de 1837, mais je me rappelai parfaitement sa figure. La discussion commença avec assez de calme, de part et d'autre, mais on en vint bientôt aux gros mots et je me laissai emporter, malgré mon grand âge, à crier : A bas Montépel ! quand celui-ci s'avança sur l'estrade pour adresser l'asemblée. Fidèle à ses opinions d'autrefois il était resté conservateur et fit un appel véhément en faveur du candidat tory. J'ignore encore ce qui me poussa à lui répondre, mais lorsqu'il termina sa harangue, je me trouvais sur l'estrade et je m'avançai pour parler, aux acclamations de mes amis du village qui criaient à tue-tête :—M. Girard ! M. Girard ! J'avais la tête en feu et je me laissai aller à des personnalités regrettables. Je rappelai les antécédents de M. Montépel pendant la lutte de l'insurrection de 1837 ; je l'accusai d'avoir trahi son pays et d'avoir traqué ses frères, et terminai en comparant les tories du présent aux bureaucrates du passé. M. Montépel baissa la tête devant mes accusations et ne répondit rien, mais j'ai la conviction de l'avoir blessé profondément dans ses sentiments poli-

tiques et dans son amour-propre. Quelques années se sont écoulées depuis cet incident regrettable, mais n'avais-je pas raison de vous dire, mes enfants, qu'il y a dans l'histoire des familles Girard et Montépel, une page que je voudrais pouvoir effacer aujourd'hui au prix des quelques jours qui me restent encore à vivre. Je vous l'ai dit, M. Pierre Montépel, qu'il ne saurait y avoir de ma part, aucun empêchement à votre union avec ma fille, mais êtes-vous bien sûr qu'il puisse en être ainsi de la part de votre père, Jean-Louis Montépel, le bureaucrate de 1837 et le conservateur d'aujourd'hui ?

XII

GIRARD ET MONTÉPEL

Le vieillard en cessant de parler s'était laissé tomber en arrière, dans son fauteuil, car le long récit qu'il venait de faire l'avait fatigué. Les événements qu'il venait de raconter avaient excité son imagination et produit chez lui une émotion facile à comprendre dans des circonstances aussi importantes pour le bonheur de son enfant.

Jules et Jeanne se regardaient avec stupeur, car ils avaient ignoré jusque-là, qu'il y eût dans l'histoire de leur famille une page où était inscrite la trahison d'un Montépel. Jules, surpris par les révélations de son père ne savait que penser de cette étrange histoire, et la pauvre Jeanne sentait les sanglots qui lui

montaient à la gorge. Pierre avait baissé la tête dès les premières paroles où le nom de son père avait été mentionné dans le récit du vieillard, et le pauvre garçon semblait accablé par les sentiments de honte, de pitié et de colère qui se heurtaient dans sa tête en feu.

Le vieillard, étendu dans son fauteuil, avait laissé tomber sa tête sur sa poitrine, et ses longs cheveux blancs encadraient les traits de sa figure douce et mélancolique.

Personne ne paraissait vouloir rompre le silence qui devenait embarrassant, quand Pierre d'une voix émue et s'adressant au père de son amante :

—Monsieur Girard, le récit que vous venez de faire m'a trop profondément ému pour que j'essaie de vous rendre compte des sentiments si divers que je ressens maintenant. Qu'il me suffise de répondre franchement à la question que vous m'avez adressée avant de commencer votre récit, maintenant que je sais tout. Vous m'avez dit, que pour votre part, vous n'aviez aucune objection à opposer à mon union avec Mademoiselle Jeanne, si, après avoir entendu votre histoire, je persistais à vouloir épouser votre fille. Voici ma réponse : Monsieur Girard, avec la connaissance par-

faite de tout ce qui se rattache à l'histoire de nos familles, j'ai l'honneur de vous demander la main de votre fille.

—Mon Dieu! M. Montépel! réfléchissez bien à ce que vous faites avant de vous engager par une promesse solennelle. Nous sommes pauvres, vous êtes riche. J'ai tout lieu de croire que votre père s'opposera énergiquement à cette union, et que si elle avait lieu il en résulterait pour vous un état de choses fort désagréable, sinon une rupture éclatante avec votre famille. Vous avez vingt-cinq ans, je le sais, mais même à votre âge, il faut faire la part de sa famille. Je ne voudrais pour rien au monde être la cause, même innocente, d'une querelle entre vous et votre père.

—M. Girard, répondit Pierre avec sang-froid, comme vous venez de le répéter vous-même, j'ai vingt-cinq ans, âge auquel un homme peut hardiment faire lui-même le choix de celle qui doit porter son nom. Quelles qu'aient été les fautes de mon père envers vous, il ne m'appartient pas de réveiller un passé dont je suis innocent, si vous, qui en avez été la victime, désirez l'oublier. J'aime mademoiselle votre fille de toute mon âme. Je sens que sans elle, je trainerais une vie malheu-

reuse et sans but. Encore une fois je vous demande la main de mademoiselle Jeanne.

Il y eut un moment de silence pendant lequel Pierre, Jules et Jeanne portèrent vers le vieillard qui hésitait encore, leurs regards suppliants. La pauvre Jeanne, qui sentait que le bonheur de toute sa vie se trouvait en jeu, laissa échapper un sanglot étouffé, et ne pouvant plus retenir ses larmes, elle s'élança au cou du vieillard et cacha sa belle tête sur le sein de son père qui la pressa sur son cœur.

—Eh bien! soit! dit enfin le vieillard, je consens à tout. Je n'ai plus que quelques jours à vivre, mes enfants, et mon cœur me dit que je ne saurais remettre le bonheur de ma fille entre de meilleures ou de plus honnêtes mains. Si j'ai hésité un instant, c'est que j'ai craint que l'inimitié du passé n'ait laissé des traces pour l'avenir, mais je crois que maintenant tout est oublié. M. Pierre Montépel je vous accorde la main de ma fille Jeanne.

—Merci! oh merci! répondit le jeune homme, en serrant avec effusion les mains du vieillard. Je jure, M. Girard, au nom de tout ce qui m'est sacré, d'aimer et de protéger Jeanne, votre fille, ma fiancée.

Jules embrassa sa sœur et serra la main de son ami, et une fois la glace brisée et la question décidée, chacun donna cours à ses sentiments. Seule, la jeune fille cachait son bonheur sous sa timidité naturelle et sous une réserve fort facile à comprendre. Les projets allaient bon train et Pierre, malgré le caractère opiniâtre de son père, ne doutait pas qu'il viendrait à donner son consentement à son mariage avec Jeanne Girard. On passa le reste de l'après-midi à causer en famille et quand vint le soir, Jules pensa avec discrétion qu'il ferait probablement plaisir à son ami et à sa sœur en s'éloignant un peu, afin de permettre aux nouveaux fiancés d'épancher le trop plein de leurs cœurs et de recommencer le délicieux roman — si ancien et toujours si nouveau — des premières amours.

Le vieillard fatigué par les émotions de la journée s'était retiré de bonne heure, et les deux amants avaient fait une longue promenade sur le sable argenté de la grève, que venaient lécher doucement les vagues paresseuses du grand fleuve. Pierre et Jeanne se redirent leurs premières impressions, leurs premières émotions, leurs premières pensées d'amour. Ils rééditèrent ce poëme délicieux

de deux cœurs qui s'aiment et qui, pour la première fois, se confient l'un à l'autre. La jeune fille, penchée timidement au bras de son amant aspirait avec délices les paroles d'affection passionnée que lui répétait Pierre. La pauvre Jeanne se laissait bercer doucement par son bonheur et entrait sans crainte, quoique avec timidité, dans le sentier parfois si difficile des passions humaines. Redire ici les riens charmants, les folies sublimes que se répètent les amoureux; raconter leurs transports d'un bonheur que rien ne trouble au début; révéler leurs projets pour l'avenir, serait une tâche trop difficile à remplir. Aussi, laisserons-nous à l'imagination du lecteur et de la lectrice, le soin de remplir, en consultant l'expérience du passé, le vide qui pourrait exister sur ce sujet.

Il était dix heures du soir quand Pierre prit congé de sa fiancée, et ce n'est qu'après lui avoir promis de revenir le mardi suivant, que le jeune homme tourna la proue de son fidèle canot vers les grands sapins du domaine de Lavaltrie qui apparaissait au loin comme une énorme tache noire dans la nuit. Pierre fit bondir sa légère embarcation sous les coups habiles et pressés de son aviron, et

chacun dormait à la ferme Montépel, lorsque le jeune homme sauta sur la plage et se dirigea vers la maison paternelle pour se retirer pour la nuit.

Jeanne avait repris, le cœur gros des émotions du jour, la route de la chaumière où l'attendait Jules. On causa pendant longtemps des événements qui s'étaient succédés depuis le commencement de la moisson et on fit la part belle aux amours présentes et aux espérances de l'avenir.

Inutile d'affirmer que le sommeil de Pierre à Lavaltrie et de Jeanne à Contrecœur ne fut qu'une longue suite de rêves chamarrés d'or, d'amour, et de bonheur.

Laissons les deux amants se réunir en songe, et revenons au récit plus prosaïque des faits qui ne sortent pas du domaine de la réalité. Pendant que Pierre se rendait à Contrecœur, pour demander à M. Girard la main de sa fille, il se passait à Lanoraie, des événements qui devaient tendre à compliquer la situation d'une manière fort épineuse. Le fermier Montépel après avoir présidé au dîner du dimanche où tous les employés de la ferme sont admis à la table du maître, avait proposé à sa femme de se rendre au village de Lanoraie

pour assister aux vêpres, et pour aller visiter ensuite son ami le notaire, afin de causer du projet de mariage entre Pierre et la fille du négociant, M. Dalcour. Madame Montépel avait accepté l'offre de son mari et l'on avait pris la route du village. On avait débattu pendant longtemps les clauses purement financières du contrat de mariage, sans cependant s'occuper de la question si importante de savoir si les enfants intéressés voudraient bien se soumettre sans réplique à ces marchés de leurs parents. Le négociant, M. Dalcour, avait pleine confiance dans la soumission de sa fille qui était, disait-il, trop "bien élevée" pour s'opposer aux projets de son père, quels qu'ils fussent. Le père Montépel avec la vivacité habituelle de son caractère en était arrivé à la même conclusion, quoique l'expérience du passé eût du lui inspirer des craintes à ce sujet. La mère ne semblait pas aussi satisfaite de tous ces projets bâclés d'avance sans le consentement des enfants, car elle connaissait trop bien le caractère de son fils pour supposer qu'il se soumît sans réplique à contracter un mariage qui ne fût pas selon ses goûts. Elle s'était contentée de faire quelques observations à son mari, car celui-ci

avait répondu, avec brusquerie, qu'il comptait bien sur l'obéissance tacite de son fils lorsqu'il s'agissait de lui procurer un établissement superbe et un mariage magnifique à tous les points de vue. Madame Montépel, pour ne pas contrarier le fermier, avait laissé faire sans mot dire, mais ce n'était pas sans craindre que tous ces arrangements fussent mis à néant, si Pierre n'approuvait pas le mariage que l'on prétendait lui imposer.

On prit le souper chez M. Dalcour où l'on fit connaissance, pour la première fois, avec la jeune fille à qui l'on destinait Pierre pour époux. La demoiselle était vraiment charmante et elle fut d'une politesse et d'une amabilité qui lui valurent immédiatement la sympathie de M. et Mme Montépel. Après le souper, on passa au salon, et la jeune fille, sans se faire prier, se mit au piano et joua quelques morceaux à la mode. Elle chanta aussi, d'une voix douce et modeste, quelques romances en vogue et réussit complètement par ses manières affables, à se mettre dans les bonnes grâces du fermier et de la fermière de Lavaltrie.

Les époux Montépel en retournant chez eux, ce soir là, causèrent longuement des pro-

jets d'union qu'ils avaient en tête pour leur fils, et la fermière depuis qu'elle avait vu la jeune fille, s'était dit, qu'après tout, il se pourrait bien faire que Pierre lui-même fût fort satisfait des arrangements que l'on avait faits sans le consulter. Le jeune homme avait vingt-cinq ans, âge auquel on est généralement marié depuis longtemps dans les campagnes du Canada français, et comme il fallait penser à l'établir convenablement sous le rapport pécuniaire, il était fort raisonnable de croire qu'il ne ferait pas trop d'objection à se voir doté d'une femme en même temps que d'une fortune. Il était tard quand on arriva à la ferme et il fut décidé que le père Montépel annoncerait à son fils, le lendemain matin, les projets que l'on avait formés sur son compte. Si Pierre, comme on ne paraissait pas en douter, donnait son assentiment à ces projets, on pourrait voir immédiatement à régler l'affaire d'une manière définitive. Somme toute, le vieillard paraissait fort satisfait de ce qu'il avait fait pour son fils, et nous l'avons dit déjà, la fermière depuis qu'elle avait vu la fille de M. Dalcour, s'était mise elle-même à espérer que tout irait pour le mieux.

Lorsque Pierre, un peu plus tard, arriva de Contrecœur où il venait de quitter Jeanne sur la grève du St. Laurent, tout le monde dormait profondément à la ferme Montépel. Le jeune homme après avoir mis son embarcation en sûreté se glissa sans bruit jusqu'à sa chambre où il demeura appuyé, pendant plus d'une heure, à sa fenêtre qui donnait sur le fleuve. Son imagination cherchait à percer l'obscurité rendue moins intense par la pureté de l'atmosphère et par les étoiles qui scintillaient au firmament. On apercevait au loin le clocher de l'église de Contrecœur, et plus bas, une petite tache grisâtre désignait à l'œil de Pierre, la chaumière où reposait Jeanne, sa fiancée. Après avoir, pendant longtemps, tourné et retourné une foule de plans dans sa tête, le jeune homme en arriva à la conclusion qu'il valait mieux s'expliquer immédiatement avec son père sur un sujet aussi important. Il résolut donc de faire part à ses parents, dès le lendemain, de la démarche qu'il avait faite auprès de M. Girard de Contrecœur, et de ses résultats. Le pauvre garçon était loin de se douter des engagements que l'on avait pris sans le consulter; aussi s'endormit-il ce soir-là, en pensant à Jeanne et à l'avenir d'a-

mour et de bonheur qui lui serait accordé avec la main de la jeune fille.

XIII

PÈRE ET FILS

Pierre, selon son habitude, s'était levé de bonne heure, le lendemain matin, pour vaquer aux travaux de la ferme. On devait commencer le chargement des foins sur les bateaux qui les transporteraient à Montréal, et le jeune homme devait livrer les cargaisons et en exiger les reconnaissances de la part des capitaines. Le transport du foin de la ferme aux bateaux se faisait sur des allèges et chaque embarcation était sous la direction d'un employé qui en vérifiait la quantité. Pierre se rendit donc sur la grève pour commencer son travail, après avoir décidé d'attendre l'heure du midi pour faire

part à son père des événements de la veille. Le fermier qui dirigeait tout, se trouvait trop occupé, pendant les premières heures de la matinée, pour avoir l'occasion, de son côté, de communiquer à son fils ses projets de mariage et d'établissement. Chacun attendait l'occasion favorable de s'expliquer, sans se douter le moins du monde des doubles projets que l'on avait en vue. Les travaux de chargement commencèrent avec lenteur, car il était nécessaire d'établir un va-et-vient continuel entre le rivage et les bateaux pour régulariser le travail des hommes de ferme et des marins. Vers dix heures du matin, à un moment où les allèges se trouvaient au large, près des bâteaux, le fermier se rencontra sur la grève, seul, avec son fils ; et comme il devait s'écouler près d'une heure avant le retour des marins, la conversation s'engagea insensiblement et le père Montépel se décida à aborder la grande question :

—Nous avons causé, ta mère et moi, commença le vieillard en s'adressant à son fils, sur le sujet fort important de ton établissement prochain, et après avoir examiné la question sous toutes ses faces, nous en sommes arrivés à la décision de te lancer dans le com-

merce. Il s'agissait de trouver un magasin bien achalandé où tu pourrais t'établir, et avec l'aide d'employés compétents, continuer les affaires de ton prédécesseur. J'ai consulté sur ce sujet le notaire de Lanoraie et nous croyons avoir trouvé ton affaire. Que penses-tu de l'idée? te paraît-elle favorable?

—Ma foi! mon père! répondit Pierre, j'allais moi-même vous proposer quelque chose dans ce genre-là et je vous remercie de m'avoir devancé. J'ai pensé comme vous, qu'il me fallait voir à m'établir quelque part et le commerce dont vous me parlez m'irait assez, quoique j'aie bien peu d'expérience dans les affaires.

—Bah! tu es intelligent et tu possèdes l'éducation nécessaire pour te mettre vite au courant de tout ce qui regarde l'administration d'un magasin de campagne. Tu connais sans doute M. Dalcour de Lanoraie. Après avoir amassé une jolie fortune, le vieux négociant désire se retirer des affaires et disposer de son fonds de magasin à des conditions fort raisonnables. J'ai pensé à toi et les conditions de vente sont arrêtées, mais j'ai voulu te consulter avant de terminer l'affaire. Le magasin de M. Dalcour est admirablement situé pour

les affaires, près de la gare du chemin de fer de Joliette et des quais de la compagnie du Richelieu. La clientèle est assurée d'avance et avec l'aide des employés de M. Dalcour, je crois qu'il te sera facile de continuer le succès de ton prédécesseur. Qu'en dis-tu ?

—Ce que j'en dis ! répondit le jeune homme, mais je trouve l'affaire fort belle ; si belle que je vais vous communiquer à mon tour les projets que j'avais formés et qui seront la suite naturelle de ceux que vous venez de développer. Mais comme l'affaire est sérieuse et que le temps nous manque pour en causer longuement, je vous prie mon père, de vouloir bien m'accorder une heure de conversation, après dîner, en présence de ma mère.

—Très bien mon fils ! Je crois qu'il vaut mieux en effet, que ta mère soit présente, car l'affaire est assez importante pour que nous lui donnions toute notre attention.

La conversation en finit là pour le moment, car une allège approchait rapidement de la grève et les travaux de chargement allaient recommencer. Le vieillard s'éloigna pour surveiller les employés et Pierre resta sur le rivage pour tenir compte des foins embarqués. Le père et le fils s'étaient arrêtés assez tôt

pour éviter l'explication qui ne pouvait manquer d'avoir lieu lorsque Pierre soumettrait à son père ses projets de mariage avec Jeanne Girard. Le fermier, tout au contraire, avait été charmé de voir son fils tomber dans ses idées et s'il n'avait pas mentionné le nom de mademoiselle Dalcour, c'était uniquement parceque le temps lui avait manqué pour soumettre à Pierre les conditions de son établissement à Lanoraie. De son côté, Pierre croyait que son père lui avait tout dit et il se flattait déjà d'obtenir le consentement de ses parents pour son union avec la fille du vieux patriote de Contrecœur.

L'heure du dîner vint enfin, et quand après le repas, les garçons de la ferme se remirent au travail, le fermier resta seul avec sa femme et son fils dans le but d'avoir avec celui-ci des explications définitives au sujet de son établissement à Lanoraie et de son mariage avec mademoiselle Dalcour. Le père Montépel se sentait d'autant plus à son aise sur ce sujet, qu'il avait pris comme signe d'assentissement, les paroles que Pierre avaient prononcées en réponse à ses questions. Madame Montépel avait été mise au courant de la conversation et la pauvre mère, comme son mari, en

était arrivée à considérer la question comme réglée. Aussi, quelle ne fut pas la surprise des deux époux lorsqu'ils entendirent leur fils commencer la conversation en homme qui a lui-même quelque chose à proposer :

—Mes chers parents, leur dit Pierre, je m'aperçois que vous avez eu la bonté de vous occuper de mon avenir en nourrissant des projets d'établissement en ma faveur. Je vous en remercie doublement, car j'avais moi-même, depuis quelques jours, songé à vous faire part de mes désirs ; ce qui me sera maintenant plus facile puisque vous avez décidé de me venir en aide. La proposition que m'a faite mon père de m'établir dans le commerce me sourit assez, mais elle ne saurait être que secondaire, car j'ai à vous soumettre une question beaucoup plus importante et de laquelle dépend probablement la décision que je devrai prendre moi-même.

Les deux vieillards se regardèrent avec surprise, car ils ne s'étaient nullement attendus à ce préambule qui promettait des développements intéressants. Pierre continua sans s'apercevoir de l'étonnement que produisait ses paroles :

—Me voilà arrivé à l'âge de vingt-cinq ans

et j'ai cru qu'il m'était permis de penser non seulement à m'établir au point de vue purement matériel mais encore à chercher parmi les jeunes filles de ma connaissance une femme que j'aimerais et que je croirais digne de porter mon nom. Cette femme je l'ai trouvée, et je viens vous demander aujourd'hui votre consentement à mon mariage avec Mademoiselle Jeanne Girard, fille de M. J. B. Girard de Contrecœur.

Le fermier fut tellement surpris par ces dernières paroles de son fils, qu'il resta quelques instants sans pouvoir lui répondre. La fermière qui connaissait l'histoire des deux familles, avait saisi immédiatement la gravité de la situation et la pauvre mère qui prévoyait la scène qui allait suivre, fondit en larmes en jetant un regard suppliant sur son mari pour le prier de rester calme. Le vieillard après avoir fait des efforts visibles pour surmonter son émotion, répondit d'une voix tremblante :

—Tu veux sans doute me parler de cette jeune fille qui a travaillé à la fenaison avec son frère ?

—Oui mon père, cette jeune fille, sous les dehors de la paysanne, cache un cœur d'or et une intelligence peu commune. Son frère,

Pierre est aussi un brave garçon qui mérite une position plus élevée que celle qu'il occupe aujourd'hui. J'ai appris à les connaître et à les estimer et après avoir réfléchi sérieusement avant de prendre une aussi grave décision, je viens demander votre consentement à mon union avec mademoiselle Girard.

—Avant de te répondre, mon fils, laisse-moi te dire que ta mère et moi, nous avions formé d'autres projets sur ton compte. Nous reposant sur ta bonne volonté et sur ton obéissance à tes parents, nous avions cru pouvoir entrer en relation avec M. Dalcour, de Lanoraie, dans le double but d'acheter son magasin pour toi et de contracter une alliance avec sa famille. Mais je m'aperçois que nous avons agi trop tard. Avec ta précipitation habituelle, tu as cru devoir te choisir une femme sans nous consulter, ta mère et moi. As-tu au moins obtenu le consentement préalable du père de la jeune fille ?

—Oui mon père.

—De Jean-Baptiste Girard lui-même ?

—Oui mon père.

—Dis-nous un peu ce que t'a répondu le vieux Girard, lorsque tu lui as demandé sa fille en mariage ?

—M. Girard, avant de répondre à ma question, m'a raconté, mon père, une histoire se rattachant aux événements de 1837 et à une scène d'élection qui a eu lieu à Contrecœur il y a quelques années. Inutile de vous dire que le récit de cette histoire m'a vivement impressionné. Je comprenais parfaitement qu'au point de vue de l'orgueil humain, il y avait des empêchements à mon mariage avec Jeanne, mais après avoir consulté mon cœur, je me suis demandé pourquoi, si M. Girard avait eu des torts envers vous, j'en rendrais sa fille responsable. J'aimais et j'estimais Jeanne et j'étais certain que la jeune fille me payait de retour. Je persistai donc dans ma demande et M. Girard, après avoir hésité un instant, m'accorda la main de sa fille. Je vous demande maintenant de vouloir bien à votre tour oublier les discordes du passé en accordant votre consentement à mon mariage avec Jeanne Girard.

Le vieillard qui avait d'abord réussi à être calme devant la proposition inattendue de son fils, se laissa emporter par la violence de son caractère et répondit à Pierre d'une voix rendue tremblante par la colère :

—Ah ça ! monsieur mon fils ! je savais déjà

que sur les questions politiques tu te permettais de différer d'opinion avec moi et j'avais bien voulu fermé les yeux sur cette insolence de ta part pour avoir la paix dans ma maison. Mais voilà que maintenant tu t'avises d'aller choisir une femme, sans me consulter, dans la famille d'un homme que je déteste et qui m'a jeté l'insulte à la figure dans une assemblée publique. J'ignore ce que t'a dit le père Girard, mais sache bien que s'il a oublié, lui, les rancunes du passé, je me souviens, moi, qu'il y a entre nous une haine de trente-cinq ans et que jamais, de mon consentement, un Montépel de Lavaltrie tendra la main à un Girard de Contrecœur..

Et le fermier, incapable de retenir sa colère, s'était levé en prononçant ces paroles et s'était mis à arpenter la salle comme un homme qui veut combattre sa passion, mais qui se sent emporter par un mouvement irrésistible. Il continua :

—Ah! les choses en sont rendues là! Après m'avoir défié l'année dernière, tu parais décidé à continuer l'histoire et à agir par toi-même pour tout ce qui concerne les affaires les plus importantes de la famille. Je t'avais placé au collège dans l'espoir de te voir embrasser une

profession libérale, et par ton fol orgueil et ton entêtement, tu as brisé ta carrière de ce côté-là. Oubliant mes justes griefs, j'arrange avec ta mère des projets d'établissement et de mariage avec une famille honorable, et voilà qu'au dernier moment tu viens m'annoncer ton amour pour la fille d'un homme qui est dans un état voisin de la misère, et dont le passé est une insulte pour mes sentiments politiques et personnels. Tu oublies le respect que tu dois au nom de ton père en rêvant une alliance avec la famille Girard et tu me forces, moi, vieillard à cheveux blancs, à revenir sur un passé que j'aurais voulu reléguer dans l'oubli. Eh bien! Pierre Montépel, je te réponds que jamais! non jamais! je ne donnerai mon consentement à ton mariage avec la fille de Jean-Baptiste Girard. Je m'aperçois qu'il est temps de mettre un frein à ton esprit d'indépendance, car Dieu sait ce que me réserverait l'avenir si je me prêtais à tes caprices.

—Mon Dieu! Jean-Louis! calme-toi. De grâce, calme-toi! reprit la pauvre mère éplorée. Les "engagés" pourraient t'entendre et réfléchis au scandale que tout cela produirait dans la paroisse.

— Du scandale! C'est bien à toi, femme, à venir me parler de scandale quand notre fils unique que voilà, se propose d'offrir la main d'un Montépel à une Girard. Est-ce que chacun ne connaît pas, de St. Sulpice à Berthier, les sentiments qui existent depuis plus d'un quart de siècle entre les deux familles. Du scandale! Oh! tu as peur du scandale! Eh bien demande à ton fils si le scandale lui fait peur, à lui, qui vient nous proposer de sacrifier l'honneur de la famille à un caprice d'amoureux. L'heure des faiblesses est passée et je reprends aujourd'hui l'autorité que me donne mon titre de père de famille. Nous avons fait des arrangements à Lanoraie, et ma parole est engagée. Je laisse à Pierre le temps de réfléchir avant d'accepter ou de rejeter les projets que j'ai formés pour son avenir, mais je lui défends de songer à son mariage avec une Girard de Contrecœur. Voilà mon dernier mot!

Et le vieillard épuisé s'était laissé tomber dans un fauteuil. Pierre pâle mais ferme, avait écouté avec respect les paroles de son père. Il avait été d'autant plus surpris de cet accès de colère, que la scène du matin lui avait fait croire qu'il obtiendrait sans trop de

difficulté le consentement à son mariage avec Jeanne. Il hésita d'abord avant de répondre aux paroles du vieillard, mais après quelques minutes de réflexion, pendant lesquelles on n'entendait que les sanglots de Mme Montépel, le jeune homme se décida à faire part à son père de la décision irrévocable qu'il avait prise à propos de son union avec Jeanne Girard :

—Je comprends jusqu'à un certain point, mon père, répondit Pierre, et je respecte votre décision à mon égard. Vous ne voulez pas oublier le passé et il m'est impossible, à moi, de faire tomber sur la tête de celle que j'aime, la responsabilité des sentiments politiques de son père et de ses torts envers vous. Votre parole est engagée à Lanoraie, m'avez-vous dit ; la mienne est engagée à Contrecœur. Et il y va du bonheur de toute ma vie, vous ne sauriez trop me blâmer de m'en tenir à ma première décision. Quant au scandale que vous paraissez craindre si fort, je verrai à ce que ma présence ici n'ajoute pas à vos craintes. Je suis jeune et je suis fort, et le monde est assez grand pour me permettre de cacher ma femme là où l'on ignorera les différences qui existent entre nos deux familles. Les

engagements que vous avez pris à Lanoraie ne sauraient donc m'empêcher de faire ce que je considère comme mon devoir d'honnête homme. Je suis fâché, très fâché d'avoir à vous désobéir sur ce sujet, mon père, mais comme l'année dernière, je me vois forcé de vous exposer franchement ma position. Je ne demande rien, je n'ai besoin de rien. Disposez de vos biens comme bon vous semblera. Seulement, ne m'en voulez pas trop, si par malheur, des circonstances d'une fatalité inconcevable me font dévier du sentier de l'obéissance qu'un enfant doit à ses parents. Je suis homme maintenant et je crois qu'il est de mon devoir d'agir suivant les inspirations de ma conscience. Je suis donc convaincu, puisque vous persistez à refuser votre consentement à mon mariage avec Jeanne Girard, qu'il vaut mieux, pour vous et pour moi, en arriver à une entente à ce sujet. Comme vous, je crains le scandale pour la famille. Eh bien ! il ne tient qu'à vous de l'éviter. Je partirai, apparemment en bons termes avec vous, et je vous jure que jamais le nom et la réputation des Montépel n'auront à souffrir de ma conduite. Ce que je ferai, je l'ignore. J'ai bon bras, bon œil, bonne volonté et avec ces

qualités-là, on va loin maintenant. Je ne demande qu'une chose : ne soyez pas injuste envers moi en m'accusant d'orgueil et d'entêtement volontaire. Ce que je fais aujourd'hui je le fais avec conscience de bien faire et puisqu'il nous est impossible de vivre en paix sous le même toit, il est de mon devoir de partir. Je partirai donc et laissez-moi vous demander une dernière fois, mon père, de ne pas rendre ma fiancée d'aujourd'hui, ma femme de bientôt, responsable d'un passé malheureux. La pauvre enfant n'y peut rien faire, et son père m'a raconté avec la plus grande franchise les détails de cette regrettable affaire, avant de m'accorder sa main. Vous voyez que je sais tout et c'est après avoir réfléchi sérieusement que je viens vous dire une dernière fois que j'aime Jeanne Girard et que j'ai l'intention d'en faire ma femme.

Pierre, en finissant de parler, s'était approché de sa mère qui sanglotait à l'écart et l'avait serrée dans ses bras après avoir déposé un baiser affectueux sur les cheveux blancs de la pauvre femme qui aurait donné tout au monde pour éviter ces scènes regrettables au sein de sa famille. Le vieillard continuait à arpenter la salle et il était facile de voir que

les paroles de son fils, au lieu de le calmer, avaient eu un résultat tout contraire. Le fermier blessé tout-à-la-fois dans son autorité de père de famille, dans ses convictions politiques et désappointé dans les projets qu'il avait conçus pour son fils, en était arrivé à un état d'exaspération facile à comprendre chez un homme d'un caractère aussi violent. Aussi fut-ce d'une voix étranglée par l'émotion qu'il dit à son fils, en s'arrêtant soudainement devant lui et en le regardant en face :

—Pierre Montépel ! tu es le premier de la famille qui ait osé désobéir aux ordres de son père et qui ait cru devoir s'écarter de la voie tracée par ses ancêtres. Ce sont des choses trop graves pour qu'il me soit permis de les ignorer. Je suis le maître ici, et j'entends que l'on m'obéisse. Tu veux partir. Soit. Tu as probablement raison de t'éloigner afin que je ne sois pas témoin de la honte de mon nom. Tu as sans doute besoin d'argent pour défrayer les frais de ta noce ; dis ! mon fils, combien te faut-il pour acheter un trousseau digne de la demoiselle Jeanne Girard ?

—Mon père, répondit Pierre froidement, la colère vous rend injuste. Je vous l'ai dit : je ne demande rien, je n'ai besoin de rien. Il me

reste mon salaire de six mois et lorsque je voudrai faire un cadeau à ma fiancée je saurai travailler pour le gagner.

—Mon Dieu ! Jean-Louis ! sois raisonnable, intervint la pauvre mère qui redoutait le caractère violent de son mari. Et toi, mon fils, souviens-toi que tu parles à ton père.

—Vous avez raison, ma mère, répondit Pierre, et si j'ai manqué de respect à mon père, je lui en demande humblement pardon. Au point où en sont rendues les choses, je comprends d'ailleurs que toute discussion devient inutile. Afin que personne ne se doute des explications que nous avons eues, je vais me remettre au travail jusqu'à ce soir et en attendant, ma mère, je vous prie de préparer ma malle. Je partirai probablement demain.

Et le jeune homme après avoir embrassé tendrement sa mère se dirigea vers la porte sans que le fermier fit un seul mouvement pour le retenir. Quand ils furent seuls, les deux époux se regardèrent tristement et la pauvre mère ne put s'empêcher de dire à son mari :

—Il ne m'appartient pas, Jean Louis, de juger ta conduite envers Pierre, mais je ne

puis m'empêcher de songer avec découragement à cette dernière querelle de famille. Nous nous faisons vieux et Pierre, après tout, est notre fils unique. Tu connais le caractère fier du jeune homme et tu l'as blessé trop profondément pour qu'il revienne sur sa décision. Demain, nous serons sans enfant.

Et la fermière fondit en larmes en songeant au départ de son fils. Et cette fois il y aurait pour empêcher le rapprochement et la réconciliation, l'orgueil d'un homme qui protègerait sa femme envers et contre tous. La figure de cette jeune fille innocente que l'on rendait responsable des fautes de son père apparaissait à la mère de Pierre comme la consolation qui ferait oublier à son fils les douceurs de l'amour maternel et les rigueurs de l'autorité paternelle. La pauvre femme entrevoyait, dans un temps rapproché, les infirmités de la vieillesse et le besoin d'affection que ressentent si naturellement ceux qui s'approchent tous les jours du tombeau.

Le fermier dont la colère ne s'était pas encore apaisée, ne songeait qu'à ce qu'il appelait l'insolence de Pierre, et lorsque sa femme s'approcha de lui en lui disant d'une voix étouffée par les sanglots :

—Plus d'enfant ; nous n'avons plus d'enfant ! Mon Dieu ! ayez pitié de nos vieux jours !

Le vieillard répondit d'une voix stridente et saccadée :

—En effet ! femme ! nous n'avons plus d'enfant. Le Montépel qui s'allie à une Girard est indigne de porter mon nom. Marie, tu as dit vrai, nous n'avons plus d'enfant !

XIV

SÉPARATION

Pierre avait repris son travail de surveillance sur la grève et personne ne s'était aperçu de la scène orageuse qui avait éclaté au sein de la famille Montépel. Le fermier avait prétexté la nécessité d'une visite au village pour s'éloigner pendant quelques heures, et la fermière s'était renfermée dans sa chambre pour cacher sa douleur. Le repas du soir fut pris en famille, comme à l'ordinaire, mais les domestiques avaient remarqué les manières distraites du père Jean-Louis et la réserve inaccoutumée de son fils. Personne, cependant, n'eut l'air de s'apercevoir de ces détails.

Le repas terminé, Pierre embrassa tendrement sa mère après lui avoir annoncé son

intention de s'absenter pendant quelques heures et lui avoir recommandé de ne pas s'inquiéter sur son compte. Le jeune homme, afin de ne pas éveiller les soupçons des employés de la ferme, avait pris un air d'insouciance qui s'accordait mal avec les sentiments pénibles qui l'agitaient. Aussi fut-ce avec un soupir de soulagement qu'il se dirigea vers la grève où il s'embarqua dans son canot d'écorce pour se rendre à Contrecœur. C'était là, maintenant, que se concentraient sa seule consolation pour les douleurs du présent, et ses projets d'espérance pour l'avenir. Il avait tout sacrifié pour l'amour de Jeanne : parents, richesses, amis. Son père dans un accès de ressentiment s'était même laissé aller à lui dire qu'il avait foulé aux pieds l'honneur de sa famille pour satisfaire un caprice d'amoureux. Pierre se sentait bien innocent de cette dernière accusation, mais l'habitude de l'obéissance à la voix respectée de son vieux père lui avait rendu ces paroles bien pénibles. Il avait rompu avec les espérances et les joies du passé pour se lancer vaillamment dans un avenir inconnu, guidé par le phare brillant de son amour pour Jeanne Girard. Il faudrait maintenant combattre pour deux, travailler

pour deux, vivre pour deux; et Pierre avait accepté ce double devoir avec la fermeté d'un caractère qui ne savait pas reculer devant les obstacles, si pénibles qu'ils fussent à surmonter.

Avec sa vigueur et son habileté de canotier, le jeune homme eut bientôt franchi l'espace qui le séparait de Contrecœur, et l'étoile commençait à briller au firmament lorqu'il toucha la grève près de la chaumière du père Girard. Après avoir mis son embarcation en sûreté, il se dirigea vers la lumière que l'on apercevait à la fenêtre et il tomba à l'improviste au milieu de la famille qui ne l'attendait pas, puisqu'il avait été convenu d'avance qu'il ne devait venir que le lendemain soir.

Après les salutations d'usage, Pierre s'empressa de faire part au vieillard du refus de son père, et de la résolution qu'il avait prise à ce sujet.

—Inutile pour moi d'ajouter, M. Girard, que je m'en tiens à mes premières déclarations, continua-t-il en s'adressant au père de Jeanne. Si pénible que soit ma position, j'en suis arrivé à la conclusion qu'il valait mieux prendre une détermination finale, que de rester indécis quand mon cœur et ma raison

traçaient la route que je devais suivre. Je viens donc une dernière fois, après vous avoir annoncé l'opposition de mon père, vous demander votre consentement à mon mariage avec votre fille. Je suis jeune, fort et plein d'espoir pour l'avenir, et puisque mon père par un sentiment que je ne me permettrai pas de discuter, se refuse à comprendre les raisons qui me portent à oublier le passé, je me vois forcé, bien à regret, de passer outre et d'entrer dès aujourd'hui dans une voie nouvelle. Je commence la vie pauvre et sans appui, mais j'aurai pour me guider et me supporter l'amour de Jeanne, l'amitié de Jules et l'exemple de vos cheveux blancs. Dites-moi, M. Girard, que vous approuvez ma conduite et répétez-moi que vous consentez à mon union avec votre fille.

Le vieillard qui avait prévu le refus du fermier de Lavaltrie, fut cependant peiné d'apprendre que Pierre s'était placé en opposition ouverte contre la volonté de ses parents. Mais son cœur noble et droit lui faisait approuver, cependant, l'attitude digne du jeune homme et sa résolution de braver seul et sans secours les difficultés si nombreuses de la vie. Après avoir réfléchi pendant quelques ins-

tants, à ce que venait de lui communiquer Pierre, il répondit d'une voix calme :

—M. Montépel, la nouvelle que vous venez de me communiquer est trop importante pour vous et pour moi, pour que je me permette de vous donner une réponsé définitive, ce soir. J'approuve jusqu'à un certain point votre désintéressement et le sacrifice que vous avez fait pour l'amour de ma fille, mais ma longue expérience du passé m'a appris qu'il ne fallait jamais agir avec trop de précipitation dans des circonstances aussi sérieuses. Aussi, me permettrez-vous de remettre à une époque plus éloignée le mariage que vous paraissez désirer si ardemment. Vous êtes jeune, et vous avez le temps d'attendre. Eh bien! tout en vous donnant ma parole et mon consentement, vous me permettrez d'imposer une épreuve à votre constance. Attendez six mois. Consultez vos intérêts pécuniaires et voyez en même temps quels sont vos projets pour l'avenir. Vous l'avez dit vous-même, vous êtes fort et courageux et je suis certain d'avance que Dieu bénira les efforts d'un aussi brave garçon que vous l'êtes. Jeanne, en attendant, vous sera fidèle et lorsque vous

reviendrez me la redemander je vous dirai : Elle est à vous, soyez heureux !

—Merci ! M. Girard, de ces bonnes paroles dont je comprends toute la sagesse et toute la prévoyance. Aussi avais-je pensé moi-même à vous proposer quelque chose de semblable. La saison des chantiers va bientôt commencer. Mon expérience de l'année dernière me fait espérer que je pourrai obtenir une position comme "foreman ;" ce qui me donnerait un salaire assez élevé jusqu'au printemps prochain. Vous voyez que j'avais tout prévu et que j'avais même fait la part de l'attente. Je partirai donc bientôt pour Ottawa afin d'y conclure un engagement aussi favorable que possible, et la saison finie, je viendrai réclamer la main de celle qui est aujourd'hui ma fiancée, mais que vous me permettrez alors d'appeler ma femme.

—Bien ! mon garçon ! très bien ! répondit le vieillard visiblement ému. Vous agissez, non seulement comme un homme de cœur, mais comme un homme sage et prévoyant.

Jules qui avait été temoin de cette scène, sans dire un mot s'avança vers Pierre pour lui serrer la main et pour le féliciter de sa courageuse résolution. Le jeune homme avait

souvent pensé lui-même à entreprendre le voyage des "chantiers," comme on dit au pays, et les paroles qu'il venait d'entendre produisirent chez lui le désir de se joindre à son ami pour faire l'hivernement dans les "pays d'en haut." Pensant que le moment était favorable pour soumettre son projet, il dit à son père :

—Le départ de Pierre, mon père, me porte naturellement à penser qu'il me faudra moi-même trouver du travail pour cet hiver ; ce qui me serait impossible en restant au village. Pourquoi ne partirais-je pas avec lui ? Son expérience me guidera et je vous reviendrai le printemps prochain, le gousset rempli de belles pièces d'or. Inutile de vous dire que je ne vous quitterai qu'àvec regret, mais comme la nécessité me forcera quand-même à m'éloigner du village, il me semble que je ne saurais mieux faire que de suivre mon ami. Qu'en dites-vous ?

—Ma foi ! mon fils ! je crois que tu as raison. Le travail à la campagne devient de plus en plus difficile à obtenir et malgré les regrets que nous éprouverons, ta sœur et moi, en te voyant partir, nous comprendrons que ton absence est absolument nécessaire.

—Merci, mon père. Et toi, petite sœur, qu'en penses-tu? continua Jules en s'adressant à Jeanne.

La pauvre enfant qui s'était tenue à l'écart pendant la conversation, avait appris avec une douleur facile à comprendre le départ de son amant. Mais sa raison lui disait que ce départ était devenu inévitable devant l'assentiment de son père, et que Jules lui-même se verrait forcé, tôt ou tard, à s'éloigner de la famille pour pourvoir à ses besoins. Le vieillard était d'un âge où tout travail lui était devenu impossible, et elle-même ne pouvait que faire bien peu pour le soutien de ses vieux jours. Ce fut donc avec assez de fermeté qu'elle répondit :

—Tu sais, Jules, que je m'en rapporte entièrement à la décision de mon père. Si pénible que soit ton absence, elle est probablement indispensable.

—Bien! petite sœur, je vois que tu es parfaitement raisonnable et puisque l'affaire est décidée, causons maintenant de nos préparatifs de départ, car Pierre nous a dit qu'il avait l'intention de se diriger bientôt vers Ottawa pour arranger les détails de son engagement.

—Bravo! mon cher Jules, répondit Pierre

en lui tendant de nouveau la main. Je vois que vous avez en vous l'étoffe d'un "voyageur," par l'empressement que vous mettez à vous occuper des détails de l'hivernement. Je partirai donc demain, afin de régler nos conditions d'engagement, et pendant ce temps-là vous vous préparez à venir me rejoindre dans quelques jours. Je vous attendrai à Ottawa, et nous nous dirigerons ensuite vers les forêts du Nord-Ouest.

La conversation roula pendant longtemps sur ce sujet intéressant et pénible tout à la fois, car ce n'était que le cœur gros de regrets que chacun voyait arriver l'heure de la séparation. Il fut décidé que Pierre partirait le lendemain de Lavaltrie, après avoir dit un dernier adieu à ses parents et que Jules resterait en arrière pour voir à l'achat des instruments de travail et des vêtements nécessaires pour protéger les bûcherons contre les froids rigoureux de l'hiver dans les chantiers. Le trajet jusqu'à Ottawa serait fait en bateau-à-vapeur, mais on aurait le soin d'y transporter un canot d'écorce afin de remonter les eaux de l'Ottawa et de la Gatineau.

On causa des projets d'avenir, du retour des voyageurs, du mariage de Pierre et de Jeanne

et minuit sonnait à la pendule, lorsque Pierre se leva pour retourner à Lavaltrie. Le moment des adieux était arrivé et malgré les efforts de Jeanne pour cacher son émotion, le pauvre enfant ne pouvait retenir ses sanglots. Le vieillard lui-même sentait les larmes qui coulaient sur ses joues amaigries et après avoir donné ses derniers conseils à celui qu'il aimait déjà comme son propre fils, il fit signe à Jeanne de s'approcher. Prenant la main de la jeune fille, il la plaça dans celle de Pierre et d'une voix tremblante et solennelle :

—Mes enfants ! l'heure du départ est arrivée, et je comprends qu'à votre âge, au moment même où votre amour vous promettait de longs jours de bonheur, il vous soit pénible de vous quitter. Mais voyez dans cette douloureuse épreuve une image bien frappante de la vie. Fortifiez votre courage avec la conviction que presque toujours, le soleil luit après la tempête, l'arc-en-ciel vient après la pluie. Vous êtes jeunes tous deux et quelques mois de séparation ne feront qu'ajouter à votre affection mutuelle. Pierre Montépel, en présence de mon fils, de celui qui, lorsque je ne serai plus, sera le chef de la famille, je vous accorde la main de ma fille,

Jeanne Girard. Et toi, ma fille, avec la conviction sincère que le fiancé que je te donne est digne de toi, accepte comme sacré le dépôt de l'amour qu'il t'a voué et souviens-toi des sacrifices qu'il a fait pour obtenir ta main. Mes enfants, devant Dieu qui m'entend et qui nous protège, je vous bénis ! et puisse l'avenir vous réserver cette part de bonheur qui appartient à tous les braves cœurs qui luttent contre l'infortune et qui ne fléchissent pas devant l'arrêt fatal du malheur. Pierre, mon fils, embrassez votre fiancée, car l'heure du départ a sonné.

Le jeune homme serra Jeanne sur son cœur dans une étreinte passionnée et leur premier baiser d'amour fut aussi le baiser des adieux. Après avoir serré affectueusement la main du vieillard, il se précipita vers le rivage pour cacher l'émotion qui commençait à le maîtriser et pour épargner à Jeanne la vue de sa douleur.

Jules le suivit sur la grève et après avoir fixé le lieu et la date de leur rendez-vous à Ottawa pour un jour de la semaine suivante et avoir échangé une dernière poignée de main, Pierre s'élança dans son canot, et quel-

ques instants plus tard il disparaissait dans l'obscurité.

Jules reprit la route de la chaumière, le cœur gros des événements de la journée et il se joignit, en entrant, à son père et à sa sœur qu'il trouva agenouillés et priant Dieu pour le retour heureux du voyageur.

Le lendemain, de bonne heure, après avoir pris congé de ses parents et refusé les secours d'argent que lui faisait son père, Pierre se rendit au village où il s'embarqua sur le bateau à vapeur à destination de Montréal. Le jeune homme en quittant la maison paternelle avait promis à sa mère de lui donner souvent de ses nouvelles, et lorsque son père lui avait exprimé ses regrets pour tout ce qui s'était passé la veille, il lui avait répondu :

—Mon père, je pars, cette fois, parceque la voix du devoir m'appelle au travail pour soutenir celle à qui j'ai voué mon amour et ma vie. Quoi qu'il arrive, soyez cependant certain que jamais je n'oublierai que le nom que je porte est celui d'une famille honnête et respectable. Nous avons pu ne pas nous accorder sur le choix que j'avais à faire d'une compagne, mais comme vous, je me souviendrai que le nom de Montépel doit rester pur

et sans tache. Adieu! et puissiez-vous me pardonner un jour les moments de peine et de colère que je vous ai causés.

Le fermier avait accepté la main que son fils lui avait tendue, mais son orgueil l'avait empêché, encore une fois, d'effectuer une réconciliation que son cœur désirait cependant. Pierre s'était éloigné sans tourner la tête, car l'émotion que lui avaient causée les événements si pénibles de la veille lui faisait craindre une scène déchirante pour sa pauvre mère. Le fermier suivit pendant longtemps des yeux la forme de son fils unique qui s'éloignait de la maison paternelle dans des circonstances si regrettables, et lorsque le jeune homme eut disparu derrière les sapins du domaine, le vieillard sentit son courage faiblir et s'adressant à sa femme qui pleurait auprès de lui :

—Marie! pourquoi Dieu nous a-t-il réservé cette grande douleur pour nos jours de vieillesse? Notre fils qui s'en va là-bas emporte avec lui le dernier rayon de bonheur et de contentement qu'il nous fût permis d'espérer sur la terre. Si j'ai été trop sevère, que Dieu me pardonne, femme, mais j'ai agi comme ont agi tous les Montépels avant moi. J'ai sacri-

fié la paix du foyer et le repos de nos vieux jours à l'honneur de la famille. Que Dieu soit mon juge!

Huit jours plus tard, Jules Girard, après avoir terminé tous ses préparatifs de voyage, avait rejoint son camarade à Ottawa et les deux amis avaient pris ensemble la route des " chantiers."

Le double départ de Jules et de Pierre avait causé une douleur facile à comprendre, dans la chaumière de Contrecœur. Le vieillard qui tenait à ne point laisser percer son abattement devant sa fille, ne pouvait pas, cependant, cacher les traces que la douleur creusait sur sa figure amaigrie. Jeanne, elle aussi, essayait vainement de dérober à son père les sanglots qui soulevaient sa poitrine oppressée, et chaque soir, lorsque venait l'heure du repos, le vieillard pouvait entendre les gémissements de cette pauvre enfant qui n'avait connu l'amour que pour éprouver les tourments de la séparation. Le père Girard qui avait consenti sans hésiter au départ de Jules n'avait fait que se soumettre à la plus dure des nécessités, car la pauvreté était à la

porte de la chaumière. Quelques piastres seulement restaient à sa disposition ; et il valait mieux que Jules s'éloignât, car il était impossible pour lui de se procurer du travail au village. On avait, il est vrai, acheté des provisions pour la saison d'hiver et le père Girard et sa fille se trouvaient à l'abri du besoin jusqu'au printemps suivant, mais cela ne pouvait pas toujours durer. Le départ de Jules, en dehors des circonstances qui se rattachaient à l'amour de Pierre et de Jeanne, avait donc été une affaire de pure nécessité. Il fallait du pain pour vivre et le jeune homme était le seul membre de la famille qui fût en état de travailler pour en gagner. Le vieillard avait compris cette pénible vérité lorsqu'il avait encouragé son fils à suivre Pierre dans ses voyages lointains, mais l'absence du jeune homme avait jeté le trouble et le désespoir dans son cœur. Il avait atteint un âge où chaque jour pouvait amener des complications sérieuses pour sa santé chancelante, et l'idée d'une mort prochaine lui venait parfois malgré lui. Et que ferait Jeanne, alors, seule et sans appui, éloignée de son frère et de son protecteur naturel ? Ces tristes réflexions ajoutaient encore aux troubles du père Girard et il passait de lon-

gues heures, absorbé dans sa douleur, craignant d'ajouter aux chagrins de son enfant par le spectacle de son propre découragement.

La pauvre Jeanne, de son côté, n'avait pas eu le courage de résister aux émotions violentes des derniers jours et la jeune fille abattue par la douleur et le manque de sommeil était tombée dans une torpeur qui faisait mal à voir. Elle vaquait avec indifférence aux soins du ménage, et la chaumière ne résonnait plus de ses chants joyeux. Ce n'est que lorsque ses yeux rougis par les pleurs se portaient sur la figure vénérable du vieillard, qu'elle sentait renaître en elle un sentiment d'espérance. Elle essayait alors de surmonter sa douleur pour l'amour de son père à qui elle se devait tout entière, mais le souvenir des chers absents venait malgré elle s'emparer de son âme, et les sanglots se faisaient jour à travers ses paroles de consolation. La pauvre enfant était tellement absorbée par ses peines, qu'elle n'avait pas remarqué que la santé du vieillard faiblissait visiblement depuis le départ de son fils. Son sommeil généralement si paisible était devenu agité et son appétit avait presque complètement disparu. A peine touchait-il du

bout des lèvres ses mets favoris, et il devenait plus triste tous les jours. Le père Girard sentait bien, qu'à son âge, il y avait beaucoup à craindre de ces symptômes, mais il n'osait rien avouer à Jeanne de peur d'ajouter aux émotions de la jeune fille.

On était arrivé au commencement de septembre et l'extrême chaleur des derniers jours du mois d'août avait produit, chez le vieillard, un changement très marqué. A peine pouvait-il se traîner jusqu'au fauteuil qu'il occupait d'habitude, sous les ormes qui ombrageaient la porte de la chaumière. Jeanne s'était étonnée, un matin, de ne pas voir son père à la table du déjeuner, et elle s'était informée avec sollicitude de la santé du vieillard. Celui-ci lui avait répondu avec bonté qu'il ne se sentait pas très bien, mais qu'il espérait que quelques heures de sommeil suffiraient pour le remettre de cette indisposition passagère. La pauvre enfant qui ignorait la gravité de la maladie de son père s'était contentée de lui servir une tasse de thé et de voir à ce que rien ne lui manquât pendant la journée. Vers le soir, le malade se plaignit d'un violent mal de tête et Jeanne observa que ses yeux étaient injectés de sang. Elle ne redoutait encore

rien de sérieux, cependant, et elle resta au chevet du vieillard afin de répondre promptement à ses moindres désirs. Le malade se calma pendant quelque temps, mais il se plaignait de ne pouvoir pas obtenir de sommeil. Vers dix heures du soir, la douleur parut augmenter et le vieillard demanda à Jeanne de lui baigner les tempes avec de l'eau froide, car il avait la tête en feu. La jeune fille s'empressa d'obéir, et elle ne put retenir un cri de frayeur lorsqu'en se penchant sur le malade, elle s'aperçut qu'une lumière étrange brillait dans ses yeux. Le délire s'était emparé du vieillard, et il ne paraissait pas reconnaître sa fille qu'il regardait d'un air distrait. Jeanne se trouvait seule à la chaumière, sans secours, et la pauvre enfant ne savait que faire dans des circonstances aussi difficiles. Elle hésitait à quitter son père, et, d'un autre côté, elle comprenait que les services d'un médecin étaient indispensables.

Que faire? Le vieillard prononçait des paroles incohérentes parmi lesquelles elle distinguait son nom et ceux de Jules et de Pierre, mais il lui était devenu impossible de se faire comprendre d'une manière intelligible. La crise paraissait empirer et le malade devenait

de plus en plus difficile à contrôler. La pauvre enfant abattue par la douleur et la fatigue sentait sa tête qui tournait sous la pression de tant de malheurs réunis. Faisant enfin un effort surhumain, elle s'élança hors de la chambre et courut en toute hâte vers la maison la plus voisine afin de demander du secours. Heureusement que l'on veillait encore et qu'un jeune homme offrit ses services pour aller chercher le médecin du village qui demeurait dans les environs. Jeanne retourna en courant auprès de son père qu'elle trouva assis sur son lit, gesticulant avec énergie et demandant pourquoi son fils Jules, son cher Jules, ne répondait pas à son appel. Elle essaya vainement de le calmer, mais la crise allait toujours en augmentant et le malade faisant un effort violent se dressa sur son séant, poussa un grand cri et retomba sur sa couche, épuisé, haletant et marmottant des paroles incompréhensibles.

Peu à peu ses paroles cessèrent, et le vieillard laissant tomber sa tête sur son oreiller parut éprouver comme un soulagement sensible. Sa respiration devint plus régulière et la rougeur qui s'était répandue sur sa figure disparut insensiblement. Faisant comme un

dernier effort sur lui-même, il prononça d'une voix faible les noms de ses chers enfants et il sembla s'endormir d'un sommeil paisible. Jeanne priait avec ferveur au chevet du malade, lorsque le docteur fit son apparition. La pauvre fille se précipita au devant du médecin et lui dit d'une voix entrecoupée par les sanglots :

—Docteur ! mon père ! Sauvez mon père !

L'homme de science s'approcha du lit où reposait le vieillard et il s'aperçut du premier coup d'œil qu'il arrivait trop tard. Le père Girard avait été frappé par cette terrible maladie assez commune au Canada : l'apoplexie foudroyante, produite par la vieillesse et les émotions violentes. Le docteur qui était un ami de la famille regarda la figure paisible du mort, et jetant un regard de pitié sur la pauvre Jeanne qui attendait un mot d'espoir, de consolation :

—Mon enfant ! je ne puis rien faire pour celui qui fut votre père. Priez Dieu pour son âme, car vous êtes maintenant orpheline.

Jeanne ne parut pas comprendre d'abord toute la portée de ces terribles paroles, car elle répéta d'une voix suppliante :

—Docteur, cher docteur ! Vous allez sauver

mon père, n'est-ce pas? Que ferai-je sur terre, seule, sans parents, sans amis, sans consolation?

Le médecin qui était un brave homme sentit son cœur se serrer à la vue d'une si navrante infortune. Prenant tendrement la jeune fille par la main il la releva et lui dit d'une voix rendue tremblante par l'émotion:

—Mademoiselle, il est trop tard. Votre père n'est plus. Prions ensemble pour le repos de son âme patriotique.

Et s'agenouillant près du lit où reposait son vieil ami, le docteur commença à réciter d'une voix solennelle la prière des morts.

Jeanne, sans dire un mot, avait déposé un baiser sur le front refroidi de son père et s'était placée auprès du docteur pour prier avec lui. Lorsque la prière fut terminée et que le médecin se releva pour prendre congé de la jeune fille et aller avertir les voisins, il s'aperçut que la pauvre enfant s'était évanouie et que sa main pressait encore la main froide et inerte du cadavre.

Soulevant dans ses bras la forme inanimée de la jeune fille, il la déposa doucement, dans la chambre voisine, sur sa couche virginale. Quand elle revint à elle, quelques instants

plus tard, elle aperçut le docteur qui sanglotait à ses côtés. Elle saisit, dans un moment, la portée du malheur terrible qui venait de la frapper et s'adressant à celui qui paraissait compatir à sa douleur :

—Mon père est mort, docteur ? N'est-ce pas l'image d'un cauchemar terrible qui me hante encore... Non !... Mon frère et mon fiancé qui sont si loin... si loin... Mon pauvre père qui est mort... et je suis aujourd'hui seule au monde... seule ! mon Dieu ! seule...

Fin de la Première Partie

JEANNE
LA FILEUSE

DEUXIEME PARTIE

LES FILATURES DE L'ETRANGER

Moderne Chanaan, ou nouvelle Ausonie,
Il est sous le soleil une terre bénie,
Où, fatigué, vaincu par la vague ou l'écueil,
Le naufragé revoit des rives parfumées,
Où cœurs endoloris, nations opprimées
   Trouvent un fraternel accueil.

Là, prenant pour guidon la bannière étoilée,
Et suivant dans son vol la république ailée,
Tous les peuples unis vont se donnant la main ;
Là Washington jeta la semence féconde
Qui, principe puissant, fera du Nouveau-Monde
   Le vrai berceau du genre humain.

Là, point de rois divins, point de noblesses nées ;
Par le mérite seul, les têtes couronnées
S'inclinent, ô Progrès ! devant ton char géant ;
Là, libre comme l'air ou le pied des gazelles,
La fière indépendance étend ses grandes ailes
   De l'un jusqu'à l'autre océan !

(La Voix d'un Exilé—L. H. Frechette.)

I

L'EMIGRATION CANADIENNE AUX ETATS-UNIS.

Un mouvement d'émigration peut-être sans exemple dans l'histoire des peuples civilisés, s'est produit, depuis quelques années, dans les campagnes du Canada français. Des milliers de familles ont pris la route de l'exil, poussées comme par un pouvoir fatal vers les ateliers industriels de la grande république américaine. Quelques hommes d'état ont élevé la voix pour signaler ce danger nouveau pour la prospérité du pays, mais ces appels sont restés sans échos et l'émigration a continué son œuvre de dépeuplement. On prétend que plus de cinq cent mille Canadiens-Français habitent aujourd'hui les Etats-Unis; c'est-à-dire plus d'un tiers du nombre total des membres de la race franco-canadienne en Amérique. Si ces chiffres sont corrects, et il est à peine permis

d'en douter, il est facile de comprendre les effets désastreux de ce départ en masse de ses habitants, sur la prospérité matérielle du pays, et sur l'influence de la nationalité française dans la nouvelle confédération.

Les commencements de l'émigration canadienne aux Etats-Unis datent de cent ans et plus. Lors de l'invasion du Canada, en 1775, quelques familles canadiennes de Montréal et des paroisses voisines se rangèrent du côté des Américains, et après la défaite d'Arnold et la mort de Montgomery, émigrèrent dans les Etats de la Nouvelle Angleterre pour échapper à la vengeance des Anglais. On trouve encore les traces de ces familles dans les villes de Lowell, New-Bedford, Dartmouth, Cambridge, Taunton, etc., etc. Leurs descendants ont généralement oublié la langue et les coutumes de leurs ancêtres, et leurs noms, plus ou moins "anglifiés" sont aujourd'hui difficiles à reconnaître comme provenant de souche française.

L'émigration de ces quelques familles fut cependant une exception que nous n'avons pas l'intention d'assimiler au mouvement général d'expatriation qui a eu lieu, depuis quelque vingt ans, dans les campagnes du

Canada français. Cinquante ans plus tard, c'est-à-dire vers l'année 1825, un mouvement d'émigration se fit sentir dans les paroisses situées sur la rive sud du St. Laurent, en bas de la ville de Québec. Ce mouvement fut produit par l'établissement des scieries à vapeur et par l'augmentation du commerce des bois de construction dans l'Etat du Maine. Cet état qui ressemble en tous points au Canada, par son climat et ses produits agricoles, était devenu le chantier de construction de la république américaine pour la marine marchande qui commençait alors à prendre des proportions étonnantes. Un grand nombre de familles canadiennes attirées par l'appât d'un gain supérieur, abandonnèrent les travaux de la campagne pour aller demander à leurs voisins du Maine, l'aisance qui leur manquait au Canada. La plupart de ces familles s'établirent dans les villes et les villages de Frenchville, Fort Kent, Grande-Isle, Grande-Rivière, etc., où leurs descendants habitent encore aujourd'hui en conservant plus ou moins intactes la langue et les coutumes du pays. Le voisinage des paroisses et des établissements canadiens a contribué pour beaucoup à conserver, chez ces braves gens, l'amour du pays natal.

La révolution de 1837-38 força aussi plusieurs familles des paroisses littorales du Richelieu, à quitter le Canada pour l'étranger. (1) La plupart des "patriotes" se réfugièrent à Burlington, à Plattsburg, Whitehall, Albany et New-York. Mais comme cette émigration était due à des causes politiques et que le nombre des émigrants fut relativement restreint, nous allons passer outre. L'émigration dont nous voulons parler ici, c'est l'émigration de la misère et de la faim. Les autres mouvements ne furent que partiels et insignifiants.

Quelques années plus tard, vers 1840, le commerce des bois entre les Etats-Unis et le

---

(1) Extraits de LA FRANCE AUX COLONIES par E. RAMEAU :
L'insurrection de 1837 détermina un grand mouvement d'émigration vers les Etats-Unis, émigration qui depuis longtemps commençait à s'opérer à petit bruit, mais qui se dessina d'une manière notable à partir de cette époque et que nous estimons en moyenne à 2,500 âmes par an, d'après le nombre considérable de Canadiens qu'accuse le recensement 1850 des Etats-Unis, nombre que la seule émigration 1844 à 1850 ne saurait expliquer.—p. 325.

(*Extrait du cens* de 1850 des Etats-Unis.) Dans l'état du Maine, 14,181 émigrants nés dans l'Amérique anglaise;—Vermont, 14,470;—Massachusets, 15,862;— New York, 47,200;—Pensylvanie, 2,500;—Louisiane, 499;—Ohio, 5,880;—Michigan, 14,008; —Illinois, 10,699;—Missouri, 1,053;—Wisconsin, 8,277;—Minnesota, 1,417;—Nous ne citons que ces Etats, parce que ce sont ceux-là qui nous paraissent avoir pu attirer le plus grand nombre de Canadiens-français. Tous cependant ne le sont pas, une partie vient de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, notamment dans le Maine et le Massachusets. Nous n'estimons pas que dans ces deux Etats il y eut plus de 12,000 Canadiens-français. Dans l'Etat de New-York il en vient de toutes les parties de l'Amérique anglaise; néanmoins, à cause du voisinage plus immédiat des Ca-

Canada, produisit un autre courant d'expatriation assez considérable vers les villes littorales du Lac Champlain, dans les états de New-York et du Vermont. Rouse's Point, Burlington, Plattsburg, Port Henry, Whitehall reçurent tour-à-tour leur contingent d'émigrants canadiens-français. Le grand nombre de ces émigrants travaillait au chargement et au déchargement des berges qui servaient au transport des bois et des grains du Canada. Chacune de ces villes compte encore aujourd'hui une assez forte population d'origine franco-

nadiens-français, nous estimons leur nombre à environ 18,000. Dans la Pensylvanie, dans l'Ohio, dans le Michigan et dans le Wisconsin, les émigrants du Haut-Canada et des autres parties de l'Amérique anglaise doivent se partager sans doute avec ceux du Bas-Canada ; néanmoins nous n'estimerons ceux-ci qu'à 12,000 ; mais dans le Vermont, la Louisianne et le Missouri, ces derniers doivent former la presque totalité, et dans l'Illinois et le Minnesota, la majorité ; nous les estimons donc dans cinq Etats au moins à 22,000 âmes, soit en tout 64,000. Mais nous sommes certainement dans cette évaluation au-dessous de la réalité, parce que nos estimations partielles sont trop basses, et qu'il faudrait encore tenir compte des Canadiens dispersés dans les autres Etats ; aussi l'opinion commune est-elle au Canada que les Franco-Canadiens étaient pour plus de moitié dans les émigrants de l'Amérique anglaise aux Etats-Unis.

Nous nous basons dans ces appréciations sur les données que nous ont fournies 1° l'enquête faite au Canada en 1857 sur l'émigration et qui nous indique les points principaux où se portaient les Canadiens ; 2° sur l'examen de la répartition des diverses paroisses catholiques des Etats-Unis et la recherche des points où le service religieux a lieu en français ; 3° sur de nombreuses informations, par nous recueillies, sur la répartition des Canadiens-français aux Etats-Unis.

Les documents sur l'émigration, M. Taché et beaucoup d'autres

canadienne, quoique le commerce des bois soit loin d'être maintenant ce qu'il était il y a vingt et trente ans.

Quelques-unes de ces familles qui avaient émigré dans les villes voisines de la frontière canadienne, s'avancèrent peu-à-peu dans l'intérieur des Etats de la Nouvelle-Angleterre, et trouvèrent du travail dans les nombreuses filatures de laine, de lin et de coton qui forment la richesse des Etats de l'Est. Ce fût là l'origine de ce grand mouvement d'émigration qui a jeté pêle-mêle, dans les usines améri-

---

estiment aujourd'hui à plus de 150,000 les Franco-Canadiens répandus aux Etats-Unis ; il est vrai que dès 1850 ils estimaient cette émigration plus haut que nous ne le faisons.—p. 327.

En relevant les paroisses catholiques des Etats-Unis en 1853, nous trouvons sur le lac Ontario et le lac Erié, dans le comté de New-York, 7 paroisses où le service se fait en français, savoir : Petite-France, Oswego, Rochester ; 2 paroisses à Buffalo, Cape-Vincent ou French-Creek et Rosière ; en Pensylvanie, 2 paroisses près Meadville, savoir : Saint-Hyppolite et Saint-Pierre Saint-Paul ; dans l'Ohio, la rivière Toussaint, près Sandusky, et Saint-Walbert, près Versailles, comté de Shelby. En 1842 le cap Vincent se composait d'une soixantaine de familles émigrées de France et d'une vingtaine de familles allemandes.—p. 328.

En 1856, le gouvernement fit procéder à une enquête sur les causes de l'émigration. Cette enquête qui provoqua plus de cent rapports détaillés ou sommaires, assigne d'une manière fort claire et assez unanime, les causes suivantes à l'émigration :—1° Le manque de chemins et de ponts pour communiquer des anciens établissements avec les terres vacantes de la couronne ;—2° les concessions abusives de vastes étendues de terres faites autrefois par faveur ou intrigue à des individus ou à des compagnies ;—3° le défaut de manufactures qui puissent occuper une partie de la population, réduite durant les longs hivers à une inaction forcée et préjudiciable ;—4° les vices d'administration qui existaient dans le mode de

caines, les cinq cent mille canadiens-français qui ont abandonné le sol natal pour venir demander à l'étranger le travail et le pain qui leur manquaient au Canada. Ce dernier mouvement date d'à peu près vingt ans, mais c'est principalement depuis la fin de la guerre de sécession, en 1865, que l'émigration a pris des proportions vraiment alarmantes pour la prospérité matérielle de la province de Québec.

Lorsque les fabricants américains eurent constaté les habitudes de travail et d'économie de l'ouvrier canadien-français; lorsqu'ils eurent comparé son caractère doux et paisible, à l'esprit turbulent et querelleur de l'Irlandais,

---

vente des terres de la couronne, et dans les ventes de bois faites au commerce sur ces mêmes terres ;—enfin plusieurs autres motifs qui ne sont qu'accidentels ou locaux.—p. 187.

M. Ducharme, un des déposants de cette enquête, établit qu'il avait personnellement constaté en 1852 la sortie de 2,165 émigrants canadiens-français, 2,678 en 1853, 4,857 en 1854 et 5,207 en 1855, total, près de 15,000 personnes en quatre ans, et cela sans compter les omissions inévitables dans les observations d'un seul particulier. D'après la même personne, la moitié de ces émigrants se compose de jeune gens ou ouvriers isolés, l'autre moitié de familles entières ; une partie plus ou moins fortes des premiers revient au pays, mais il en revient très-peu des seconds.

D'après le sens général de l'enquête et l'opinion communément répandue au Canada, les constatations ci-dessus mentionnées ne correspondraient guère à plus de la moitié des émigrations. On peut juger par là dans quelle proportion le mal agissait sur une population aussi peu considérable.—p. 330.

Voici l'état statistique qui nous a été transmis sur la population canadienne des frontières de l'Etat de New-York : 1° Sur le lac

ils commencèrent à comprendre la valeur de ses services, et chaque famille canadienne qui arrivait aux Etats-Unis, devenait un foyer de propagande et d'informations pour les parents et les amis du Canada. Des personnes qui n'avaient connu jusque là que la misère et les privations, se trouvèrent tout-à-coup dans une aisance relative; le père, la mère, les enfants travaillaient généralement dans une même filature et les salaires réunis de la famille produisaient au bout de chaque mois, des sommes qui leur semblaient de petites fortunes. On écrivait au pays : qui à un frère ou à une sœur, qui à un cousin ou une cousine, qui aux amis du village, et le mouvement d'émigration

---

Champlain, Champlain et Corbeau 800 familles canadiennes, Plattsburgh et Keeseville 800 également, à Morristown, Fort-Henri et Ticonderaga 1,000 à 1,200 âmes ;—2° sur la rive du Saint-Laurent et à la tête du lac Ontario, à Ogdensburgh 500 familles. dans Wexport, Blackbrook, la Fourchette, Lewis et Boquette ; on comptait 2,700 communiants canadiens, ce qui peut supposer 6,000 âmes ; enfin au cap Vincent et à Rosière, sur le lac Ontario, il peut s'en trouver 8 ou 900. Un peu plus dans l'intérieur des terres il se trouve encore quelques villages où l'on compte encore un assez grand nombre de Canadiens, comme à Malone, Chateauguay, etc. "Les Canadiens, ajoute M. l'abbé Mignaut, conservent à l'étran-"ger leur langue, leurs usages, et le précieux trésor de la foi, pres-"que aussi bien qu'au foyer paternel, mille fois j'en ai été témoin "depuis les quarante-deux ans que j'ai soin des missions qui avoi-"sinent le Canada."—p. 334.

Nous avons vu qu'en 1850 il y avait au moins 64,000 émigrants canadiens aux Etats-Unis ; depuis lors, en considérant le grand nombre d'émigrants de 1850 à 1855 (voir note 1, chap. XI), il n'y a rien d'exagéré à supposer, d'une part, que ce chiffre s'est élevé à

grossissait tous les jours, sans que les ministres canadiens prissent la peine de s'informer des causes de ce départ en masse des populations d'origine française ; encore moins, se seraient ils occupés du remède à apporter à cet état de choses si préjudiciable aux intérêts de la nationalité française, au Canada. Non ! on s'occupait alors d'amalgamer dans une confédération générale, toutes les possessions britanniques de l'Amérique du Nord, et pendant que les Canadiens-Français prenaient la route des Etats-Unis pour demander du travail à l'étranger, les hommes d'état prenaient, eux, la route de l'Angleterre, pour vendre au cabinet de St. James, pour des titres et des décorations, le peu d'influence qui restait à la nationalité française au Canada. On a placé

100,000 par 36,000 émigrants canadiens nouveaux ; et d'autre part, que ces 100,000 émigrants, tous jeunes en général, doivent s'être doublés aujourd'hui, ci : 200,000 individus.—Les 20,000 Canadiens laissés dans l'ouest en un laps de cent ans peuvent bien être pris en ligne de compte pour cinq fois leur chiffre primitif (les Canadiens restés dans leur pays s'étant presque décuplés deux fois dans ce même laps de temps), ci : 100,000 individus.—Enfin les 35,000 coureurs de bois, traitants, voyageurs, dispersés ou perdus dans l'ouest avant 1760, représenteraient certainement aujourd'hui, ne se fussent-ils doublés que tous les trente ans, au moins 350,000 âmes.—On voit donc que, même en tenant un large compte des Franco-Canadiens déjà comptés par nous sur les frontières, notre calcul est extrêmement modéré quand nous évaluons à 500,000 individus la déperdition éprouvée par la population canadienne, chiffre dont elle bénéficierait aujourd'hui si elle n'avait pas été cons tamment décimée par des émigrations de toute nature.—p. 336.

les bustes de ces hommes-là sur l'autel de la patrie; on a inscrit leurs noms au panthéon de l'histoire d'un parti politique, mais on a oublié de leur demander compte de leur inaction coupable pour tout ce qui touchait aux intérêts agricoles et industriels de leurs compatriotes indigents. On faisait de la politique anglaise; on organisait tant bien que mal les provinces de la nouvelle "puissance," mais on oubliait le paysan canadien qui se voyait chassé de sa ferme par la misère et la faim. Les "chercheurs de place" se casaient à droite et à gauche dans la nouvelle administration fédérale; les politiciens de profession devenaient ministres; les chefs étaient faits barons; les valets du parti mettaient leurs talents de mouchards au service de la douane et de la police; et l'honnête père de famille, prenait en soupirant le chemin de l'exil, se demandant tout bas où allaient les impôts et les deniers publics, et à quoi servaient surtout, les hommes que l'on qualifiait à Ottawa et à Québec du titre de ministres de l'agriculture et du commerce.

N'était-ce pas l'un de ces hommes, grand architecte de la confédération et fondateur du

servilisme érigé en principe, qui disait de l'émigration canadienne :

—Laissez donc faire ; ce n'est que la canaille qui s'en va. Les bons nous restent et le pays ne s'en portera que mieux.

Le nom de cet homme fut inscrit sur la liste des serviteurs titrés de l'Angleterre, et la "canaille," comme il disait avec morgue, se trouve parfois heureuse, aujourd'hui, malgré les regrets de l'exil, de n'avoir pas à subir la honte de son passé politique.

Le flot de l'émigration grossissait toujours et les villes de Fall-River, Worcester, Lowell, Lawrence, Holyoke, Haverhill, Salem, Mass. ; Woonsocket et les villages de la vallée de Blackstone ; Putnam, Danielsonville, Willimantic, Conn.; Manchester, Concord, Nashua, Suncook, N. H. ; Lewiston, Biddeford, Me. ; en un mot tous les centres industriels de la Nouvelle Angleterre furent envahis par une armée de travailleurs canadiens qui n'apportaient pour toute fortune que l'habitude et l'amour du travail. Pendant que les ministres-chevaliers du Canada participaient à la curée du pouvoir de la nouvelle confédération, les capitalistes américains érigeaient de nouvelles filatures. La Nouvelle Angleterre était de-

venue un vaste atelier où se fabriquaient toutes les marchandises nécessaires aux besoins des deux Amériques. Les canadiens-français attirés par les nouvelles merveilleuses qu'ils recevaient de leurs parents et de leurs amis, arrivèrent en masse. Ils eurent leur part de travail, furent bien payés et bien traités, et ce n'est qu'en comparant l'état du commerce et de l'industrie des Etats-Unis et du Canada, que l'on arrive à comprendre aujourd'hui les raisons qui ont porté ces cinq cent mille personnes à quitter le sol natal pour venir demander asile à l'étranger.

L'émigrant franco-canadien vient donc et demeure aux Etats-Unis, parce qu'il y gagne sa vie avec plus de facilité qu'au Canada. Voilà la vérité dans toute sa simplicité. Ce n'est pas en criant famine à la porte de celui qui a du pain sur sa table et de l'argent dans sa bourse, qu'on le décide à prendre la route de l'exil.

Le fermier qui abandonne la culture des champs pour venir avec sa famille s'enfermer dans les immenses fabriques de l'Est, se trouve tout d'abord dépaysé dans un monde d'énergie, de progrès industriel et de "go ahead" essentiellement américain ; mais comme son

caractère paisible se forme peu-à-peu à cette vie d'activité, il arrive avant longtemps à se mêler au mouvement des affaires industrielles et commerciales et à prendre pied parmi les américains. Dès lors, si l'homme est intelligent et industrieux, il se sent certain d'arriver, et il arrive le plus souvent avec une facilité étonnante. Il en existe des preuves dans tous les centres industriels de la Nouvelle Angleterre, où grand nombre de canadiens-français, arrivés aux Etats Unis sans un sou de capital, occupent maintenant des positions importantes dans le commerce ; ce qui tendrait à démentir les assertions que l'on se plait à circuler dans une certaine presse, que les Canadiens émigrés souffrent de la faim, et de la misère.

II

L'EXPATRIATION

Jeanne Girard, après avoir rendu les derniers devoirs aux dépouilles mortelles de son vieux père avec une tendresse toute filiale, était tombée dans un état de prostration extrême produite par les terribles émotions qu'elle avait eu à endurer depuis le départ de son frère et de son fiancé. Seule, pour veiller à tous les détails de l'ensevelissement et des cérémonies funèbres, la jeune fille avait rassemblé tout ce qui lui restait d'énergie pour remplir dignement ce devoir sacré.

Le vieux médecin qui avait été témoin de la mort du père Girard s'était cependant intéressé aux malheurs de l'orpheline, et il s'était fait un devoir de lui donner ses conseils et

son aide dans des circonstances aussi difficiles. Jeanne avait accepté avec reconnaissance les services de ce vieil ami de son père, et lorsque après la cérémonie funèbre elle avait repris en sanglotant la route de la chaumière, le docteur lui avait dit :

—J'ignore, mademoiselle, ce que vous prétendez faire maintenant, et quels sont vos projets pour l'avenir ; mais souvenez vous que vous aurez toujours en moi un ami qui se fera un devoir de vous tendre la main lorsque vous jugerez à propos de lui demander ses conseils ou sa protection.

Et le bon docteur lui avait offert son bras pour la reconduire chez elle, tout en lui faisant des recommandations au sujet de sa santé qui paraissait avoir été affaiblie par les événements douloureux des dernières semaines. Jeanne avait remercié le brave homme avec effusion et lui avait promis de s'adresser à lui si le besoin s'en faisait sentir.

La pauvre enfant se trouvait seule, désormais, dans la chaumière où elle avait passé de si heureux moments en compagnie de son père et de son frère, et elle sentait la nécessité, soit d'aller vivre elle-même chez les étrangers jusqu'au retour de Pierre et de Jules, soit de

louer la maison à quelque famille du voisinage, tout en se conservant le privilége de l'habiter en commun avec les locataires. Il lui répugnait cependant d'introduire des étrangers dans ce lieu qu'elle considérait comme sacré, et d'un autre côté les sentiments d'indépendance dans lesquels elle avait été élevée lui faisaient envisager avec crainte la vie dans une famille étrangère. Il fallait, cependant, prendre une décision immédiate car il était évident qu'elle ne pouvait habiter seule cette chaumière isolée, dans l'état de faiblesse physique et d'agonie morale où elle se trouvait depuis la mort de son père. Elle se mit donc en frais de consulter les ressources dont elle disposait, avant de mettre ses projets à exécution, et la pauvre fille s'aperçut, après avoir payé les frais de l'enterrement, qu'il ne lui restait qu'une somme de vingt dollars pour toute fortune.

En dépit du peu d'expérience qu'elle avait des nécessités matérielles de la vie, Jeanne comprit que cette somme de vingt dollars était loin d'être suffisante pour payer ses frais de pension et d'entretien jusqu'au printemps suivant, et qu'il lui faudrait voir à obtenir un travail quelconque jusqu'au retour des voya-

geurs. Ce n'était certes pas l'idée du travail qui lui faisait peur, mais dans l'état où elle se trouvait, il lui était doublement pénible de se voir forcée d'abandonner les lieux témoins de la mort de son père, pour aller dans une maison étrangère où elle ne rencontrerait probablement aucune sympathie dans sa douleur.

La pauvre fille passa ainsi quelques jours dans un état d'irrésolution et de souffrance morale vraiment digne de pitié, et lorsque le docteur, inquiet pour sa santé, se rendit auprès d'elle pour savoir de ses nouvelles, il fut surpris de la pâleur extrême de sa protégée. Il s'informa avec bonté des détails de sa position, mais Jeanne était trop fière pour lui avouer la vérité. Elle se contenta de lui dire qu'elle ne manquait de rien et qu'il lui serait facile de pourvoir à tous ses besoins jusqu'au retour de son frère. Le docteur satisfait de ces explications lui avait recommandé d'éviter la solitude et de rechercher des distractions à sa douleur dans la société des jeunes filles de son âge. Jeanne avait souri tristement en promettant de suivre ces recommandations, car elle prévoyait qu'il lui faudrait bientôt accepter une position où il ne lui serait pas loisible de choisir ses compagnes et son genre de vie.

Le médecin l'avait quittée, assez tranquille sur son compte, car il avait cru implicitement ce qu'elle lui avait dit sans se donner la peine d'aller plus loin dans ses recherches. Cette visite, cependant, avait eu pour effet de secouer l'espèce de torpeur dans laquelle Jeanne s'était laissé tomber, et lorsque le docteur se fut éloigné, elle se prit à réfléchir sur les moyens qui se trouvaient à sa disposition pour surmonter les obstacles qui se dressaient sur sa route. Sans expérience du monde, ayant toujours vécu de la vie de famille et suivi avec amour les enseignements de son vieux père, Jeanne sentait qu'elle allait entrer dans une sphère nouvelle et ce n'était qu'en tremblant qu'elle mettait le pied sur le seuil de l'existence inconnue qui se présentait devant elle. Son ambition se résumait dans l'espérance de pouvoir attendre le printemps et l'arrivée de Jules et de Pierre. Elle savait, qu'alors, tout irait bien.

Le travail de la campagne, au Canada comme ailleurs, est toujours relativement difficile à obtenir, et plus particulièrement pour une jeune fille qui ne connaît pas le service et les travaux de la ferme, pendant l'hiver. Jeanne, cependant, n'entrevoyait pas d'autre

alternative et elle en avait bravement pris son parti. Elle irait s'offrir chez les fermiers " à l'aise " où l'on emploie des domestiques et peut-être, après tout, rencontrerait-elle de braves gens qui compatiraient à ses malheurs et qui comprendraient les difficultés de sa position. Elle résolut donc de mettre, sans plus tarder, son projet à exécution, malgré sa faiblesse physique et la répugnance qu'elle ressentait à se présenter chez les étrangers si tôt après la mort de son père.

Après avoir revêtu une modeste toilette de deuil qu'elle avait confectionnée elle-même, et avoir fait des efforts pour chasser les idées sombres qui l'obsédaient, Jeanne prit la route de la ferme la plus voisine, bien décidée à s'adresser partout où elle croirait pouvoir obtenir de l'emploi. Sa famille était peu connue dans la paroisse, car depuis son retour au pays, le père Girard avait vécu dans une solitude presque absolue. Chacun avait entrevu, il est vrai, la figure vénérable du vieillard, mais on ignorait généralement les détails de son histoire, et l'on s'était à peine aperçu de sa disparition si subite. Lorsque la jeune fille se présenta chez les fermiers du voisinage elle fut donc reçue sans exciter trop de curiosité et on

la traita avec la politesse proverbiale de "l'habitant" canadien. Ses premiers efforts demeurèrent infructueux et après avoir en vain offert ses services à plusieurs personnes, elle rentra, le soir, fatiguée, mais non découragée. Elle s'était dit qu'il lui faudrait parcourir ainsi toute la paroisse, s'il était nécessaire, avant d'abandonner son projet. Ses efforts du lendemain eurent les mêmes résultats négatifs et elle ne put s'empêcher de remarquer qu'il existait un manque presque absolu de travail, tandis que l'on trouvait partout un grand nombre de personnes qui déploraient l'oisiveté dans laquelle elles se voyaient forcées de vivre. On se plaignait du rendement des dernières récoltes et de la stagnation des affaires et du commerce en général. Les foins et les céréales se vendaient à des prix ridicules et les journaux arrivaient de Montréal, remplis d'histoires de banqueroute et de crise financière. Les fermiers se plaignaient amèrement de cet état de choses, et parmi ceux qui s'occupaient de politique, on accusait hautement l'administration de négligence coupable et d'insouciance criminelle pour ce qui touchait à la prospérité agricole, industrielle et financière du pays. La crise durait depuis longtemps et les fermes

hypothéquées étaient là pour prouver l'état malsain des affaires en général. Partout on racontait la même histoire à la pauvre Jeanne qui se trouvait tout étonnée d'apprendre ces choses-là, et partout l'on déplorait le départ en masse d'un grand nombre de braves gens qui se voyaient forcés de prendre la route de l'étranger pour échapper à la misère qui les menaçait au pays. Mais comme Jeanne voulait en avoir le cœur net avant de se relâcher de ses efforts pour obtenir du travail, elle parcourut ainsi toute la paroisse sans pouvoir trouver l'emploi qu'elle cherchait. En plusieurs endroits où elle s'était adressée, on lui avait parlé de l'émigration aux Etats-Unis et des nouvelles encourageantes que l'on recevait des centres industriels de la Nouvelle Angleterre, mais Jeanne n'avait jamais cru qu'il lui fut possible de quitter le village où elle avait toujours vécu et où reposaient les cendres de son père et sa mère.

La pauvre enfant avait presque fini sa tournée décourageante, lorsqu'elle frappa à la porte d'une maison de belle apparence située à mi-chemin entre les villages de Verchères et de Contrecœur. Après avoir reçu l'invitation d'entrer, la jeune fille fut frappée du désordre

qui paraissait régner partout où elle portait les yeux, et quand elle eut fait ses offres de service au maître de céans, on lui apprit le départ de toute la famille pour les Etats de la Nouvelle Angleterre. Le fermier qui paraissait être un brave homme parut s'étonner en apprenant l'objet de la visite de Jeanne :

—Mon Dieu, mademoiselle, lui dit-il avec bonté, il faut que vous soyez bien peu au courant de l'état des affaires dans la paroisse pour chercher ainsi du travail à une époque aussi avancée de la saison. Les propriétaires eux-mêmes peuvent à peine suffire à leurs dépenses courantes en travaillant comme des mercenaires, et il n'y a que bien peu de fermiers, à Contrecœur, qui puissent se payer les services d'un engagé. Je me vois forcé moi-même d'abandonner ma ferme pour tâcher d'aller gagner là-bas, avec le secours de ma famille, la somme nécessaire pour payer les dettes qui se sont accumulées sur mes bras depuis trois ou quatre ans. Croyez en mon expérience : si vous vous trouvez dans la nécessité de travailler pour vivre, suivez notre exemple et prenez la route des Etats-Unis. Qu'en penses-tu femme ? continua-t-il en s'adressant à son épouse qui était occupée à

emballer des articles de ménage dans une énorme caisse.

—Ma foi, mon enfant, répondit la fermière avec bonté, je crois que ce que mon mari vous dit là est bien la vérité. Nous en avons la preuve par nous-mêmes, puisque nous partons lundi prochain pour Fall-River, dans l'état du Massachusetts, afin de pouvoir travailler dans les manufactures. Je n'aimerais pas cependant à me permettre de vous aviser sur un sujet aussi délicat. Vous avez une famille, ici, n'est-ce pas, qui saura mieux que nous, vous donner de bons conseils ?

—Hélas! non, madame! je suis orpheline, sans parents, sans amis. Mon père est mort, il y a quelques jours, et mon seul frère se trouve à hiverner dans les "chantiers."

—Pauvre enfant! continua la brave femme que la figure mélancolique de Jeanne avait intéressée, pauvre enfant! Et vous espérez pouvoir trouver du travail sur une ferme ? Je crains que votre espoir ne soit déçu. N'avez-vous pas quelques amis qui pourraient s'intéresser à vous ?

—Non madame, je suis seule, toute seule. Je suis pauvre et il me faut de toute nécessité trouver du travail avant longtemps.

—Eh bien, alors, pourquoi ne pas faire comme nous et aller chercher à l'étranger le travail que vous ne pouvez pas trouver au pays ?

—C'est que, madame, je n'ai pas l'expérience nécessaire et que je n'oserais jamais partir seule pour faire un aussi long voyage.

—Je comprends, en effet, poursuivit la fermière, qu'il vous est difficile de vous risquer, sans appui, à aller chercher du travail dans un pays inconnu. Mais pourquoi ne partiriez-vous pas avec une famille de votre connaissance? Il en part chaque jour de Contrecœur pour les Etats-Unis.

—Malheureusement, madame, répondit Jeanne, je n'en connais aucune, et il m'en coûterait bien aussi de quitter le village où j'ai toujours vécu.

—Je comprends, mon enfant, tout ce qu'il y a de cruel à laisser le pays natal pour aller braver l'exil dans une contrée inconnue, mais il n'y a pas à lutter contre la nécessité et la misère. Un grand nombre de nos amis nous ont précédés là-bas et les nouvelles qui nous arrivent sont très favorables. On manque de bras dans les manufactures et les ouvriers et les ouvrières sont reçus et traités avec bonté.

C'est du moins ce que nous écrit notre fils aîné qui depuis un an travaille aux Etats-Unis.

Le fermier, tout en poursuivant ses travaux avait prêté l'oreille aux paroles de sa femme, et son cœur avait été touché de pitié en apprenant la position difficile de la jeune fille. Poussé par l'intérêt qu'il commençait à éprouver pour ses malheurs, il lui demanda :

—Comment vous nommez-vous, mademoiselle ?

—Jeanne Girard, monsieur; pour vous servir.

—Girard !... Girard... mais seriez-vous par hasard la fille du vieux patriote, M. Girard, mort il y a quelques jours d'une attaque d'apoplexie ?

—Précisément, monsieur, je suis la fille de Jean Baptiste Girard.

—Et vous vous trouvez seule, dans la misère, sans amis pour vous consoler, sans protecteur pour veiller à vos besoins ? Mais, mon enfant, votre position est en effet fort critique, surtout si votre frère ne revient pas avant le printemps prochain.

—Oui, monsieur! mon frère est dans les "chantiers" et il m'est impossible de lui faire

connaître ma position. Il ne sera de retour que vers le commencement du mois de juin, l'année prochaine.

—Alors, il faut de toute nécessité que quelqu'un s'intéresse à vous et quoique je sois moi-même bien pauvre, il ne sera pas dit que j'aurai été témoin de la misère de la fille d'un patriote de 37, sans lui avoir offert de partager le sort de mes propres enfants. Mon père, mademoiselle, combattait à St. Denis avec le vôtre, et je suis fâché de n'avoir pas connu plus tôt votre position. Si, après mures réflexions, vous désirez nous accompagner aux Etats-Unis, nous vous considérerons, ma femme et moi, comme faisant partie de la famille. Qu'en dites-vous?

—Merci! mille fois merci! monsieur, de votre généreuse et cordiale sympathie. Mais, que pensez-vous que dirait mon frère, en revenant au village et en apprenant mon départ?

—Votre frère? répondit le fermier, mais il est facile de lui laisser une lettre par laquelle vous lui expliquerez les circonstances péremptoires qui vous auront forcée de quitter le pays. Il pourra vous rejoindre immédiatement, puisque le voyage de Montréal à Fall-

River n'est qu'une affaire de vingt-quatre heures, maintenant, par le chemin de fer. Je ne voudrais pas cependant qu'il soit dit que je vous ai conseillée de vous éloigner de Contrecœur, s'il vous est possible de faire autrement. Réfléchissez à ce que je vous ai dit des difficultés que vous aurez à vous procurer du travail ici, et revenez demain me faire connaître votre décision. Il nous reste trois jours avant la date du départ et si vous le désirez, vous pourrez nous accompagner là-bas.

—Je ne sais trop comment vous remercier de tant de bonté, répondit Jeanne émue par la franchise du fermier, mais je vais, selon votre avis, réfléchir sérieusement à l'offre que vous me faites. Demain je viendrai vous rendre ma réponse.

—Bien, mon enfant. Vous agissez comme une fille sage et prudente. En attendant, veuillez accepter, sans cérémonie, l'invitation que je vous fais de prendre le souper avec nous, ce soir. Vous ferez connaissance avec la famille et j'irai moi-même vous conduire, en voiture, après le repas.

La fermière se joignit à son mari pour combler Jeanne de démonstrations sympathiques, et la pauvre fille se sentait moins triste depuis

qu'elle avait rencontré ces braves gens. Elle leur raconta volontiers les détails de son histoire, et lorsque après le souper, elle quitta la ferme pour retourner au village, elle avait déjà su se faire regretter par ses nouveaux amis.

Le premier devoir de Jeanne fut d'aller consulter son vieil ami, le docteur, sur la ligne de conduite qu'elle devait adopter dans des circonstances aussi difficiles. Elle se rendit immédiatemeut chez lui et elle pria son nouveau protecteur de vouloir bien l'accompagner afin d'expliquer au vieillard les détails du voyage projeté et les chances que l'on avait de trouver du travail aux Etats-Unis. Le fermier s'empressa d'acquiescer à ses désirs, et comme il connaissait intimement le docteur, sa mission n'en était que plus facile à remplir.

Le vieux médecin hocha d'abord la tête quand il apprit que sa protégée avait l'intention de quitter le village, mais lorsqu'on lui eut expliqué l'impossibilité où elle se trouvait d'obtenir du travail, il se déclara en faveur d'un voyage de quelques mois aux Etats-Unis; la jeune fille étant toujours libre de revenir au pays, si la vie, à l'étranger, ne lui

convenait pas. Il fut décidé, en outre, que Jeanne déposerait entre ses mains des lettres à l'adresse de Jules et de Pierre et qu'il les leur remettrait, le printemps suivant, lors de leur retour des chantiers. La jeune fille enverrait de plus son adresse au docteur aussitôt qu'elle aurait réussi à trouver un emploi permanent, afin que son frère et son fiancé se trouvassent en état de lui écrire ou d'aller la rejoindre. Tous ces détails furent réglés, le soir même, en présence du fermier qui promit au docteur de traiter la jeune fille comme son enfant, et le départ fut fixé pour le lundi suivant. Jeanne, en attendant, préparerait ses malles et tâcherait de louer la chaumière jusqu'au retour de son frère qui en disposerait à son gré. Le docteur s'engageait à veiller aux intérêts de la jeune fille pendant son absence, et il lui avait offert des secours d'argent qu'elle avait refusés, car les quelques dollars qui lui restaient étaient suffisants pour payer ses frais de voyage et ses premières dépenses. Il fut cependant convenu, que dans le cas où Jeanne ne se plairait pas aux Etats-Unis, il lui ferait parvenir les fonds nécessaires pour couvrir ses frais de retour.

Il était dix heures du soir lorsqu'elle se sé-

para du docteur et du fermier pour prendre la route de la chaumière, et malgré les regrets qu'elle ressentait à l'idée de quitter le village natal, la jeune fille ne pouvait qu'être reconnaissante du hasard heureux qui l'avait placée sous la protection d'une honnête famille. Elle commença immédiatement ses préparatifs de voyage, et chaque objet qu'elle touchait était pour elle une source de souvenirs qui se rattachaient aux jours de bonheur qu'elle avait passés sous la tendre tutelle de son vieux père et dans les épanchements de l'amour fraternel. La pauvre enfant ne pouvait retenir ses sanglots en songeant à ces temps où la figure blême du malheur ne s'était pas encore dressée, menaçante, devant elle, pour lui apprendre que l'heure de l'infortune avait sonné. Quels changements depuis l'époque où, heureuse et timide, elle avait entendu son fiancé Pierre balbutier, sur la grève de Lavaltrie, ses premières paroles d'amour.

Une lumière brillait encore à la fenêtre de la chaumière, lorsque le docteur passa, vers les deux heures du matin, pour se rendre au chevet d'un mourant. Le bon vieillard ne put s'empêcher d'éprouver un sentiment d'émotion en pensant aux épreuves terribles que Jeanne

avait eu à subir depuis quelques jours, et il marmotta entre ses dents :

—Pauvre fille... pauvre fille... si jeune, si belle, si intelligente, et se voir forcée de prendre la route de l'exil pour en arriver à obtenir le pain de chaque jour sans demander l'aumône. Ah ! que les temps sont changés ! La force et l'espoir du Canada français s'envolent avec cette jeunesse qui prend la route de l'étranger pour fuir la pauvreté de la patrie !

III

LE VOYAGE

Le brave "habitant" qui avait si cordialement offert sa protection à Jeanne Girard, appartenait à l'une des plus anciennes familles de Contrecœur : les Dupuis. De père en fils, depuis plusieurs générations, les Dupuis étaient propriétaires des terrains qu'ils cultivaient avec profit, et l'aisance avait toujours régné dans la famille jusqu'à la date des troubles de 1837. Comme un bon patriote et un homme de cœur, Michel Dupuis s'était rangé sous la bannière de Papineau et avait pris part à la bataille de St. Denis, avec ses camarades de Contrecœur, sous les ordres du capitaine Amable Marion. Traqué par la police anglaise, après la défaite de St. Charles, il fut forcé de s'éloigner du

village et de passer la frontière pour échapper à la condamnation des tribunaux. Ses propriétés, pendant son absence, avaient été négligées et il avait fallu faire des emprunts pour subvenir aux besoins de sa famille qui était restée au Canada en attendant de meilleurs jours. Une première somme de quelques mille francs avait été bientôt épuisée et il avait fallu recourir au moyen ruineux des hypothèques et des intérêts exorbitants. Madame Dupuis qui était une brave mère et une bonne épouse n'avait pas cependant le talent de savoir veiller aux intérêts de son mari, et l'on s'aperçut un jour que les propriétés étaient aliénées pour un montant considérable. Heureusement que le retour du mari qui avait profité de l'amnistie pour rentre dans le pays vint apporter un changement dans la gestion des affaires, car la ruine était à la porte. Michel Dupuis se mit à l'œuvre pour relever sa fortune prête à s'écrouler, mais en dépit d'un travail énergique et d'une économie rigide, il ne parvint jamais à effacer les traces de son absence. A peine les revenus suffisaient-ils pour nourrir et vêtir sa famille après avoir payé les intérêts des hypothèques, et cette triste position avait duré jusqu'au jour,

où, à bout de ressources, il s'était vu forcé de vendre la moitié de ses propriétés. L'autre moitié lui restait libre de dettes, il est vrai, mais les affaires en général allaient très mal au Canada, et les produits agricoles se vendaient à des prix ridicules. Le brave homme travailla ainsi pendant plusieurs années, mais la prospérité d'autrefois ne revint jamais au foyer. C'était la vie, au jour le jour, sans repos, sans trêve. Aussi, Michel Dupuis succomba-t-il encore jeune, sous le poids d'un travail surhumain. Son fils aîné, Anselme Dupuis, qui avait recueilli l'héritage paternel, avait aussi lutté bravement contre la misère pendant quelques années encore, mais les affaires paraissaient aller de mal en pis. Le jeune homme s'était marié de bonne heure à une brave fille qui ne lui avait apporté pour dot que ses jolis yeux et une énergie peu commune. Homme et femme avaient mis la main aux manchons de la charrue mais les devoirs de la maternité avaient bientôt forcé la jeune épouse à se dévouer aux soins de la famille. Anselme restait donc seul pour cultiver ses champs, car ses maigres revenus ne lui permettaient pas de se payer les services d'un employé. La lutte fut longue, et ce ne

fut qu'après avoir vu sa famille s'augmenter de plusieurs enfants et ses dépenses croître en proportion, qu'il consentit à emprunter, de temps en temps, les sommes nécessaires pour subvenir aux besoins les plus pressants. Une fois lancé sur cette pente fatale, les dettes s'accumulèrent et c'était dans l'intention de mettre un frein à ce pénible état de choses, que Anselme Dupuis avait résolu d'émigrer dans un centre industriel de la Nouvelle Angleterre. Sa famille nombreuse qui ne lui causait que des dépenses, au Canada, deviendrait une source de revenus aux Etats-Unis, et si ses espérances se réalisaient, il pourrait avant longtemps revenir au pays avec les fonds nécessaires pour payer ses dettes et reprendre son ancien genre de vie dans des circonstances plus favorables. Tout avait donc été préparé pour le départ, et la propriété avait été louée pour un fermage assez élevé pour une période de deux ans.

Lorsque Jeanne Girard eut annoncé sa détermination de faire le voyage des Etats-Unis en compagnie et sous la protection de la famille Dupuis, il fut décidé que la jeune fille serait traitée sur un pied d'égalité parfaite avec les autres enfants qui se trouvaient au

nombre de six : Michel, l'aîné, âgé de 17 ans qui se trouvait à Fall-River, Mass., depuis quelques mois ; Marie, âgée de quinze ans ; Joséphine, âgée de treize ans ; Philomène, âgée de douze ans ; Arthur, âgé de dix ans ; et Joseph, le plus jeune, qui n'avait que huit ans.

Tous les membres de la famille étaient arrivés à un âge où il leur était possible de prendre part aux travaux des manufactures, et tout faisait prévoir un voyage heureux et prospère, s'il fallait en croire les nouvelles que l'on avait reçues de Fall-River. La veille du départ fut employée à faire les adieux aux parents et aux amis du village, et l'on se coucha tard et le cœur gros de regrets, ce soir-là, chez la famille Dupuis. Jeanne, de son côté, avait écrit deux lettres à l'adresse de Jules et de Pierre et les avait placées entre les mains du vieux docteur qui les remettrait lui-même aux deux voyageurs, lors de leur retour au pays, le printemps suivant. La jeune fille expliquait longuement à son frère et à son fiancé la suite de malheurs qui la forçaient à émigrer, et elle leur demandait de vouloir bien s'empresser de la rejoindre aux Etats-

Unis, où ils pourraient, sans aucun doute, trouver eux-mêmes du travail.

Après avoir terminé ses préparatifs de voyage et dit un dernier adieu à la vieille chaumière où s'étaient écoulés les jours heureux et tranquilles de sa jeunesse, Jeanne se rendit chez ses nouveaux amis où elle passa la nuit, afin d'être prête à s'embarquer, le lendemain, sur le bateau qui fait le service entre Chambly et Montréal en touchant à tous les villages situés sur la rive sud du St. Laurent. En dépit de ses efforts pour paraître calme, la pauvre enfant ne pouvait s'empêcher de sangloter en pensant aux épreuves cruelles qu'elle avait eu à supporter depuis quelques jours, et il lui fut impossible de fermer l'œil jusqu'au matin. Chacun fut sur pied de bonne heure, à la ferme, et les voitures arrivèrent bientôt pour transporter les malles et les bagages au quai du bateau à vapeur où quelques amis du village accompagnèrent les voyageurs jusqu'au moment où la cloche règlementaire donna le signal du départ. Les hommes se serrèrent la main en silence, les femmes s'embrassèrent une dernière fois en pleurant et le bateau s'éloigna du rivage. C'en était fait : la misère continuait son œuvre

de dépeuplement et l'on avait quitté la vie paisible du village natal, pour aller demander à l'étranger le travail et les moyens nécessaires pour subvenir aux besoins impérieux de chaque jour.

Deux heures plus tard, on se trouvait à Montréal où il fallait voir à se procurer immédiatement les billets de chemin de fer pour Fall-River, car on devait partir le même soir pour les Etats-Unis. Le premier soin de M. Dupuis fut de faire transporter ses bagages à la gare Bonaventure et de placer sa famille dans un lieu où elle pourrait attendre l'heure du départ. Il se dirigea ensuite vers la rue St. Jacques où se trouvent situées les agences pour la vente des billets, et il s'informa de la route la plus avantageuse pour se rendre à sa destination.

Le système des communications par voies ferrées entre la Province de Québec et les Etats de la Nouvelle Angleterre a subi, depuis quelques années, des améliorations trop importantes au double point de vue du commerce et de l'industrie, pour qu'il ne soit pas utile d'en dire ici quelque chose. Tout ce qui tend à créer des facilités nouvelles pour les relations entre les citoyens de différents pays,

pour l'échange des idées et des richesses matérielles, pour s'entendre, se concerter, s'éclairer, rendre plus intime la communauté des intérêts internationaux, devient un sujet d'une importance supérieure pour tous les peuples du monde. La prospérité du Canada est aujourd'hui si intimement liée aux progrès de la civilisation aux Etats-Unis que les voies de communication pour le transport des voyageurs et des marchandises entre les deux pays sont devenues une question d'intérêt national. C'est au moyen des chemins de fer que l'on est parvenu à abolir en grande partie les préjugés ridicules et les haines séculaires qui existaient entre les races française et anglaise en Amérique, et c'est grâce à la même invention, si la Province de Québec écoule aujourd'hui ses produits avec profit sur les marchés des Etats de la Nouvelle Angleterre. Sans vouloir entreprendre la tâche de faire ici l'historique de la construction des voies ferrées qui relient les deux pays, il est assez important de jeter un coup d'œil sur l'influence qu'ont eue les chemins de fer sur le mouvement d'émigration des populations franco-canadiennes aux Etats-Unis. Il est généralement reconnu, au Canada, que le gouverne-

ment s'est trop peu occupé de faciliter l'ouverture des voies de communication, au grand détriment des intérêts agricoles et commerciaux du pays. L'exemple de la république américaine était là, cependant, pour prouver que la création des routes ferrées, des chemins et des canaux était le levier civilisateur qui avait en moins d'un siècle transformé l'Amérique sauvage et inculte en un pays riche et prospère. Un réseau de chemins de fer, a dit le grand économiste français, Michel Chevalier, agit sur un territoire donné, comme si ce territoire était réduit en surface en raison du carré des distances, c'est-à-dire, dix à vingt fois moins grand.

Les trois lignes de chemins de fer qui font le service des passagers et des marchandises entre les principales villes de la Province de Québec et les Etats de la Nouvelle Angleterre sont : le "Passumpsic Railroad Company" qui porte aussi le titre populaire de "Montreal & Boston Air Line;" "le Central Vermont Railroad;" et la compagnie canadienne du Grand Tronc. Cette dernière ligne qui a eu pendant longtemps le monopole du transport des marchandises à destination de Boston, se trouve maintenant hors de compé-

tition, depuis que les deux autres compagnies ont inauguré les services bi-quotidiens des convois de voyageurs, à grande vitesse, entre Montréal et Boston. Quelques rares voyageurs de Québec suivent encore la route du Grand Tronc par voie de Island-Pond et Portland, mais le voyage est long et fatigant et la morgue des employés anglais n'a pas peu contribué à rendre cette ligne impopulaire parmi les populations d'origine française. La ligne du "Central Vermont" parcourt la distance qui sépare la ville de St. Jean, P. Q. et de White River Junction, en passant par les villes de St. Albans et de Montpelier, dans l'état du Vermont.

La troisième de ces lignes ferrées, le "Passumpsic Railroad" dont la mise en opération remonte à sept ou huit ans, est sans contredit la route la plus agréable sous tous les rapports, entre Montréal, Boston et tous les centres industriels de la Nouvelle Angleterre. Cette ligne, partant de St. Lambert se dirige vers Boston en touchant à Chambly, West-Farnham, P. Q.; Newport, St. Johnsbury, Wells River, dans l'état du Vermont; Plymouth, Concord, Manchester, Nashua, dans l'état du New Hampshire, et Lowell, Massa-

chusetts. Un embranchement relie la ligne principale de Newport, dans le Vermont, à Sherbrooke, petite ville florissante située au centre de la partie du Canada français connue sous le nom de « Cantons de l'Est. » Cet embranchement forme une route directe entre Boston, Sherbrooke, St. Hyacinthe, Acton, Sorel, Arthabaska, Trois-Rivières et Québec.

La construction du « Passumpsic Railroad » a eu pour effet immédiat de faire réduire les prix des billets de voyageurs entre Boston et Montréal et de forcer les autres compagnies à adopter une ligne de conduite plus libérale envers le public qui se plaignait d'un tarif exorbitant et de l'équipement parfois insuffisant des chemins rivaux. Les voyageurs de langue française se trouvaient souvent en butte aux brutalités des employés qui ne savaient pas les comprendre, et l'on mettait généralement des véhicules de rebut au service des émigrés qui n'avaient pas les moyens de se payer le luxe des places de première classe. Grâce à la direction libérale de la nouvelle ligne et à l'esprit d'entreprise d'une administration sage et prévoyante, tous ces abus ont cessé depuis quelques années, et il n'est que justice de reconnaître que le « Pas-

sumpsic Railroad" a été la cause première de ces changements importants. Des agences pour la vente des billets de voyageurs ont été établies dans tous les centres importants de la Province de Québec et de la Nouvelle Angleterre, et les informations les plus minutieuses sont fournies gratuitement par des employés polis, à tous ceux qui en font la demande. Les malles et les colis de toute sorte sont enregistrés sur tout le parcours de la ligne et expédiés à destination, sans qu'il en résulte le moindre trouble pour le voyageur. La plupart des employés parlent et écrivent les deux langues—l'anglais et le français—et des wagons dortoirs et salons sont attachés à tous les convois pour l'usage de ceux qui désirent se payer le luxe de ces inventions nouvelles. Rien ne manque enfin aux facilités que l'on offre maintenant au public voyageur et ceux qui ont prétendu que l'émigré canadien demeurait aux Etats-Unis faute de n'avoir pas les moyens de retourner au pays, ont fait preuve d'une ignorance qui frise le ridicule quand l'on considère que le trajet de Montréal à Fall-River—363 miles—se fait aujourd'hui, en chemin de fer, pour la somme de dix (10) dollars.

Il est donc certain que l'esprit d'entreprise des capitalistes américains qui ont construit ces nouvelles lignes a été l'une des causes principales qui ont produit le mouvement général d'émigration franco-canadienne vers les Etats-Unis. Les différentes administrations canadiennes, trop occupées d'une politique toute d'égoïsme, reléguaient au second plan la nécessité des chemins de fer et des établissements industriels, et les Etats-Unis acquéraient peu à peu la première place parmi les nations manufacturières du monde entier. Ce n'est pas le manque de patriotisme qui pousse l'émigrant canadien vers les Etats-Unis ; ce n'est pas l'amour exagéré des richesses ni l'appat d'un gain énorme ; c'est une raison qui prime toutes celles-là : c'est le besoin, l'inexorable besoin d'avoir chaque jour sur la table le morceau de pain nécessaire pour nourrir sa famille ; et c'est vers le pays qui fournit du travail à l'ouvrier que se dirige naturellement celui qui ne demande qu'à travailler pour gagner honnêtement un salaire raisonnable qui lui permette de vivre sans demander l'aumône. Quelques journalistes du Canada et des Etats-Unis ont prétendu que la misère régnait parmi les Canadiens-Fran-

çais émigrés, mais la logique des faits est là pour prouver le ridicule de ces assertions fantaisistes. La preuve irréfutable du contraire se trouve dans le fait que des milliers de personnes s'en vont chaque année grossir la population canadienne des Etats de la Nouvelle Angleterre. Des pères de familles qui ne se trouvent qu'à dix ou douze heures de distance du pays natal, resteraient-il à l'étranger, souffrant de la faim et de la misère, quand la patrie est là, à quelques pas, et les communications sont aujourd'hui si faciles ? Il faudrait supposer que ces hommes soient atteints de folie, pour en arriver à croire qu'ils demeurent aux Etats-Unis dans la misère, lorsque pour la somme de dix dollars il est loisible à chacun d'eux de reprendre la route du pays. Non ! Les Canadiens émigrent aux Etats-Unis parce qu'ils y trouvent un bien être matériel qu'ils ne sauraient acquérir au Canada, et le flot de l'émigration s'est grossi de tous ceux qui ne voyaient qu'inaction forcée et privations sans nombre devant eux, et qui sentaient le besoin de travailler pour vivre et pour manger. Quelque pénible qu'il soit de se voir forcé d'en arriver à cette conclusion désolante, il est cependant préfé-

rable de découvrir la plaie afin que l'on puisse y appliquer les remèdes nécessaires pour la guérir ; si tant est que les hommes d'état canadiens portent assez d'intérêt à leurs compatriotes émigrés pour s'occuper sérieusement de leur position à l'étranger.

Anselme Dupuis avait donc obéi à des raisons péremptoires, lorsqu'il avait décidé de se rendre à Fall-River dans l'espoir d'obtenir du travail pour lui-même et pour sa famille. Lorsque le curé du village lui avait reproché de céder à un mouvement de découragement, en s'éloignant ainsi du village natal, le fermier lui avait répondu :

—Mon Dieu! M. le curé, vous me connaissez trop bien pour croire que je laisserais ici tout un passé auquel je suis attaché par la mémoire de mes ancêtres pour aller à l'étranger servir les autres, si je pouvais faire autrement. La misère est à la porte de ma maison et les dettes menacent d'engloutir mon patrimoine. J'ai une famille qui grandit, et, ma foi, si pénible que soit l'expatriation, mieux vaut encore le pain de l'exil pour ses enfants que la douleur de les voir destinés à traîner une vie de souffrances et de privations.

Le brave homme avait été forcé d'emprun-

ter la somme nécessaire pour payer ses frais de voyage et lorsqu'il eût acheté et payé ses billets de chemin de fer, à Montréal, il ne lui restait pour toute fortune qu'une balance de trente dollars qui devrait suffire à couvrir les dépenses imprévues et les frais d'installation à Fall-River. M. Dupuis qui n'avait pas l'habitude du voyage avait heureusement choisi la ligne du "Passumpsic Railroad" pour se rendre à sa destination et l'on s'était empressé de lui donner, aux bureaux de la compagnie, toutes les informations nécessaires sur le trajet qu'il avait à parcourir avant d'arriver à Fall-River. Un employé s'était intéressé pour voir à l'expédition et à l'enrégistrement des bagages et la famille était montée en chemin de fer, à quatre heures de l'après midi, sans avoir eu à subir aucun délai et aucun contretemps.

Après avoir voyagé toute la nuit dans des wagons confortables, et avoir traversé les états du Vermont et du New-Hampshire sans avoir été dérangé par les arrêts ou les changements de convoi, on arriva, vers sept heures du matin, à Lowell, dans l'état du Massachusetts. Une heure plus tard, la famille Dupuis accompagnée de Jeanne Girard descendait à

Boston dans l'immense gare que l'on a construite pour le départ des trains de la compagnie " Boston, Lowell & Nashua Railroad."

Les émigrés ne purent s'empêcher d'admirer cette gare qui est sans contredit l'une des plus belle constructions de ce genre qui existe aux Etats-Unis. Elle est composée d'une immense cour de départ qui comprend deux divisions : le service des voyageurs, dit aussi de grande vitesse, et le service des marchandises ; d'un grand vestibule ou salle des pas perdus où se trouvent les bureau de distribution de billets pour les voyageurs, buvettes, librairie, débit de tabac, restaurant, bureaux de correspondance et de télégraphie ; de salles d'attentes pour dames et messieurs ; des salles et bureaux de bagages ; et d'une cour d'arrivée avec abri pour monter en voiture et salles d'attente pour les omnibus et les " tramways."

Les employés de la compagnie se trouvaient à l'arrivée du train pour veiller au transport des voyageurs et de leurs bagages à la gare du chemin de fer qui conduit à Fall-River. Des voitures commodes et spacieuses furent placées à la disposition des émigrants et l'on parcourut sans encombre et sans difficultés la distance qui sépare la gare du " Boston,

Lowell & Nashua R. R." de celle de la ligne du "Old Colony & Newport R. R." A deux heures de l'après-midi du même jour, les voyageurs descendaient en gare à Fall-River où les attendait le fils aîné de la famille, Michel Dupuis. Un logement ou "tenement" appartenant à l'une des principales compagnies industrielles, "The Granite Mills Manufacturing Company," avait été retenu d'avance par les soins du jeune homme qui avait aussi obtenu du travail pour toute la famille.

En moins de vingt-quatre heures après leur départ de Montréal, Anselme Dupuis, sa femme, ses enfants et Jeanne Girard se trouvaient installés, grâce à ces mesures prévoyantes, dans un logement confortable, avec l'assurance d'un travail permanent pour tous les membres de la famille.

On dormit, ce soir-là, sous le toit de l'étranger et les fatigues du voyage eurent raison de la tristesse et de l'ennui qu'éprouve toujours l'émigré lorsque, pour la première fois, il réalise ce sentiment inexprimable de navrante mélancolie que l'on appelle le mal du pays.

IV

FALL-RIVER, MASS

Il a été constaté, dans le chapitre précédent, que les causes premières de l'émigration franco-canadienne aux Etats-Unis se trouvaient en grande partie dans l'indifférence du gouvernement canadien pour tout ce qui touche aux entreprises industrielles et à l'amélioration des voies de communication entre les districts agricoles et les centres commerciaux. Les Etats-Unis, au contraire, ayant compris l'importance de ces accessoires si nécessaires à la prospérité générale d'un peuple, ont appliqué des sommes immenses à la construction des voies ferrées et au développement des industries nationales. Il ne serait peut-être pas inutile, avant d'aller plus loin, de consa-

crer quelques pages à l'histoire de l'établissement des filatures de coton à Fall-River. Cette histoire présente certainement l'exemple le plus frappant que l'on puisse trouver, dans les annales de l'industrie, de ce que peut accomplir l'énergie d'une poignée d'hommes entreprenants dans l'espace de dix ans.

C'est pourquoi il est important de produire ici cette preuve indiscutable, à l'appui de l'avancé qui a été faite plus haut, à propos de l'influence du progrès industriel aux Etats-Unis, sur le mouvement d'émigration qui a enlevé un si grand nombre de citoyens intelligents et laborieux au Canada français.

La ville manufacturière de Fall-River, Mass. est située sur la rive droite de la baie " Mount Hope" près de l'embouchure de la Rivière Taunton, à 53 milles de Boston, 183 milles au nord-est de New-York, 14 milles à l'ouest de New-Bedford et 18 milles au nord de Newport-sur-mer. Les premiers établissements datent de l'année 1656, époque à laquelle la législature de Plymouth accorda à certains colons, le droit de s'établir sur les bords et à l'embouchure de la rivière Taunton. La petite colonie fut définitivement organisée en 1659 et les terrains furent légalement

acquis de la tribu indienne des Pocassets, pour et en raison de : " vingt pardessus, deux marmites, deux casseroles, huit paires de bottes, six paires de bas, une douzaine de pioches, douze haches, et deux mètres de drap." Les colons prospérèrent assez bien par ces temps difficiles où le laboureur était forcé de défendre, au prix de sa vie, contre les indiens maraudeurs des environs, sa famille et sa propriété. Les guerres indiennes de 1675 vinrent pendant quelques temps suspendre les travaux de la colonie, mais la défaite et la mort du célèbre Philippe, roi des Wampanoags et des Pocassets, près de Fall-River, ramenèrent la paix et la tranquillité sur les rives de la baie " Mount Hope." Le village encore naissant obtint un acte d'incorporation de la législature de Plymouth, sous le nom de Freetown, et les premiers établissements industriels furent érigés en 1703 par le colonel Church sur les bords de la rivière Quequechan,—expression indienne qui veut dire " chute de la rivière," en anglais : Fall-River. Ces établissements, au nombre de trois, étaient des moulins à moudre la farine, à fouler les draps et à scier les bois de construction. Le 15 juillet 1776, les habitants de Freetown se déclarèrent en

faveur de l'indépendance des colonies et fournirent un contingent aux armées de Washington et de Greene. Le 25 mai 1778, les Anglais attaquèrent le village, mais il furent repoussés par une compagnie de milice volontaire commandée par le colonel Joseph Durfee. Par un acte de la législature, en date du 26 février 1803, le nom de Freetown fut changé en celui de Fall-River, mais il paraîtrait que les législateurs d'alors changeaient souvent d'opinion, puisqu'en 1804 ce dernier nom de Fall-River fut changé pour celui de Troy que l'on abandonna de nouveau, en 1834, pour choisir définitivement celui de Fall-River que la ville porte aujourd'hui.

La première filature de coton fut érigée en 1811 par le colonel Joseph Durfee, sur l'emplacement aujourd'hui situé à l'angle des rues South Main et Globe. Il n'y avait encore que quelques années que cette industrie avait été introduite en Amérique par un anglais, Samuel Slater, qui érigea la première filature à Pawtucket dans l'Etat du Rhode Island, en 1790.

On comptait, en 1812, 33 filatures de coton d'une capacité de 30,663 broches dans le Rhode Island, et 20 filatures d'une capacité de

17,371 broches dans le Massachusetts. Avant 1812, les fabricants n'entreprenaient que le filage du coton, et le tissage était fait sur des métiers primitifs par les femmes des habitations environnantes.

La première fabrique qui entreprit le filage et le tissage du coton fut construite en 1813 et incorporée sous le nom de "Troy manufacturing company." Les usines de "Fall-River Iron Works" furent érigées en 1821, et la première imprimerie à indienne fut mise en opération au "Globe village" dans la première filature érigée en 1811 par le colonel Joseph Durfee.

Le premier élan donné, Fall-River qui avait atteint une population de 10,000 habitants en 1845, continua à croître en entreprises industrielles, en richesses et en population. En 1860, le nombre des habitants était de 14,000 ; de 17,000 en 1862 ; de 25,000 en 1869 ; de 34,000 en 1873 ; de 45,000 en 1875 ; et l'on croit généralement que le chiffre actuel doit dépasser 50,000 habitants. Fall-River avait acquis le titre de cité en 1854, et le premier maire de la nouvelle communauté fut l'hon. James Buffinton qui a depuis représenté le 1er district du Massachusetts, au congrès

national, pendant 14 années consécutives. Pendant la guerre de la sécession, Fall-River a fourni 1273 soldats et 497 marins aux armées et à la marine de l'Union, et plusieurs de ses fils ont trouvé une mort glorieuse sur les champs de bataille.

Vers la fin de la guerre civile, un mouvement industriel s'organisa parmi les capitalistes de Fall-River, et pendant l'espace de dix ans on quintupla les capacités productives des filatures de coton. On peut voir par le tableau suivant, la gradation de l'accroissement des productions industrielles :

Années	Nombre de Broches
1865	265,321
1866	403,624
1867	470,360
1868	537,416
1869	540,614
1870	544,606
1871	730,183
1872	1,094,702
1873	1,212,694
1874	1,258,508
1875	1,269,048
1876	1,274,265
1877	1,284,701

Le premier juillet 1875 Fall-River comptait 43 filatures de coton d'une capacité de 1,269,-

048 broches et 29,865 métiers. Cinq nouvelles filatures érigées depuis, augmenteront probablement ces chiffres d'un dixième. Fall-River produit maintenant près des deux tiers des tissus à indienne fabriqués dans les Etats-Unis, comme on peut le voir par le tableau suivant qui est officiel :

Production totale des Etats-Unis	588,000,000 yds
" de la Nouvelle Angleterre	481,000,000
" de Fall-River,	343,475,000

Ces chiffres datent de 1875, et comme il a été dit plus haut, il faudrait y ajouter à peu près un dixième pour rendre justice aux capacités productives de Fall-River, au premier janvier 1878. Le nombre des compagnies industrielles incorporées est de 33 ; les capitaux versés sont de $15,735,000 ; le nombre des métiers est de 30,577 ; le nombre de balles de coton fabriqué annuellement est de 139,175 ; les personnes employées dans les filatures sont au nombre de 15,270 ; et le montant des salaires mensuels des employés varie entre $450,000 et $500,000.

La plupart de ces chiffres sont empruntés au rapport officiel de 1875 et l'accroissement merveilleux du commerce et de l'industrie de

Fall-River, depuis quelques années, font prévoir une augmentation considérable pour l'avenir.

Fall-River compte en outre : une filature de laine, un immense établissement pour le blanchissage des cotons écrus et deux imprimeries à indienne qui sont des merveilles de mécanisme perfectionné et de génie industriel, et une immense usine connue sous le nom de " Fall-River Iron Works." L'évaluation totale du bureau des assesseurs pour l'année 1875, porte à $51,401,467 la valeur des propriétés soumises aux contributions municipales et à $763,464.37 le montant des impôts perçus pendant l'année.

Les voies de communication par terre et par mer sont abondantes, et de nombreuses lignes de chemins de fer et de bateaux à vapeur, offrent toutes les facilités désirables au commerce et à l'industrie.

L'accroissement rapide de Fall-River pendant les cinq dernières années a été un sujet d'étonnement pour le monde industriel, et spécialement pour ceux qui ont assisté comme témoins aux efforts énergiques de ses citoyens entreprenants.

Un grand nombre de banques fournissent

les facilités nécessaires pour les transactions commerciales, et deux journaux quotidiens et cinq journaux hebdomadaires distribuent chaque jour et chaque semaine, parmi toutes les classes de la société, des nouvelles du monde entier. On a remarqué avec raison que plus de 14,000 personnes employées dans les filatures, étaient inscrites dans les livres de caisses d'épargne; ce qui est une preuve non équivoque de l'esprit d'économie de la population ouvrière de Fall-River.

La population de la ville, comme il a été dit plus haut, est généralement estimée à 50,000 habitants, parmi lesquels on compte environ 6,000 Canadiens d'origine française. L'arrivée des premières familles canadiennes à Fall-River, date de 1868 et dès l'année suivante, l'évêque du diocèse de Providence, Rhode-Island, envoyait un prêtre français pour organiser la paroisse de Ste. Anne des Canadiens. Grâce à l'énergie et à l'esprit de sacrifice du nouveau pasteur, une église fut érigée immédiatement et les émigrés purent remplir leurs devoirs religieux avec la même facilité qu'au Canada. Le mouvement d'émigration continuait toujours dans des proportions étonnantes et trois ans plus tard, il fut

jugé nécessaire d'agrandir le nouveau temple pour faire place aux fidèles qui affluaient à Fall-River de toutes les parties du Canada. On compte actuellement deux paroisses catholiques consacrées spécialement au service des Canadiens. L'une, la plus considérable, se compose de tous les Canadiens habitant la ville de Fall-River proprement dite, et elle est connue sous le nom de "paroisse de Ste. Anne des Canadiens." L'autre, de moindre importance, sous le titre de "paroisse de N. D. de Lourdes" comprend toutes les personnes professant la religion catholique, sans distinction de nationalités, et habitant le faubourg connu sous le nom de "Flint village." Quelques protestants d'origine française se sont réunis pour former une congrégation et se procurer les services d'un pasteur de leur culte, mais leur nombre est relativement restreint.

Des écoles françaises ont été fondées, à différentes reprises, avec plus ou moins de succès, quoique le système d'éducation gratuite et obligatoire des écoles publiques ait toujours été un obstacle sérieux au progrès de ces établissements; si l'on en excepte, cependant, les écoles de filles organisées par

des religieuses canadiennes qui paraissent avoir assez bien réussi. Plusieurs sociétés nationales ont été organisées à différentes époques et quelques unes fonctionnent aujourd'hui avec assez de régularité, quoique ces associations, en général, aient eu une existence assez précaire en raison des changements importants qui se font chaque année dans les rangs de la colonie française de Fall-River. Plusieurs jeunes Canadiens, depuis leur arrivée aux Etats-Unis, se sont lancés dans la voie difficile des professions libérales, et quelques uns d'entr'eux ont réussi à se faire de bonnes clientèles comme avocats, notaires, médecins, journalistes, artistes, etc. Toutes les branches de commerce se trouvent aussi représentées par des négociants canadiens qui ont établi des magasins pour la vente des marchandises de toutes sortes, et quelques-uns de ces établissements sont remarqués pour l'exactitude du service et l'élégance et la richesse de leurs fonds d'assortiment. Le commerce des provisions, des nouveautés et des épiceries a particulièrement pris des proportions étonnantes et quelques marchands canadiens ont réussi à se faire une belle clientèle américaine en dehors du commerce canadien dont

ils ont le monopole. Quelques autres négociants font avec succès l'importation des céréales, des foins, du beurre et des pommes de terre du Canada, et un commerce actif s'est établi depuis quelques années entre Montréal, Québec, St. Hyacinthe et Sherbrooke et tous les centres industriels de la Nouvelle Angleterre où les Canadiens se sont établis.

Sous le rapport du travail, les familles entières, comme règle générale, entrent dans les filatures de coton. Hommes, femmes et enfants obtiennent des emplois plus ou moins lucratifs, quoiqu'il y ait exception pour les artisans qui ont un métier qui leur permet de commander des salaires plus élevés dans leur spécialité. Mais ces derniers sont forcés de faire la part des temps de chômage ; ce qui fait, que même en travaillant pour des appointements comparativement modiques, les personnes employées dans les filatures peuvent quelques fois gagner tout autant que les hommes de métier. Quelques jeunes Canadiens occupent maintenant des positions responsables comme chefs d'ateliers et contre-maîtres dans les manufactures, et l'ouvrier d'origine française, en général, est recherché pour sa fidélité, son assiduité au travail et sa sobriété. Comme classe ouvrière, les

Canadiens occupent une position que l'on pourrait comparer avec avantage à celle de leurs compagnons de races irlandaise, anglaise et écossaise, qui forment avec eux la presque totalité des employés des filatures de coton, à Fall-River.

L'émigration canadienne ne s'étant portée vers Fall-River que depuis neuf ou dix ans, aucun Canadien n'a encore pu acquérir ce qu'on appelle de la fortune, quoique plusieurs d'entre eux occupent des positions qui les mettent à l'abri du besoin. Le plus grand nombre de ces derniers ont cru devoir prendre leurs lettres de naturalisation afin de protéger leurs propriétés contre les éventualités d'une mort soudaine : ce qui rendrait leur succession assez difficile à régler. Une loi de l'état du Massachusetts assigne aux enfants nés aux Etats-Unis, toutes les propriétés mobilières ou immobilières qui pourraient être laissées sans dispositions testamentaires, au détriment de la veuve et des enfants nés au Canada, si le père n'a pas été naturalisé américain. L'influence politique que possède la population canadienne est relativement insignifiante, quoique le nombre des électeurs aille en augmentant, chaque année, dans une

proportion qui fait prévoir qu'avant longtemps, les citoyens d'origine franco-canadienne pourront prendre la part qui leur revient, à la gestion des affaires publiques.

Somme toute, la position matérielle, sociale, religieuse et politique de la population canadienne de Fall-River, sans être aussi brillante qu'il serait peut-être permis de l'espérer, est loin d'être aussi misérable que l'on a bien voulu l'affirmer dans les rangs d'une certaine presse, aux Etats-Unis et au Canada. On a parlé de faim et de misère, et l'on est même allé jusqu'à dire que la seule raison qui retenait les Canadiens à l'étranger, se trouvait dans le fait qu'ils étaient, en général, trop pauvres pour payer leurs frais de retour au pays. Ces assertions ont été faites par des écrivains qui devaient être payés pour mentir ou qui avaient été trompés grossièrement par des rapports fantaisistes. Quand on répète, au Canada, que la misère règne aux Etats-Unis parmi les émigrés, on se trompe d'une manière étrange. Relativement au nombre de la population et au nombre des émigrants qui arrivent le plus souvent sans les moyens de pourvoir à leurs premiers besoins, il n'existe pas un pays au monde où l'indigence et la mendicité soient

plus rares que dans la Nouvelle Angleterre. La statistique est là pour le prouver, et les chiffres, avec leur concision mathématique, en disent plus long que tous les articles des journaux qui paraissent avoir pour mission de décrier les institutions américaines et de calomnier le peuple qui accorde l'hospitalité la plus franche et la plus cordiale, à tous ceux qui désirent marcher dans la voie honorable du travail, du progrès et de la civilisation.

V

LA FILATURE

Les premiers soins d'Anselme Dupuis, lors de son arrivée à Fall-River, furent consacrés à l'installation de sa famille et à l'achat des meubles et des ustensiles qui lui manquaient pour monter son ménage. Les quelques dollars qui lui restaient suffirent à ces premières dépenses, mais il fallut s'aboucher avec les marchands de comestibles afin de faire face aux besoins des premiers mois. Des comptes furent ouverts chez l'épicier, le boucher et le boulanger de qui l'on obtint un crédit de trente jours, comme c'est l'habitude chez les marchands de détail de Fall-River.

Des employés passent chaque jour dans les familles pour prendre les commandes et les

marchandises sont portées à domiciles. Ce système de commerce est général parmi les Canadiens des Etats-Unis et s'explique facilement par le fait que les émigrants, en général, arrivent aux Etats-Unis dans un état voisin de la pauvreté. On commence par escompter les salaires du premier mois de travail, et une fois lancées sur la pente du commerce à crédit, les familles continuent généralement à payer leurs fournisseurs de la même manière. On a cependant remarqué, depuis deux ou trois ans, que quelques personnes avaient inauguré le système des achats au comptant et il est à espérer que cet exemple de quelques-uns aura pour effet d'ouvrir les yeux du plus grand nombre sur les désavantages du commerce à crédit.

Toute la famille Dupuis, à l'exception du père, s'était ressentie des fatigues du voyage et il fut décidé que les enfants ne commenceraient leurs travaux que le lundi de la semaine suivante, afin de leur accorder un repos dont ils avaient besoin, et de leur permettre de visiter la ville et de faire des connaissances. Le fils aîné, Michel, obtint un congé de quelques jours afin de pouvoir guider son père dans ses premières démarches et comme toutes les

industries étaient alors dans un état florissant, on n'eut aucune peine à régler les détails les plus importants du ménage, en attendant que les salaires réunis de la famille eussent produit les fonds nécessaires pour faire face aux dépenses courantes.

Jeanne, grâce à la bonté toute paternelle de son protecteur et aux égards bienveillants de madame Dupuis et de ses enfants, se trouvait dans un état relativement confortable. Les incidents du voyage avaient eu pour effet de la distraire un peu, et d'éloigner de son esprit malade le souvenir des terribles épreuves qu'elle avait eu à supporter. La jeune fille souffrait encore physiquement des fatigues de la dernière quinzaine, mais elle secouait peu à peu la torpeur dans laquelle elle s'était laissé tomber après la mort de son père. Tout faisait espérer que la vie active de l'ouvrière lui ferait oublier, dans une certaine mesure, ses douleurs et ses peines, et que sa santé robuste aurait promptement raison de sa faiblesse passagère. L'amitié expansive de ses nouvelles camarades qui la traitaient comme une sœur, avait touché profondément la pauvre Jeanne, et son cœur qui avait tant besoin de consolation se laissa bercer doucement par les sentiments de cette

affection douce et tranquille. Le fils aîné qui était un brave garçon s'efforça, de son côté, d'être agréable à la jeune fille, lorsque ses sœurs lui eurent raconté les circonstances qui l'avaient forcée à émigrer. Les plus jeunes enfants eux-mêmes s'étaient attachées à l'orpheline et chacun semblait rivaliser de bonté et de prévenances pour lui faire oublier qu'elle se trouvait dans la famille à titre d'étrangère et de protégée.

Les quelques jours qui restaient aux émigrés avant de se mettre au travail furent employés à renouer connaissance avec quelques familles de Contrecœur qui les avaient précédés dans l'exil et qui s'empressèrent de donner aux nouveaux venus toutes les informations désirables. M. Dupuis lui-même s'adressa au gérant de la filature "Granite" où son fils avait fait les arrangements préliminaires, afin de s'assurer dans quelles conditions ses enfants commenceraient à travailler. Il fut décidé que les deux filles les plus âgées, Marie et Joséphine entreraient comme apprenties dans le département du tissage, pendant que Philomène, Arthur et Joseph assisteraient aux cours des écoles publiques pendant le terme prescrit par les lois. Jeanne

serait admise dans la salle du filage où se fabriquait la chaine des tissus sur les métiers à travail continu (ring frame spinning), et M. Dupuis lui-même serait employé dans le hangar au coton où se fait le déballage de la matière brute, avant de la soumettre au procédé du nettoyage et de l'épluchage. Michel, l'aîné, travaillait depuis un an comme fileur sur les métiers adoptés maintenant pour le filage en fin, et connus sous le nom de bancs à filer à travail intermittent (mule spinning). Cette dernière occupation demande des aptitudes spéciales et les ouvriers fileurs reçoivent un salaire supérieur à celui que gagnent les autres employés d'une filature. Michel qui était un garçon intelligent avait eu la bonne fortune de tomber entre les mains d'un contremaître qui s'était intéressé à son avancement, et en moins de six mois le jeune homme était arrivé à obtenir la direction d'une paire de bancs à broches (mules).

Il était évident que les premiers jours de travail ne produiraient qu'un salaire relativement insignifiant, car il fallait d'abord mettre les enfants au courant des devoirs de leurs occupations rèspectives avant qu'ils eussent acquis l'expérience nécessaire pour qu'on leur

confiât, sans contrôle, la direction des machines. Mais comme Michel gagnait déjà de fort bons gages, on pourrait attendre, sans embarras, que le temps eût amené des changements favorables qui permettraient à tous les membres de la famille de contribuer à la prospérité commune. Madame Dupuis serait chargée des soins du ménage, et les jeunes enfants qui iraient à l'école pourraient l'aider jusqu'à un certain point, en dehors des heures de classe, dans les travaux intérieurs de la maison. Tout semblait arrangé à souhait et les enfants eux-mêmes témoignaient le désir de commencer bientôt les travaux qu'on leur avait assignés.

M. Dupuis s'était informé, aussitôt après son arrivée, des facilités que possédaient ses compatriotes pour remplir leurs devoirs religieux et on lui avait répondu que, sous ce rapport, les Canadiens de Fall-River n'avaient rien à envier à leurs frères du Canada. Un vénérable prêtre appartenant à une noble famille française s'était dévoué au service de la population franco-canadienne, et un joli temple dédié au culte catholique sous le patronage de Ste. Anne, s'était élevé comme par enchantement à l'appel de l'évêque du

diocèse. Ce fut cependant avec un sentiment d'agréable surprise que M. Dupuis se trouva avec sa famille, le dimanche suivant, au milieu d'une foule de ses compatriotes émigrés comme lui, et qui étaient accourus de tous les coins de Fall-River pour assister au service divin. L'église décorée avec goût présentait un aspect gai comme aux jours des grandes fêtes, au Canada, et les cérémonies du culte rappelaient forcément le souvenir de la patrie absente.

Après avoir fait un tour de promenade, pendant l'après-midi, sous la direction de Michel qui leur fit visiter les points les plus intéresrants de Fall-River, les jeunes filles se retirèrent de bonne heure afin de se préparer au travail du lendemain. Chacun devait être debout à cinq heures et demie du matin, car il fallait prendre le déjeuner avant de se rendre à la filature où les travaux commençaient à six heures et demie précises. Accompagné de Michel qui se rendait lui-même au travail et qui lui servait d'interprète, M. Dupuis conduisit les jeunes filles au bureau du surintendant qui leur assigna leurs emplois respectifs. Jeanne, comme il l'a été dit plus haut, devait être employée dans le département du filage

32

réservé pour les femmes, et Marie et Joséphine dans les ateliers de tissage. M. Dupuis trouverait en attendant mieux, du travail dans le hangar de déballage. Chacun se mit à l'ouvrage et l'on commença, dans des circonstances assez favorables, le premier jour de travail à l'étranger.

L'émigrant canadien qui quitte la charrue et l'air pur des campagnes canadiennes pour le travail mécanique et l'atmosphère raréfié des filatures de la Nouvelle Angleterre, éprouve, tout d'abord, un sentiment bien naturel de malaise physique et de nostalgie. La cloche réglementaire qui appelle sa famille au travail, lui fait comprendre qu'il se trouve sous la dépendance de l'étranger et qu'une infraction aux coutumes et réglements établis, suffirait pour le placer dans une position difficile au point de vue pécuniaire. Les enfants, élevés dans les campagnes dans toute la jouissance des libertés de la vie pastorale, s'accoutument assez difficilement à cette surveillance toujours sévère de la hiérarchie des directeurs, surintendants, maîtres et contre-maîtres des grands établissements industriels. A chaque pas, dans chaque action, on sent la main inexorable du gérant qui veille aux intérêts du capitaliste.

Les machines ne savent pas attendre, et l'assiduité la plus rigoureuse est exigée des ouvriers et des ouvrières. Les heures de travail sont réglées et observées avec un soin tout particulier. Une loi de l'état du Massachusetts fixe à 60 heures par semaine la somme de travail que l'on peut exiger des femmes et des enfants, ce qui, en moyenne, forme un labeur de dix heures par jour, quoique les travaux soient répartis de manière à permettre la fermeture des filatures à 3h de l'après midi, tous les samedis, tout en fournissant les soixante heures réglementaires. En un mot, il faut que tous les travaux soient faits, tous les devoirs accomplis avec la régularité implacable de la machine à vapeur qui donne la vie et le pouvoir à ces immenses ateliers. Il faut être là pour veiller à la mise en opération des métiers ; il faut être là pour veiller à la perfection du travail des machines ; il faut être là pour assister, chaque soir, à la cessation du mouvement de la " grande roue," comme on appelle généralement, chez les Canadiens, le moteur principal d'une filature. Il est facile de comprendre que la rigueur mécanique de tous les travaux de la filature, produise, au début, un sentiment de lassi-

tude physique et d'esclavage moral, chez les gens qui n'ont connu jusque là, que les occupations paisibles et le laisser aller assez général de la vie des campagnes. Les premières semaines s'écoulent dans un état de mécontentement assez prononcé, mais quand arrive le premier jour de paye, "pay day" comme on dit généralement ici, ce mécontentement se change presque toujours pour la satisfaction bien naturelle de pouvoir toucher régulièrement le prix de son travail. Le paiement des ouvriers, à Fall-River, se fait régulièrement chaque mois,et quoique les sommes ainsi distribuées atteignent le montant d'un demi million de dollars, nous n'avons pas un seul exemple à citer, où les compagnies aient failli de rencontrer leurs obligations envers les ouvriers. Chaque famille peut ainsi compter avec certitude sur le montant de son salaire et régler ses dépenses en conséquence. Ici, comme ailleurs, se trouvent des gens dont les dépenses excèdent les revenus, mais ces gens-là ne sauraient prendre pour excuses la mauvaise foi des corporations industrielles ou l'irrégularité des paiements mensuels. Tout au contraire ; il n'existe probablement pas, en Europe ou en Amérique, une ville manufacturière dont

les établissements industriels soient assis sur des bases plus solides.

L'émigré, après s'être mis au courant des habitudes et du travail des filatures, se fait, peu-à-peu, à cette vie réglementée. On se familiarise avec les occupations quotidiennes assignées à chaque membre de la famille ; on devient habile, et les salaires sont augmentés en proportion des aptitudes des ouvriers. Pendant les heures de loisir des soirées et des dimanches, on a généralement rencontré, parmi les 6000 Canadiens qui habitent Fall-River, des amis ou des connaissances du pays natal. On a renoué les anciennes relations ou l'on en a formé de nouvelles, et trois mois se sont à peine écoulés que l'on se sent réconcilié aux manières de vivre des villes américaines. Les enfants, avec l'insouciance et la facilité du jeune âge trouvent facilement de nouveaux camarades et se familiarisent avec la langue anglaise.

Chaque corporation industrielle possède un certain nombre de logements (tenements) économiques à l'usage de ses ouvriers, et le prix du loyer est retenu chaque mois, sur les salaires de la famille. Il est loisible aux employés d'occuper ces logements, quoique

pleine liberté leur soit donnée de loger où bon leur semble. Ces habitations sont généralement groupées autour des filatures et possèdent tout le confort désirable. Les Canadiens de Fall-River n'ont certainement pas à se plaindre à ce sujet.

Tout enfant qui n'a pas atteint l'âge de 14 ans se voit forcé par les lois de l'Etat, à suivre les cours élémentaires des écoles publiques pendant une période de vingt semaines scolaires par an, et toute infraction à cette loi est sévèrement punie par les tribunaux. Des surveillants sont spécialement chargé de voir à ce qu'aucun enfant n'échappe à l'exécution de ces réglements, et les corporations industrielles sont responsables devant la loi aussi bien que les parents des enfants pris en défaut. Le système des écoles publiques, à Fall-River, est organisé avec un soin et une libéralité qui font honneur aux autorités municipales. La ville de Fall-River qui compte une population d'à peu près 50,000 âmes, selon les derniers recensements, entretient cent trois écoles séparées pour l'éducation gratuite et obligatoire de ses habitants. Ces écoles sont divisé comme suit : école supérieure 1 ; écoles dites de grammaire, (Grammar Schools) 19 ; écoles intermé-

diaires (Intermediate schools) 21 ; écoles primaires, 53 ; écoles mixtes 9. Le nombre des professeurs des deux sexes employés dans ces écoles est de 123 et le nombre des élèves enrégistrés, à la date du 1er janvier 1877, était de 8864. Une somme de $100,000 a été mise à la disposition du bureau des écoles pour l'exercice 1876-77, et un montant supplémentaire de $37,966.73 à été dépensé pour la construction de nouvelles écoles et l'entretien des autres édifices attribués au département de l'instruction publique ; ce qui fait un total de $137,966.73, mis au service de l'instruction gratuite et obligatoire pendant le cours de l'année scolaire 1876-77. L'instruction religieuse dans les écoles ne touche en rien aux formes et aux dogmes des croyances si divisées du christianisme, aux Etats-Unis. Catholiques et protestants sont traités de la même manière, avec la même libéralité, et un prêtre catholique romain fait partie depuis plusieurs années du bureau des écoles publiques de Fall-River. Tous les livres et la papeterie nécessaires sont fournis gratuitement aux élèves sous la direction du surintendant, et riches et pauvres sont traités avec l'égalité la plus démocratique, sur les

bancs des écoles publiques. Rien n'est donc épargné pour donner à la jeunesse ouvrière les avantages d'une éducation libérale, et c'est là un bienfait qui se fait nécessairement sentir parmi les Canadiens émigrés. Des écoles particulières sous la direction du clergé, ont aussi été établies dans différents quartiers de la ville, et les personnes qui désirent y envoyer leurs enfants peuvent le faire moyennant une légère contribution mensuelle. On a aussi établi, depuis quelques années, des écoles du soir à l'usage des personnes adultes qui désirent consacrer les longues soirées d'hiver à l'étude des rudiments de la langue et de la grammaire anglaise. Ces écoles sont particulièrement utiles aux émigrés qui désirent apprendre l'anglais. On peut voir par ce court résumé, que les avantages de toutes sortes, ne manquent pas à Fall-River, à ceux qui désirent s'instruire tout en vaquant à leurs occupations quotidiennes. Certes, sans aller jusqu'à dire que la position des Canadiens aux Etats-Unis soit ce qu'elle devrait être, sous tous les rapports, on est forcé d'avouer que si les émigrés ne prospèrent pas selon leurs espérances, il serait souverainement injuste d'en accuser le peuple américain ou les

lois qui le régissent. L'étranger qui veut prendre sa part du labeur nécessaire à l'avancement des progrès matériels et intellectuels du pays, est reçu aux Etats-Unis comme un frère, quelle que soit sa croyance ou sa nationalité. Les portes de toutes les ambitions lui sont ouvertes, et ici comme ailleurs, c'est l'énergie, l'intelligence et l'amour du travail qui obtiennent le haut du pavé. L'ignorance, la paresse et le fanatisme n'ont leur place nulle part, et peut-être encore moins sous le drapeau de la république américaine qu'en aucune autre partie du monde.

On peut donc dire avec vérité que le Canadien-Français émigré aux Etats n'a pas à se plaindre du peuple qui l'entoure, des capitalistes qui lui donnent du travail, ou du gouvernement qui le protège. Comme tout autre citoyen, l'émigré est forcé de faire la part des crises industrielles et commerciales, et si les jours qu'il traverse maintenant sont un peu sombres, il lui faut se consoler par la certitude qu'il doit avoir, de posséder sa part de soleil, lorsque les jours de prospérité ramènent le bonheur et le contentement parmi la classe ouvrière.

VI

LES SALAIRES DANS LES FILATURES

La question des salaires payés pour les travaux de la filature, depuis quelques années, a toujours été négligée par ceux qui se sont occupés de trouver un remède contre l'émigration, en encourageant le repatriement des Canadiens émigrés. Les autorités canadiennes fédérales et provinciales ont organisé, avec la meilleure volonté du monde, des essais de colonisation dans la province de Manitoba et dans les " cantons de l'Est " de la province de Québec, mais s'il faut en juger par les résultats obtenus jusqu'aujourd'hui, on est forcé d'en arriver à la conclusion que le mouvement a échoué complètement, fatalement échoué, quoique puissent en dire ceux qui ont intérêt

à proclamer le contraire. Le flot de l'émigration se dirige toujours vers la Nouvelle Angleterre, et le plus grand nombre des colons qui ont été repatriés à prix d'argent ont eux-mêmes repris la route de l'étranger. Au lieu d'un retour général au pays que l'on paraissait espérer, c'est un départ en masse que l'on est forcé de constater. Il faut donc en arriver à la conclusion que le repatriement des Canadiens-Français émigrés dans la Nouvelle Angleterre a été jusqu'à présent chose illusoire. Partant de là, et voyant chaque jour s'augmenter le nombre des émigrants qui vont aux Etats-Unis chercher du travail et du pain, il semble plus à propos d'étudier le côté pratique de leur position matérielle, que de prêcher dans le désert sur les résultats désastreux de l'émigration. Le mal est là qui fait des progrès inquiétants, et il s'agit d'y apporter un remède énergique. Un médecin commence par étudier les signes diagnostiques d'une maladie avant de prescrire pour sa guérison, et il devrait en être des maladies sociales et politiques, comme des maladies physiques. Laissant de côté l'aspect pratique de la question du repatriement, on s'est borné jusqu'aujourd'hui, à faire appel au patriotisme des émigrés, sans se demander

si ce que l'on pouvait leur offrir au Canada était de nature à leur faire oublier ce qu'ils abandonnaient aux Etats-Unis. On ne paraissait pas s'inquiéter de la question des salaires, lorsque cette question forme probablement la seule base de raisonnement sur laquelle il soit possible d'en arriver à un moyen pratique de repatriement.

Il est notoire, que les hommes politiques Canadiens ignorent généralement les détails les plus élémentaires de la vie de leurs compatriotes émigrés, et l'on propose une loi de repatriement sans trop savoir si ce qu'on offre au Canada n'est pas destiné à être pris en ridicule aux Etats-Unis. Telle a été, par exemple, la dernière loi édictée par la législature de Québec, et par laquelle on a réussi à dépenser $50,000 pour ramener au pays 25 ou 30 colons, pendant que 25,000 Canadiens-Français quittaient leur pays natal pour aller chercher du travail dans la Nouvelle-Angleterre. Ces $50,000 distribués avec intelligence dans les campagnes du Canada auraient produit des résultats plus encourageants. Si l'on eut étudié cette question des salaires avant de s'empresser d'établir un mode de repatriement que chacun tourne maintenant en ridicule, on

aurait peut-être réussi à éviter l'écueil d'un premier fiasco. Et chacun sait ce qu'il en coûte généralement pour remettre en faveur, une mesure discréditée par l'incapacité notoire de quelques uns et par la prévarication des autres.

Il est indubitable que l'on prêchera dans le désert, aussi longtemps que l'on ne parviendra pas à offrir aux Canadiens émigrés, des avantages supérieurs à ceux qu'ils possèdent aux Etats-Unis. Cette vérité est indiscutable et repose sur la comparaison mathématique que fera toujours l'homme intelligent, avant de se lancer dans une entreprise nouvelle. Pourra-t-il, en retournant au Canada, gagner chaque jour, chaque semaine, ou chaque mois le même nombre de dollars qu'il gagne dans les filatures de la Nouvelle-Angleterre ?

Voilà la question du repatriement posée en deux lignes, et chacun sait, qu'aujourd'hui, les chiffres sont en faveur des Etats-Unis, quoi qu'en disent ceux qui sont payés pour affirmer le contraire. Ce n'est pas en trompant le peuple par des niaiseries sentimentales que l'on parviendra à changer les réponses implacables d'un problème d'arithmétique. On a dit aux hommes politiques du Canada : " Les

Canadiens-Français des Etats-Unis sont dans la misère et ne demandent qu'un peu d'aide pour retourner au pays natal." Les hommes d'état ont avalé la pilule sans faire la grimace, et une loi de repatriement fut passée avec émargement au budget pour une somme de $50,000. Le premier devoir du gouvernemeut fut de nommer des agents pour veiller à ce que les fonds fussent déboursés avec justice et discernement. Il y a maintenant trois ans que cette loi est inscrite sur le cahier des charges de la législature de Québec, les fonds sont épuisés, on se prépare à en demander d'autres, plus de 25,000 Canadiens ont pris, depuis cette époque, la route de l'exil, et à peine a-t-on réussi à ramener au pays 25 familles qui aient décidé de s'y établir d'une manière définitive. Voilà, jusqu'à présent, les résultats de la loi de repatriement.

Il n'appartient pas aux Canadiens des Etats-Unis, de vouloir enseigner aux hommes d'état du pays, le remède à apporter pour mettre un frein au flot d'émigration qui dépeuple les campagnes du Canada français, mais on peut facilement les mettre au courant de la position qu'occupent ici leur compatriotes émigrés, des salaires qu'ils reçoivent,

en un mot, des avantages matériels qui les ont engagés à s'établir dans les centres industriels. Et comme il existe, à Québec et à Ottawa, des ministres payés grassement pour étudier et résoudre les problêmes politiques, ils pourront alors, avec connaissance de cause, faire des comparaisons qui les mèneront à une intelligence raisonnée de la question du repatriement.

Une étude sérieuse a été faite pour en arriver à des chiffres d'une exatitude indiscutable, et les informations ont été fournies par des hommes du métier. Les directeurs-gérants de trois des plus importantes filatures de Fall-River ont bien voulu prendre la peine de dresser des listes détaillées des salaires payés dans leurs établissements respectifs, et après avoir comparé leurs rapports, on est arrivé à établir une moyenne qui peut être présentée comme correcte, à ceux qui s'intéressent à cette question si importante de l'émigration canadienne aux Etats-Unis.

On objectera peut-être que la moyenne de Fall-River ne saurait s'appliquer aux établissements des autres centres industriels, mais il est facile de répondre à cette objection par le fait que Fall-River produit plus des deux

tiers de tous les tissus de coton fabriqués en Amérique, comme on peut s'en assurer par les chiffres précédents. Cela dit, nous allons procéder à passer en revue tous les travaux nécessaires à la fabrique du coton, en mettant en regard de chaque emploi, le montant du salaire payé actuellement, dans tous les établissements industriels de Fall-River :

Cardeurs par jour	$1.03
Fileurs " "	1.44
Bobineuses (spoolers)	95
Warpers	1.17
Passeuses-en-lames	1.00
Empeseurs (Slashers)	1.70
Tisserands	1.23

Moyenne générale $1.21¾.

Notons d'abord que cette moyenne des salaires ne s'applique qu'aux ouvriers, et que les agents, surintendants, maîtres, contremaîtres, mécaniciens, menuisiers, peintres, etc., reçoivent naturellement des salaires plus élevés qui porteraient la moyenne à plus de deux dollars par jour. Cette moyenne de $1.21¾ doit donc être considérée comme s'appliquant exclusivement à ceux qui n'occupent aucune position exceptionnelle dans la filature.

Les Canadiens, en général, sont employés

dans les départements du cardage, du bobinage et du tissage. Le filage, comme règle générale, est fait par les ouvriers anglais et irlandais, quoique les aide-fileurs se recrutent en grand nombre parmi les enfants canadiens. Les salaires payés à ces aide-fileurs (back boys, doffers, tube boys) varient de 28 cents par jour pour les plus jeunes, jusqu'à $1.00 pour les plus habiles ; la moyenne est de 65 cents par jour. Le système de filage adopté dans le plus grand nombre de filatures à Fall-River, est le système anglais connu sous le nom de "mule spinning" et les hommes seuls sont employés dans ces ateliers, en raison de la difficulté du travail. Quelques filatures se servent cependant du métier à travail continu, soit à broches verticales, soit à broches horizontales—(frame spinning)—et ces machines sont généralement confiées à des ouvrières qui gagnent, en moyenne, un salaire de 90 cents par jour.

Un assez grand nombre de personnes d'origine franco-canadienne, des femmes pour la plupart, sont employées dans les filatures où ce système de filage est en opération. Les ouvriers tisseurs sont probablement ceux qui, parmi les Canadiens, réussissent à gagner les

salaires les plus élevés. Une jeune fille peut facilement voir au travail de six métiers, ce qui lui rapporte en moyenne un salaire de $1.10 par jour. Quelques bonnes ouvrières réussissent à obtenir huit métiers, ce qui leur donne une moyenne de $1.50 par jour, et comme il l'a été dit plus haut, la moyenne des salaires payés dans les ateliers de tissage est de $1.23, tant pour les ouvriers que pour les ouvrières. Il se trouve, en outre, dans les grands établissements, une foule d'autres travaux confiés à des hommes de peine, à des "journaliers" comme on dit ici. Ces travaux sont payés aux prix ordinaires qui varient de 75 cents à $1.00 par jour.

Les salaires payés dans les filatures, lors de l'arrivée de la famille Dupuis à Fall-River en octobre 1873, étaient plus élevés d'un tiers au moins que les chiffres qui ont été cités plus haut. Les tissus à indiennes s'écoulaient alors facilement et les bénéfices des actionnaires atteignaient parfois des taux incroyables. Fall-River jouissait d'une prospérité qui faisait prévoir un avenir glorieux, lorsque la fameuse faillite de Jay, Cooke & Cie. annonça les commencements de cette crise terrible qui a bouleversé le pays depuis cinq ans. Les

valeurs de toute sorte subirent une baisse qui jeta la panique dans les cercles financiers et les faillites se succédèrent avec une rapidité sans exemple dans l'histoire du pays. Les industries se trouvèrent paralysées par la rareté des fonds en général, et par les pertes sérieuses que toutes les grandes maisons eurent à subir. Fall-River avec ses cinquante filatures de coton et leur production hebdomadaire de 7,000,000 yds. de tissus à indiennes, fut l'un des premiers centres industriels à éprouver le contre-coup de la crise, et une première réduction de 10 o/o sur les salaires des ouvriers fut rendue nécessaires par l'état déplorable du marché et par la dépréciation dans la valeur des actions. Une deuxième et une troisième réduction de 10 o/o furent déclarées en 1875 et 1877, tandis que le prix des tissus subissait une baisse d'au moins 50 o/o. En dépit de cet état de choses qui paraîtrait devoir paralyser les affaires, on a pu voir par les chiffres publiés plus haut, que l'ouvrier des filatures gagne actuellement un salaire qui lui permet de vivre, sinon dans le luxe et dans la richesse, au moins dans une aisance relative.

Comme on s'y attendait dans la famille

Dupuis, les salaires du premier mois ne rapportèrent qu'une somme insignifiante, car il avait fallu que les jeunes filles se missent au courant des détails des travaux qu'on leur avait assignés. L'expérience d'un mois avait suffi, cependant, pour aplanir toutes les difficultés, et Marie et Joséphine dans la salle du tissage, et Jeanne comme fileuse avait fait des progrès qui les faisaient déjà ranger au nombre des bonnes ouvrières. Michel qui travaillait dans une salle voisine, avait pris un soin tout particulier pour aider Jeanne à surmonter les premières difficultés du filage, et le jeune homme s'était fait un plaisir de lui expliquer le mécanisme des bancs à broches sur lesquels se fait le filage de la chaîne des tissus.

Les salaires réunis du deuxième mois de travail produisirent une somme qui permit à M. Dupuis de payer la plus grande partie des dettes qu'il avait contractées pour ses frais d'installation, et dès le troisième mois, il se trouva en position de déposer quelques dollars de surplus dans une caisse d'épargnes. Jeanne payait ses frais de pension à raison de trois dollars par semaine et comme elle gagnait, en moyenne, plus d'un dollar par jour, la jeune

fille confia à son protecteur les sommes dont elle pouvait disposer après avoir payé ses dépenses de chaque mois.

Les plus jeunes enfants : Philomène, Arthur et Joseph, après avoir fréquenté les écoles publiques selon les exigences de la loi, obtinrent aussi du travail dans la même filature ; Philomène comme apprentie, avec ses sœurs, dans la salle du tissage, et Arthur comme aide-fileur avec son frère aîné. Les quelques mois que ces enfants avaient consacrés à l'étude leur avaient été d'un grand service pour les familiariser avec la langue du pays, et lorsqu'ils quittèrent les bancs de l'école pour les travaux de la filature, ils pouvaient déjà lire couramment et parler assez facilement la langue anglaise.

VII

LE 24 JUIN 1874

Huit mois s'écoulèrent sans qu'aucun évènement important vînt apporter des changements dans la position de la famille Dupuis. On se trouvait aux premiers jours de juin 1874, et Jeanne attendait avec impatience l'heure où elle recevrait des nouvelles de son frère et de son fiancé. La jeune fille devenue habile ouvrière, avait réussi à économiser une fort jolie somme qu'elle se faisait une joie de présenter à son frère comme preuve de son travail, lorsque celui-ci viendrait la rejoindre à Fall-River.

Monsieur et Madame Dupuis n'avaient jamais cessé de se montrer bienveillants pour l'orpheline, et ils en étaient arrivés à la considérer comme faisant partie de leur propre

famille. Son caractère doux et obligeant la faisait chérir de ses camarades de travail, et toute la colonie franco-canadienne de Fall-River, citait Jeanne Girard que l'on avait surnommée "Jeanne la fileuse," comme un modèle de bonté, de modestie et d'assiduité au travail. La beauté mélancolique de la jeune fille inspirait une vive sympathie à tous ceux qui la voyaient pour la première fois, et plusieurs jeunes ouvriers soupiraient en silence, en pensant au bonheur qui était réservé à celui qui saurait se faire aimer d'elle. Son surnom de 'Jeanne la fileuse" lui venait de ce que le système de filage auquel elle travaillait avait été introduit depuis peu dans les filatures de Fall-River, et de ce qu'elle se trouvait au nombre des rares ouvrières canadiennes qui avaient adopté ce genre de travail.

Jeanne, en dehors des regrets que lui causait encore la mort de son père, et de l'ennui qu'elle ressentait en pensant à Jules et à Pierre Montépel, se trouvait donc dans une position relativement heureuse. Sa constitution robuste avait résisté aux premières fatigues d'un travail continu au milieu de l'atmosphère raréfié de la filature, et sa santé était excellente sous tous les rapports. Les loisirs que

lui avaient procurés les longues soirées d'hiver avaient été mis à profit pour faire elle-même ses travaux de couture, et pour étudier la langue anglaise qu'elle parlait déjà avec beaucoup de facilité. Ses manières réservées et polies et son costume toujours soigné, quoique modeste, inspiraient un certain respect, même à ceux qui se trouvaient en contact quotidien avec elle. Ses camarades de nationalité américaine s'étaient toujours empressés de l'aider de leur expérience et de leurs conseils, lorsqu'elle s'était trouvée dans l'embarras, lors de ses premiers jours de travail; et toutes se sentaient attirées vers elle, quoiqu'il lui fût impossible, au début, de parler ou de comprendre l'anglais. Les enfants de M. Dupuis éprouvaient pour elle un attachement qui se faisait sentir dans l'empressement qu'ils mettaient à se soumettre à ses moindres désirs, et les deux filles les plus âgées, Marie et Joséphine, étaient devenues ses compages inséparables.

Jeanne qui avait reçu une éducation assez soignée, avait trouvé le temps d'organiser une classe de français afin d'enseigner la langue maternelle aux plus jeunes enfants qui fréquentaient les écoles américaines, et elle s'était

vue récompensée par les progrès que firent ses élèves, et la reconnaissance que lui en témoignèrent monsieur et madame Dupuis. Le fils aîné qui avait pour elle les égards d'un frère, épiait ses moindres désirs afin de pouvoir lui être agréable, et l'on chuchotait tout bas, parmi les fillettes canadiennes qui ignoraient l'histoire de Jeanne, que l'amitié que lui témoignait Michel Dupuis pourrait bien devenir, avec le temps, un sentiment plus tendre. Michel qui était du même âge que Jeanne, était un garçon sobre, intelligent, industrieux, qui avait fait quelques années d'étude avant de partir pour les Etats-Unis, et qui comprenait parfaitement les circonstances exceptionnelles qui avaient forcé son père à émigrer. Son ambition était de pouvoir contribuer, par son travail, à ramener l'aisance dans sa famille, et sa conduite au-dessus de tout reproche faisait la joie de ses parents.

M. Dupuis qui, comme toute sa famille, ignorait les amours de Jeanne et de Pierre, avait remarqué lui-même l'attachement que son fils paraissait éprouver pour sa protégée, et il en avait fait part à sa femme. Les deux époux avaient exprimé l'espoir que cette amitié finirait peut-être plus tard par un ma-

riage, mais comme Michel et Jeanne était encore trop jeunes pour former des projets d'union sur leur compte, on en était resté là.

Jeanne aimait et respectait Michel comme un frère, mais la pauvre fille ne se doutait pas que l'on pût croire qu'elle pourrait éprouver pour lui un autre sentiment que celui de l'amitié la plus sincère. Aussi, se laissait-elle aller, sans coquetterie et sans arrière-pensée, à estimer celui qu'elle considérait comme un bon fils, un bon frère et un bon camarade. Michel, de son côté, sans oser s'avouer à lui-même les sentiments qui l'agitaient, se laissait bercer par le contentement que lui procurait la présence de Jeanne, et le pauvre garçon se trouvait trop heureux dans la jouissance du présent pour se laisser troubler par les problêmes de l'avenir.

Immédiatement après son arrivée à Fall-River, Jeanne s'était empressée d'écrire au vieux docteur de Contrecœur pour lui faire part de sa position, et pour lui faire tenir son adresse, au cas où il aurait quelque nouvelle importante à lui communiquer. Le vieillard s'était fait un devoir de lui répondre, et une correspondance régulière s'était établie entre lui et la jeune fille. Elle recevait ainsi régu-

lièrement des nouvelles du village natal, et elle était certaine que son vieil ami s'empresserait de donner tous les renseignements demandés sur son compte, lorsque Jules et Pierre reviendraient des "chantiers." L'époque où les voyageurs reprennent la route du pays allait bientôt arriver, et Jeanne s'attendait chaque jour à recevoir la nouvelle de leur retour à Contrecœur. M. Dupuis, sa femme et ses enfants partageaient son impatience, et l'on se faisait une fête, dans la famille, de souhaiter la bienvenue la plus cordiale à Jules Girard et à son ami Pierre Montépel.

Un mouvement destiné à faire époque dans l'histoire des populations franco-canadiennes des Etats-Unis, était alors en train de s'organiser dans le but d'aller célébrer à Montréal la fête de St. Jean-Baptiste, patron du Canada français. Toute la presse franco-canadienne du Canada et des Etats-Unis avait fait un appel énergique au patriotisme des Canadiens émigrés, et la démonstration promettait de prendre des proportions étonnantes. M. Dupuis qui suivait toujours avec intérêt les nouvelles du pays natal, avait fait part à sa famille de ces projets patriotiques, et son journal lui avait apporté le texte de l'invitation suivante

adressée par la société St. Jean-Baptiste de Montréal * à toutes les sociétés nationales des Etats-Unis :

ASSOCIATION ST. JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL.

Comité d'organisation.

Aux Présidents et aux Membres des Sociétés Canadiennes des Etats-Unis.

" Messieurs : La société St. Jean-Baptiste de Montréal vient d'adopter un vaste projet. Elle invite tous les Canadiens-Français des Etats-Unis à venir célébrer la St. Jean-Baptiste à Montréal le 24 juin prochain. Elle aurait reculé devant les difficultés d'une pareille entreprise, si elle n'avait pas eu pour l'encourager, la pensée du bien immense qui en résulterait pour notre nationalité, et la conviction que notre appel aurait un écho dans tous le cœurs canadiens.

" La patrie pleure depuis longtemps, en ses jours de fête, l'absence d'un si grand nombre

[*] Ce document emprunté à un journal de l'époque, était signé par MM. L. O. Loranger, président, et Alfred Larocque, fils, secrétaire du comité d'organisation.

de ses enfants ; nous voulons lui donner la satisfaction de les voir réunis, une fois, autour d'elle pour lui offrir l'hommage de leur respect, et lui prouver que dans l'exil comme sur le sol canadien, ils sont restés fidèles à ses glorieuses traditions.

"Avec quel légitime sentiment d'orgueil elle constatera leur développement et leur influence, et se dira, après avoir évoqué le souvenir de ses luttes héroïques, que ses travaux et ses souffrances ne sont pas perdus. Cette grande démonstration aura pour effet de resserrer les liens qui doivent unir les enfants d'une même patrie, de leur apprendre à s'aimer et à se respecter davantage en se connaissant mieux, et elle donnera un tel spectacle de force et de vitalité que tous seront forcés d'avouer qu'il y a de belles destinées pour la race française en Amérique.

"S'il est vrai qu'il est dans la vie des peuples des jours qui valent des siècles, le 24 Juin prochain sera l'un de ces jours pour la population canadienne française."

(*Suivaient les signatures.*)

Cet appel avait été reproduit par tous les journaux de langue française des Etats-Unis,

et toutes les sociétés se préparaient à se rendre en masse à Montréal, en réponse à l'invitation de leurs compatriotes. Les différentes compagnies de chemins de fer s'étaient déclarées prêtes à réduire le prix des billets de passage pour l'occasion, et grâce à la libéralité et à l'esprit d'entreprise du " Passumpsic Railroad, " les lignes rivales se virent forcées de baisser leurs tarifs en proportion. On pouvait obtenir, pour l'occasion, des billets aller et retour, première classe, entre Fall-River et Montréal, pour sept dollars ; ce qui équivalait à une moyenne d'un cent par mille pour le voyage.

L'enthousiasme s'était répandu comme une traînée de poudre, dans tous les centres industriels de la Nouvelle Angleterre, et chacun se préparait à faire acte de patriotisme, en allant célébrer au pays la fête nationale du Canada. La population canadienne de Fall-River avait commencé à s'organiser dès les premiers jours du mois de juin, et trois sociétés avaient formulé l'intention de se rendre en corps à Montréal pour prendre part à la démonstration. Le voyage projeté faisait les frais de toutes les conversations, et chacun consultait l'état de ses finances pour voir si ses

économies lui permettraient de se joindre à ceux qui, plus heureux, se trouvaient en moyen de se payer sans hésiter, le bonheur d'une visite au pays natal. Monsieur Dupuis qui était membre de la Société St. Jean-Baptiste, avait d'abord décidé de se joindre à ses co-sociétaires, mais après avoir consulté sa femme sur ce sujet, il en vint à la conclusion qu'il serait préférable d'envoyer Michel qui avait mérité cette faveur par son assiduité au travail et sa conduite exemplaire. Le jeune homme était lui-même membre d'une société littéraire connue sous le nom de "Cercle-Montcalm," et il serait, sans aucun doute, enchanté de faire le voyage avec ses camarades. Comme M. Dupuis avait en outre quelques échéances à rencontrer sur les hypothèques qui pesaient sur ses propriétés, Michel pourrait se charger de payer les argents et d'en recevoir quittance. Jeanne, de son côté, lorsqu'elle apprit que le jeune homme devait se rendre à Contrecœur, lui remit une lettre à l'adresse du docteur, tout en lui faisant verbalement quelques recommandations pour le cas où il rencontrerait Jules, si celui-ci était de retour au village.

Michel, enchanté de la permission que lui

avait octroyée son père, commença ses préparatifs de voyage, et le pauvre garçon se trouva surchargé de commissions et de cadeaux de toutes sortes, pour les amis et les parents de Contrecœur, lorsqu'arriva le moment du départ. Plus de six cents Canadiens de Fall-River accompagnés d'un corps de musique répondirent à l'appel de leurs frères du Canada, et deux convois spéciaux furent mis à la disposition des voyageurs, pour les conduire à Montréal, sans qu'il fût nécessaire d'opérer les changements ordinaires des trains quotidiens.

Une foule immense s'était rendue à la gare pour leur souhaiter un bon voyage, et la presse américaine ne put s'empêcher de remarquer l'empressement que mettaient les Canadiens émigrés à témoigner de l'attachement qu'ils gardaient à la patrie absente, en prenant part à ce pélérinage patriotique.

Les fêtes, à Montréal, furent d'un éclat sans pareil. Toute la population française de la métropole du Canada s'était fait un devoir de contribuer au succès de la démonstration, en décorant les rues et en se rendant en foule au devant des sociétés nationales des Etats-Unis pour leur offrir les prémices de la bienvenue

la plus cordiale et la plus fraternelle. La procession du 24 juin, favorisée par un temps magnifiqne, se composait de plus de vingt mille personnes. Soixante sociétés franco-canadiennes des Etats-Unis s'étaient rendues à l'appel, et figuraient dans les rangs de ce défilé sans exemple dans l'histoire de la race française en Amérique. Des députations de toutes les villes du Canada s'étaient jointes aux sociétés nationales de Montréal, et la procession qui s'étendait sur un parcours de trois milles, offrait un coup d'œil magique. On comptait cent trente et un drapeaux français, cinquante trois bannières, trente et un corps de musique et quinze chars allégoriques réprésentant des sujets empruntés à l'histoire du Canada. Sur tout le parcours de la procession, les rues étaient décorées de verdures et littéralement pavoisées de drapeaux, d'étendards et de bannières, et sillonnées en tous sens de banderolles aux couleurs nationales. Des arcs de triomphe avaient été érigés presqu'à chaque pas, portant des inscriptions de bienvenue et de fraternité patriotique. Le spectacle était grandiose, et toute la presse sans distinction de nationalité, fut unanime à

reconnaître l'immense succès de la démonstration.

La procession terminée, la foule s'était précipitée dans la vaste église de Notre-Dame dont la nef fut bientôt encombrée. Beaucoup, même, ne purent y trouver place. Le temple avait revêtu ses plus riches ornements et jamais on n'avait vu un peuple aussi nombreux et aussi recueilli. Une messe solennelle fut célébrée, et un prédicateur éloquent prononça le sermon de circonstance. Après la messe, la foule se rendit au Champ-de-Mars où des discours patriotiques furent prononcés en présence d'un auditoire que l'on estimait à plus de vingt-cinq mille personnes. Il y eut, le même soir, un banquet splendide auquel étaient invitées toutes les notabilités de la politique, de la littérature et des professions libérales, et des santés enthousiastes furent proposées à la fraternité nationale des Canadiens-Français du Canada et des Etats-Unis. Des discours remarquables furent prononcés de part et d'autre, et on profita de l'occasion pour combler d'égards et de courtoisies les émigrés qui avaient entrepris le voyage de Montréal pour venir payer un tribut d'amour et de fidélité à la patrie commune.

Les délégués des diverses sociétés se réunirent le lendemain, en convention, et la question de l'émigration et du repatriement fut discutée, sans cependant en arriver à une conclusion définitive. Il y eut, en outre, un grand concert en plein air dans l'île de Ste. Hélène, et plus de quinze mille personnes assistèrent à cette belle manifestation artistique qui fit le plus grand honneur au comité d'organisation. Les musiciens au nombre de 700 firent entendre les airs nationaux du Canada et des Etats-Unis, et un chœur de plusieurs cents voix exécuta une cantate dédiée aux Canadiens émigrés, et composée pour l'occasion par un artiste de renom.

Michel Dupuis avait suivi avec un intérêt facile à comprendre les diverses phases de la démonstration, et le jeune homme était enthousiasmé de la réception cordiale qu'on avait accordée à ses camarades, et des fêtes magnifiques que l'on avait organisées en leur honneur. Il s'étudia à graver dans sa mémoire tous les détails du voyage, afin d'en faire un récit fidèle à ses parents et à ses amis qui n'avaient pas eu le bonheur d'y assister avec lui. Comme délégué du "Cercle Montcalm,' Michel avait pris part aux travaux de la con-

vention, et lorsque ses devoirs officiels avaient été terminés, il s'était empressé de se rendre à Contrecœur afin de serrer la main à ses connaissances du village natal et de veiller aux intérêts pécuniaires de son père. Une de ses premières visites fut pour le docteur à qui il remit la lettre qu'il avait reçue de Jeanne. En réponse aux nombreuses questions du vieillard, Michel lui expliqua longuement le genre de vie que menait la jeune fille à Fall-River, et lui raconta les détails de la grande fête qui venait d'avoir lieu à Montréal. Le docteur écouta avec attention le récit du jeune homme, et lorsque celui-ci s'informa de Jules Girard et de Pierre Montépel, il lui annonça qu'il avait reçu, la veille, du maître-de-poste de Contrecœur, deux lettres, dont l'une était adressée à Jean-Baptiste Girard et l'autre à Jeanne Girard. Le vieillard s'était permis d'ouvrir la première, comme elle devait venir de Jules, et qu'elle annonçait probablement la date fixée pour le retour des voyageurs.

Cette lettre venait en effet de Jules Girard qui ignorait encore la mort de son père, et le docteur la remit à Michel en lui disant d'en prendre connaissance. Celui-ci hésita pendant un instant, craignant de commettre une indis-

crétion, mais le vieillard le rassura en lui disant qu'elle contenait des informations qu'il lui importait de connaître. Le jeune homme lut donc la lettre qui était conçue en ces termes :

" Chantiers de la Gatineau,
" Dans la forêt, ce 15 mai 1874

" Bien cher père :

" Je choisis la première occasion pour te " faire parvenir cette lettre par un camarade " qui fait la descente afin d'aller porter des " dépêches à Ottawa. L'hiver à été magni- " fique pour la " coupe," mais malheureuse- " ment la fonte des neiges est arrivé trop tôt " et nous nous voyons dans l'impossibilité de " sortir les bois de la forêt au moyen des traî- " neaux, ce qui nous causera un retard consi- " dérable avant de pouvoir " encager." Il va " nous falloir traîner les grosses pièces sur le sol, " et je ne crois pas qu'il nous soit possible de " faire la descente avant la fin du mois d'août " prochain. Il ne faut donc pas m'attendre " avant les premiers jours de septembre. " Pierre est mon " foreman " et nous avons " réussi à nous engager dans des conditions " très favorables. Pierre gagne un salaire de

" quarante-cinq dollars par mois, et j'en reçois
" trente-sept ; ce qui, à la fin de la saison,
" nous fera à chacun, un fort jolie pécule.
" Pierre est un brave cœur dont j'apprends à
" apprécier les qualités tous les jours, et nous
" pouvons nous féliciter d'avoir trouver pour
" Jeanne un mari aussi vaillant et aussi indus-
" trieux. Et toi ! bon père, comment te portes-
" tu ? Bien, je l'espère. Et Jeanne, la pauvre
" enfant ? S'est elle consolée du départ de
" son fiancé ? Notre santé à nous a été excel-
" lente sous tous les rapports et nous nous
" faisons une fête d'aller bientôt vous serrer
" sur nos cœurs. Pierre écrit à Jeanne en
" même temps que je t'écris, et le même cou-
" rier devra vous apporter nos deux lettres.
" Embrasse bien fort ma sœur pour moi, et
" toi, bon père, reçois l'assurance de mon affec-
" tion sans bornes et de mon dévouement
" filial.

" Ton fils dévoué,

" JULES GIRARD."

Michel avait lu et relu lentement la lettre du frère de Jeanne. A un certain moment, il avait même tressailli visiblement, et sa figure s'était couverte d'une pâleur que le docteur

n'avait cependant pas remarquée. Faisant un effort sur lui-même, il réussit à surmonter cette émotion passagère, et il dit au docteur :

—Jeanne va se trouver bien désappointée, docteur, de ce retard inattendu, car elle se faisait une joie de voir arriver son frère sous peu de jours. Mais il faut espérer que les explications que contient cette lettre seront suffisantes pour calmer son impatience.

—Oui, espérons le, répondit le vieillard ; d'autant plus que j'ai à lui faire connaître une nouvelle qui ne saurait manquer de lui être très agréable. J'ignore, M. Dupuis, si la jeune fille vous a raconté l'histoire de ses amours avec Pierre Montépel et les difficultés que souleva la famille de son prétendu à propos de leur mariage projeté. Qu'il me suffise, dans tous les cas, de vous dire que Pierre et Jeanne sont fiancés, et que leur mariage doit avoir lieu immédiatement après le retour des voyageurs. Pierre Montépel qui est un brave garçon avait sacrifié ses liens de famille pour suivre les inspirations de son cœur, et son départ pour les chantiers, l'automne dernier, fut l'occasion d'une querelle assez sérieuse entre lui et son père qui est un riche " habitant " de Lavaltrie. Le père Montépel est un homme

d'un caractère violent, et il s'était laissé emporté par la colère à dire des choses cruelles et injustes. Pierre était parti, bien résolu à gagner lui même sa vie, sans s'occuper des richesses que son père possède et dont il est l'unique héritier. Le temps et les circonstances pénibles de la mort de M. Girard, ont amené des changements dans l'opposition que mettait M. Montépel au mariage de son fils, et j'ai reçu, l'autre jour, la visite de Madame Montépel qui venait s'informer de la position de Jeanne depuis la mort de son père. Je lui racontai en détail les malheurs de la jeune fille, et je lui appris, ce qu'elle ignorait encore, les circonstances de son départ pour les Etats-Unis. Madame Montépel fondit en larmes en écoutant mon récit, et elle me chargea de faire part à Jeanne, des changemens qui étaient survenus dans l'esprit de son mari, depuis le départ de Pierre pour les chantiers. Le vieillard abattu par la douleur, consentait à ce que le mariage eût lieu au retour de Pierre, et les nouveaux époux seraient les bienvenus dans la famille Montépel. En un mot, on désirait oublier les ennuis du passé pour ne plus s'occuper que du bonheur que promettait un avenir de contentement et de

réconciliation. Veuillez, M. Dupuis, porter cette bonne nouvelle à notre chère Jeanne, et lui dire d'attendre avec patience les quelques jours qui la séparent encore de son frère et de son fiancé. Remettez-lui en même temps cette lettre de Pierre Montépel, et offrez-lui mes souhaits les plus affectueux pour son bonheur et sa prospérité.

—Soyez certain, Monsieur, répondit Michel, que personne au monde, plus que moi-même, ne saurait se réjouir des bonnes nouvelles que je vais porter à Jeanne. Nous avons appris, dans ma famille, à l'aimer et à la considérer comme une sœur, et chacun prendra sa part de bonheur dans les évènements qui vont lui permettre de se réunir à son frère et à son fiancé.

Et Michel avait pris congé du docteur pour aller, une dernière fois, serrer la main de ses parents et de ses amis du village avant de reprendre la route des Etats-Unis. Après s'être arrêté de nouveau à Montréal, pendant quelque temps, afin d'y faire l'achat de quelques cadeaux qu'il destinait aux membres de sa famille, le jeune homme se joignit à quelques uns de ses camarades, pour faire avec

eux le voyage de Fall-River où il était attendu avec une impatience facile à comprendre.

VIII

MICHEL DUPUIS

Michel Dupuis avait appris pour la première fois, en parcourant la lettre que Jules Girard adressait à son père, le fait que la main de Jeanne n'était pas libre et que son cœur appartenait depuis longtemps à Pierre Montépel. Le pauvre garçon ne s'était jamais avoué à lui-même la nature du sentiment qui l'attirait vers la jeune fille, mais un frisson avait parcouru tout son être et l'avait rendu faible, lorsqu'il avait lu et relu, dans la lettre de Jules, les mots qui lui annonçaient que Jeanne en aimait un autre.

Michel, malgré son inexpérience du monde avait alors compris qu'il aimait Jeanne—et qu'il l'aimait sans espoir. Sa nature tranquille et généreuse lui avait conseillé la résignation,

mais son cœur blessé se révoltait parfois à l'idée de la fatalité qui l'avait placé dans une position aussi cruelle.

La lutte fut courte, cependant, et lorsqu'il arriva à Fall-River, le jeune homme avait résolu de souffrir en silence et de cacher à sa famille la passion qui, à son insu, s'était glissée dans son cœur.

Il eut le courage de raconter, le sourire sur les lèvres, les détails de la grande démonstration du 24 juin, et de redire à Jeanne la bonne nouvelle que lui avait confié le vieux docteur de Contrecœur. Toute la famille Dupuis fut étonnée, comme Michel l'avait été lui-même, en apprenant que Jeanne les quitteraient bientôt pour accepter la main de Pierre Montépel; car la jeune fille n'avait jamais soufflé mot de son amour, même à ses amies les plus intimes. On la complimenta sur l'heureux dénouement de ses épreuves, et Michel lui remit ensuite les lettres que Jules et Pierre avaient adressées à Contrecœur. Après avoir pris connaissance de la lettre de son frère, Jeanne se renferma dans sa chambre pour lire celle de son amant. Elle brisa le rude cachet de gomme de résine dont le jeune homme s'était servi, à défaut de

cire, pour fermer sa lettre, et elle en commença la lecture, toute tremblante d'émotion :

"Chantiers de la Gatineau
"ce 15 mai, 1874.

" Ma très chère Jeanne :

" Pendant que votre frère Jules écrit à " votre père pour lui expliquer les causes du " retard que nous éprouverons avant de nous " rendre à Contrecœur, je me fais un devoir " de m'entretenir pendant quelques instants " avec vous. Depuis huit longs mois que je " vous ai quittée, ma chère amie, je n'ai pas " encore eu l'occasion de vous faire parvenir " de mes nouvelles. Jules raconte à votre " père les détails de l'hivernement et je vais " me borner à vous parler du sujet qui m'oc- " cupe le plus : de notre amour. Vous redi- " rai-je, ma chère Jeanne, les serments d'af- " fection et de fidélité que je vous jurai la " veille de mon départ ? Vous raconterai-je les " longs jours d'ennui, où mon cœur se portait " sans cesse vers vous, dans la solitude gran- " diose des forêts où nous vivons depuis ces " huit longs mois d'absence ? Non ! Je vous " aime et vous le savez. Ce que je vous dirais " sur ce sujet votre cœur de femme l'aura

" déjà deviné. Chaque jour, j'ai pensé à vous, " ma chère amie, comme j'aime à croire que " vous avez pensé à moi. Chaque jour, j'ai " fait des vœux pour votre bonheur, j'ai sou- " haité le retour au foyer afin d'obtenir le " doux privilège de vous appeler ma femme. " Encore trois grands mois à attendre dans " l'impatience et dans l'ennui, mais je me con- " sole avec l'idée que ces trois mois de travail " me vaudront une somme de cent trente-cinq " piastres que je consacrerai, en passant à " Montréal, à l'achat d'un joli trousseau pour " ma fiancée. "A quelque chose, malheur est " bon," n'est-ce pas, chère amie ? Veuillez, ma " chère Jeanne, présenter à votre vénérable " père, l'assurance de mon affection filiale, et " dites-lui de ma part que Jules est le plus " rude et plus fidèle travailleur du chantier. " Au revoir, chère et tendre amie, et chéris- " sez bien le souvenir de celui qui ne pense " qu'à vous, qui n'aime que vous et qui ne vit " que pour vous. Aux premiers jours de sep- " tembre !

" Votre fiancé devant Dieu,

" PIERRE MONTÉPEL."

La jeune fille pressa la lettre de son amant sur ses lèvres, et relut avec bonheur les paroles d'amour et d'espoir que lui adressa celui qu'elle considérait déjà comme son protecteur naturel. En dépit du délai qu'elle se voyait forcée de subir avant le retour de Jules et de Pierre, la pauvre Jeanne se trouvait bien heureuse d'apprendre qu'aucun accident n'était arrivé aux voyageurs pendant l'hivernement.

Comme il lui devenait impossible de cacher plus longtemps les liens qui l'unissaient à Pierre Montépel, elle se fit un devoir de raconter à monsieur et à madame Dupuis et à leurs enfants, les détails des évènements qui précédèrent la mort du père Girard et la conduite énergique et dévouée de son fiancé devant l'opposition de ses parents. Tous furent unanimes à lui exprimer la joie qu'ils ressentaient en apprenant l'heureuse nouvelle, et Michel lui-même qui s'était tenu à l'écart pour écouter le récit de Jeanne, la félicita vivement du bonheur que paraissait lui réserver un avenir prochain.

Le pauvre garçon s'était fait violence pour cacher son trouble. On avait remarqué, dans la famille, sans cependant y attacher beaucoup d'importance, que son caractère était

devenu plus triste depuis son retour du Canada, et qu'il fuyait la compagnie de ses camarades d'autrefois. Il recherchait constamment la solitude, et le travail de la filature paraissait absorber toute son attention. Jeanne avait continué à le traiter avec la plus grande familiarité, mais le jeune homme paraissait fuir sa société, tout en restant dans les bornes d'une amitié bienveillante. La jeune fille qui ignorait les causes de cette réserve, n'insista pas, croyant que Michel souffrait probablement d'une indisposition physique qui le rendait taciturne, et que son retour à la santé ferait disparaître tout cela.

Les mois de juillet et d'août s'écoulèrent sans incident, et l'on se trouva bientôt aux premiers jours de septembre, époque à laquelle on attendait le retour des voyageurs. Jeanne avait continué de correspondre avec son ami le docteur, et elle avait appris avec plaisir que le père Jean-Louis Montépel s'était rendu lui-même à Contrecœur pour renouveler ses paroles de conciliation. Le vieillard lorsqu'il avait appris que Jeanne se trouvait forcée de travailler dans la filature, avait offert de prendre la jeune fille sous sa protection, en attendant le retour de Pierre ; mais le docteur avait

cru devoir décliner, en l'absence de Jules Girard, qui se trouvait maintenant le chef de la famille.

On arrivait au quinze de septembre et Jeanne commençait à éprouver une certaine impatience de ce qu'elle n'avait pas encore reçu de nouvelles du Canada. Elle s'était rendue chaque soir au bureau de poste, mais l'employé qui la connaissait, lui avait invariablement répondu la phrase sacrementelle : "Nothing for you, Miss Girard." Les quinze, seize et dix-sept de septembre se passèrent ainsi, et Jeanne devenait nerveuse à l'idée qu'un accident avait peut-être retardé le retour de son frère et de son fiancé. Heureusement que ses craintes étaient chimériques, car elle reçut, le dix-huit au soir, qui se trouvait un vendredi, la lettre si impatiemment attendue. Les voyageurs étaient à Contrecœur depuis deux jours, et Jules s'était empressé d'écrire à sa sœur pour lui annoncer leur arrivée au village. Sa lettre datée du jeudi 17 septembre, annonçait en outre qu'il partirait de Montréal, avec Pierre, le samedi suivant et qu'il arriverait à Fall-River par le convoi de dimanche soir, 20 septembre.

Jeanne s'empressa d'annoncer la bonne

nouvelle à la famille Dupuis, et la pauvre enfant était si heureuse qu'elle lut à haute voix, en présence de ses amis, la lettre de son frère :

" Contrecœur, ce 17 septembre 1874.

" Ma chère Jeanne :

" C'est avec un sentiment de contentement
" mêlé d'une profonde douleur que je t'écris
" pour t'annoncer notre retour au village. Tu
" peux t'imaginer qu'elle a été ma surprise en
" apprenant la mort de notre père vénéré, et
" ton départ pour les Etats-Unis avec une
" famille étrangère. Je restai attéré par ce
" double malheur, et Pierre ton fiancé éprouva
" une douleur bien légitime. Nous arrivions
" en nous faisant une joie de vous surprendre,
" et lorsque nous frappâmes à la porte de la
" chaumière paternelle, une femme que je ne
" connaissais pas vint nous ouvrir en nous
" demandant ce que nous voulions et qui nous
" cherchions. Je lui dis qui j'étais, et la pauvre
" femme, sans préambule, m'annonça immé-
" diatement la mort de notre vieux père et
" ton départ de Contrecœur. Je croyais rêver,
" mais on me dit de m'adresser chez le docteur
" du village qui saurait me donner tous les

" renseignements voulus. Ah! chère sœur, le
" malheur t'a rudement éprouvée depuis un
" an, et je me demande comment, toi, pauvre
" fille, tu as pu résister aux coups d'une expé-
" rience aussi terrible. J'ai lu les lettres que
" tu avais déposées entre les mains du doc-
" teur, à mon adresse, et je me suis trouvé
" consolé par la certitude que tu avais brave-
" ment supporté ton malheur. Pierre, comme
" tu le sais déjà, est complètement réconcilié
" avec son père, et je me suis rendu moi-même
" à Lavaltrie où l'on m'a reçu avec toutes les
" démonstrations de la plus franche cordialité.
" Madame Montépel a grande hâte de te
" connaître et sois certaine que tu trouveras
" en elle une brave et digne femme qui s'effor-
" cera de te faire oublier le passé. Mon
" premier devoir a été de me rendre à Mont-
" réal et de commander un monument pour la
" tombe de notre père, et Pierre a insisté pour
" qu'il fût de moitié dans les dépenses. Nous
" partirons de Montréal samedi soir le 19, et
" nous serons à Fall-River dimanche le 20, par
" le convoi du soir. Sois assez bonne pour te
" rendre à la gare afin que nous n'éprouvions
" pas de difficultés pour te trouver, en arrivant
" là-bas. Si tu travailles encore dans les fila-

" tures, tu ferais bien d'aviser tes patrons que
" tu te verras forcée de les quitter sous peu.
" Pierre se joint à moi pour t'envoyer mille
" baisers, et nous comptons les heures et les
" minutes qui nous séparent encore de toi. Au
" revoir, petite sœur, et n'oublie pas de te faire
" bien belle pour recevoir ton fiancé. Le brave
" garçon mérite que nous lui soyons recon-
" naissants pour sa généreuse amitié. A
" dimanche prochain !

" Ton frère qui t'aime,

" JULES GIRARD."

IX

L'INCENDIE DU "GRANITE MILL."

Jules et Pierre, comme ils l'avaient annoncé, se rendirent à Montréal et prirent le convoi du samedi soir, 19 septembre, à destination de Boston. Le trajet se fit dans de bonnes conditions et le lendemain dimanche, à neuf heures du matin, les voyageurs descendirent dans la gare du "Boston, Lowell & Nashua Railroad" et se firent conduirent immédiatement dans une pension canadienne, afin d'attendre le départ du soir, pour Fall-River.

Les deux amis remarquèrent une certaine excitation parmi les habitués de la pension où ils étaient descendus, et l'on causait bruyamment d'un catastrophe arrivée quelque part et où il y avait eu des pertes de vies. Sans trop faire attention à ce que l'on disait, les jeunes

gens commandèrent à déjeuner et se mirent en frais de mettre la main à leur toilette ; car l'on descend toujours plus ou moins chiffonné d'un wagon de chemin de fer, après un voyage de nuit.

On se mit à table où quelques personnes étaient en train de causer, et Jules et Pierre prêtèrent machinalement l'oreille à la conversation. Un grand jeune homme assis près d'eux, lisait à haute voix, dans un journal français qu'il tenait à la main, les détails d'un incendie terrible qui avait détruit toute une filature et causé la mort d'un grand nombre d'ouvriers. Chacun risquait ses commentaires, et les deux amis qui ne connaissaient rien de l'affaire, demandèrent à leurs voisins, ce dont il s'agissait.

—Comment ! leur répondit-on, vous ignorez qu'un feu terrible a consumé une manufacture, hier matin, à Fall-River ?

—Mais oui ! nous n'en savons rien, répliqua Jules, puisque nous arrivons de Montréal, ce matin même.

—Dis donc ! Henri, continua le voisin en s'adressant au grand jeune homme qui venait de finir sa lecture, passe donc ton journal à ce monsieur-ci qui arrive du Canada, et qui désire connaître les détails du désastre.

—Volontiers ! répondit le jeune homme, et il remit entre les mains de Pierre un numéro du journal, l'*Echo du Canada*, en date de la veille, en lui indiquant du doigt un article portant pour titre :

"FALL-RIVER EN DEUIL !"

Détails Navrants sur l'incendie du Granite Mills ; 23 *personnes brûlées et* 36 *blessées !*

—Mais vois donc ! Jules, dit Pierre en se levant de table, et en s'adressant à son ami, c'est précisément à Fall-River où nous allons, qu'a eu lieu cette catastrophe.

—Tu as raison, en effet, dit Jules en jetant un coup-d'œil sur le journal. Allons nous asseoir à l'écart et lis moi un peu le compte-rendu de cette terrible affaire.

Les deux amis se retirèrent dans l'embrasure d'une fenêtre ; et que l'on juge de leur surprise et de leur douleur, lorsqu'ils eurent pris connaissance du malheur effrayant qui venait les frapper d'une manière cruelle et si inattendue :

(*De L'Echo du Canada* * *du* 19 *septembre* 1874.)

" Le télégraphe d'alarme annonçait, ce matin à 6 hrs. 45 m. que le feu s'était déclaré dans la " mule room " (salle à filer) de la manufacture " Granite No. 1." En quelques moments, les pompes à incendie étaient sur les lieux ; mais les secours empressés de nos braves pompiers étaient déjà inutiles. L'élément destructeur s'était emparé de la tour centrale où se trouvent les escaliers, et les employés, hommes, femmes et enfants, de la " spooling room," se trouvaient enfermés au sixième étage de l'immense bâtiment, sans moyens de sauvetage et poursuivis par les flammes qui s'avançaient avec une rapidité effrayante. L'immense salle était remplie de fumée, et tous les malheureux se portaient en foule vers les fenêtres en poussant des cris déchirants. Quelques-uns, au désespoir, brisèrent les carreaux des fenêtres et se précipitèrent d'une hauteur de 80 pieds pour rencontrer une mort horrible, en se brisant sur la terre durcie. D'autres stupéfiés par leur position désespérante, se laissèrent gagner par les flammes et furent brûlés vifs. Une foule

[*] L'*Echo du Canada* était alors publié à Fall-River sous la direction de l'auteur.

compacte contemplait l'horrible spectacle sans pouvoir porter secours. Des mères éplorées se tordaient les bras et demandaient à grands cris leurs enfants qui étaient voués à une mort certaine ; les pères plus calmes, mais les yeux hagards, travaillaient, sans espoir de succès, à aider ceux qui les appelaient d'une voix déchirante. La scène était horrible. De temps en temps, une jeune fille affolée de terreur apparaissait à l'une des fenêtres, et se précipitait dans l'espace pour se briser sur la terre déjà teinte du sang de ses compagnes. On apporta des matelas sur lesquels quelques pauvres enfants furent assez heureux pour tomber sans se faire trop de mal. Les cris des blessés, le râle des mourants, le bruit sinistre des flammes qui continuaient leur œuvre dévastatrice, tout faisait de cette scène un spectacle impossible à décrire.

"Aussitôt que le feu eut consommé son sacrifice, et que ses terribles ravages se furent apaisés, on procéda au déblaiement des décombres et on retira des cendres fumantes, les corps calcinés des victimes qui étaient entassées dans la partie sud de la salle.

" Chaque corps qui était retiré des ruines était aussitôt entouré par une foule anxieuse

de parents et d'amis cherchant à reconnaître, qui les traits d'un fils, qui ceux d'un frère ou d'une sœur chérie.

"Au moyen de cordes, on descendit les restes calcinés des morts. Ceux qui étaient reconnus étaient conduits à domicile, et les autres étaient confiés aux soins des officiers de police qui les déposaient dans la chapelle de la mission de la rue Pleasant. Les victimes étaient pour la plupart des femmes et des enfants, quoique quelques hommes aient aussi été tués en se précipitant du haut des fenêtres. Deux ou trois fileurs eurent la présence d'esprit de se servir des longues cordes qu'on emploie dans leur département, pour se laisser glisser jusqu'à terre. Un d'entre eux, spécialement, fit des efforts héroïques pour sauver quelques enfants qui s'empressaient autour de lui, mais l'excitation des esprits l'empêcha de faire autant que son brave cœur lui commandait ; il y trouva une mort glorieuse.

"Au nombre des personnes que leur dévouement avait conduites sur le théâtre de l'incendie dès les premières alarmes, nous avons remarqué tout le clergé de la ville, et particulièrement le pasteur de l'église canadienne-française, le rév. A. de Montaubricq,

qui prodiguait aux mourants les consolations de la religion. Nos médecins canadiens étaient aussi là, plein de zèle et d'activité, offrant leurs services aux blessés.

" Nous publions, ci-dessous, la liste des blessés telle qu'elle nous a été transmise par les autorités compétentes.

" Nous avons à déplorer la mort de trois enfants canadiens-français; et cinq de nos compatriotes ont été plus ou moins grièvement blessés en sautant dans les draps tendus et sur les matelas entassés au pied du mur.

" Tués.—Noé Poitras, fils de M. Ulric Poitras, 134 rue Pleasant; le malheureux enfant fut tué en se précipitant d'une fenêtre.

" Victorine fille de M. Beaunoyer, 10ème rue, brûlée vive ; Marie Lasonde, brûlée vive ; Honora Coffee ; Catherine Connell ; Maggie Dillon, 19 ans ; Albert Fernley ; Gertrude Gray ; Mary Healy, 10 ans ; Maggie Harrington, 15 ans ; Mary A. Healy, 10 ans ; Ellen J. Hunter ; Thomas Kearney ; Bridget Murphy ; James Newton ; Annie Smith ; James Smith ; James Turner ; Michael Devine; Catherine Healy ; Ellen Healy.

" Blessés.—Jeanne Girard, fileuse ; Délia Poitras, fille de M. Ulric Poitras ; Marie Bro-

deur, 10ème rue; Jean Brodeur, 10ème rue; Delia Beaunoyer, 10ème rue; Mary Borden; Mary Burns; Julia Coffee; Anna Dalley; Thomas Gibson; Annie Healey; Ellen Hanley; Kate Harrington; Johanna Healey; Ellen Jones; Arabella Keith (morte depuis;) Edson Keith; Bridget Lanergan; Julia Mahoney; James Mason; Isabelle Moorhead; Nancey Millen; Annie O'Brien; Joseph Ramsbottom; Mary Rigley; Kate Smith; Hannah Stanford; Annie Sullivan; Kate Sullivan; Maggie Sullivan; Hannah Twomley; Bertha Wordell; Wm. Amnicombe; William Clarke; G. K. Read; John Grenhalgh; Peter Quinn; Wm. Brockelhurst; A. J. Biddiscombe.

"Total—tués 23; blessés 36; fatalement 2; guérisons douteuses 13.

"M. McCreary, surintendant du "Granite Mill," dit qu'il se trouvait au coin de la 12ème rue et de la rue Bedford, lorsque levant les yeux, il vit avec effroi la fumée s'échapper des fenêtres de la salle du filage, au quatrième étage. Courant en toute hâte vers la porte d'entrée de l'établissement, il éteignit le gaz, et fit jouer le télégraphe d'alarme, puis franchissant les dégrés de l'escalier centrale il cria aux employés de sortir au plus vite. A ce

moment, M. McCreary acquit la conviction que la filature allait être détruite et qu'à moins d'un miracle, on ne pouvait espérer de la sauver. Lorsqu'il atteignit le troisième étage, il fut arrêté par la foule des ouvriers qui descendaient précipitamment, en proie à une surexcitation fébrile. Rendu au 4ème étage, premier foyer de l'incendie, la fumée remplissait la chambre située au sommet de l'escalier, et il lui sembla que tous les employés avaient pris la fuite.

" Le cinquième étage paraissait également vide. Arrivé au dernier échelon de l'escalier, en face de la porte qui s'ouvrait dans la " spool room," il fut enveloppé dans une fumée si épaisse qu'il n'échappa qu'à grand'peine à la suffocation. Après avoir appelé dans les ténèbres sans recevoir aucune réponse, il se dirigea vers une partie de la salle où il espérait sauver quelques enfants, mais presque aussitôt, il se sentit perdre connaissance et ce ne fut qu'après les plus grands efforts qu'il parvint près de la fenêtre sud ; là encore, il fit de vains appels et se voyant menacé de toutes parts par les flammes dévorantes il se décida à redescendre. Ce ne fut que lorsqu'il eût atteint le sol de la cour que M. McCreary

reconnut son erreur, en voyant des formes humaines s'agiter quelques instants, puis tomber lourdement sur la terre, de la hauteur du 6ème étage.

" M. Louis Beaunoyer, Canadien, rapporte: Je ne travaille pas dans la filature, mais mes deux sœurs Victorine et Délia y étaient employées. Quand j'entendis l'alarme je courus sur les lieux et j'aperçus ma sœur Délia à l'une des fenêtres du 6ème étage. Je lui criai de sauter et je fus assez heureux pour la recevoir dans mes bras, quoique le choc m'ait renversé avec elle. Elle en fut quitte pour quelques contusions insignifiantes. Ma plus jeune sœur Victorine fut étouffée dans la fumée et brulée vive.

" M. Thomas Walker, était surveillant des " slasher tenders ; " nous traduisons textuellement son rapport du *Fall-River Daily News :* M. Walker est surveillant des " slasher tenders." Le premier avertissement qu'il reçut de l'incendie, fut en voyant les enfants courir çà et là en criant : au feu ! Il se dirigea vers la porte de la tour centrale, où se trouvent les escaliers, mais il fut repoussé par les flammes qui s'engouffraient avec bruit dans le passage, alors complètement

envahi. Les femmes et les enfants, poussant des cris déchirants, l'entourèrent en lui demandant de les sauver. Il tâcha de les calmer, et leur dit de se tenir tranquilles jusqu'à ce qu'il vît s'il restait quelque moyen de sauvetage. Il avisa une corde qu'il prit avec lui, et grimpant avec peine sur une des fenêtres qui se trouvent sur le toît, il parvint en se cramponnant au paratonnerre, jusqu'à l'extrémité nord de la filature. Il amarra avec soin la corde dont il s'était muni et revint à la fenêtre d'où il était parti afin de porter secours aux femmes et aux enfants qu'il y avait laissés. Il n'y avait plus personne. Tous avaient disparu dans la fumée. Il appela plusieurs fois ; un fileur canadien nommé Michel Dupuis qui s'était dévoué pour essayer de sauver la vie des pauvres ouvrières se trouvait seul, entouré par les flammes, et essayait en vain d'atteindre l'appui de la fenêtre du toit. M. Walker essaya à plusieurs reprises de lui porter secours, mais le pauvre garçon disparut dans les flammes, écrasé par une poutre embrasée qui lui tomba sur la tête. M. Walker atteignit une seconde fois le paratonnerre et se dirigea avec peine vers la corde qu'il avait attachée au pignon nord de la filature. Il avait une

descente de 100 pieds à faire. Il se glissa avec précaution, et en quelques minutes atteignit la terre ferme sans autre mal que quelques égratignures aux mains et aux jambes. Des hourras enthousiastes accueillirent cet acte périlleux, et des centaines de mains se tendirent vers M. Walker, pour le féliciter d'avoir ainsi échappé à une mort terrible.

" Délia Poitras est une jeune ouvrière canadienne qui travaillait à l'étage supérieur et qui s'est précipitée par la fenêtre pour échapper aux flammes. Par bonheur, son corps est venu tomber sur les matelas qui avaient été déposés près du mur, et la jeune fille ne s'est pas fait grand mal. Son jeune frère, Noé, âgé de 12 ans, a également sauté dans la cour, mais le malheureux enfant est mort quelques heures après, des suites de ses blessures.

" Le héros de l'incendie fut, sans contredit, le jeune canadien, Michel Dupuis, dont nous avons parlé plus haut. Ce jeune homme âgé de 18 ans, était le fils de M. Anselme Dupuis demeurant dans les logements du " Granite Mill." Il travaillait au cinquième étage dans l'atelier du filage, et il réussit à sauver une femme et deux enfants avant d'être victime

lui-même, de son sublime dévouement. Jeanne Girard qui demeure dans sa famille et qui se trouve au nombre des blessés, déclare que le jeune homme fit preuve d'un courage héroïque et qu'il essayait de ranimer le courage des ouvriers affolés. Ce fut lui qui conseilla à Mlle Girard de se précipiter en bas, à un moment où l'on avait réussi à accumuler plusieurs matelas au pied du mur. La jeune fille fut assez heureuse pour en être quitte en se cassant le bras gauche à deux endroits différents, et en se blessant légèrement à la tête. Inutile d'ajouter que la famille Dupuis est dans le plus profond désespoir depuis la mort tragique de leur fils aîné.

"Les pompiers firent noblement leur devoir en dépit de ce que peuvent en dire certains critiques qui regardaient, les bras croisés, le feu faire ses horribles ravages, sans penser à aller donner la main à ceux qui risquaient leurs vies au milieu des flammes. Trois d'entre eux furent blessés grièvement en faisant leur service.

"Des offres de secours arrivèrent simultanément des autorités de Boston, Taunton, Lawrence et autres villes environnantes. M. Kendrick, surintendant du chemin de fer Old

Colony, mit aussi immédiatement un train spécial à la disposition du maire de Fall-River.

" Toute la population s'accorde à dire que les moyens de sauvetage en cas d'incendie, étaient insuffisants dans le ' Granite Mill,' comme ils le sont encore dans beaucoup d'autres filatures. Les agents de plusieurs filatures commencèrent immédiatement à faire poser des escaliers aux extrémités nord et sud de leurs immenses établissements. Espérons que l'expérience que nous avons si chèrement acquise, au prix de malheurs si poignants, ne sera pas perdue pour ceux qui emploient annuellement des milliers d'hommes, femmes et enfants. Nous avons payé un prix bien douloureux pour en venir à comprendre les dangers qui les entourent continuellement ; sachons profiter de cette terrible leçon.

" Le bureau de direction de la compagnie des ' Granite Mill ' a donné l'ordre qu'on veillât aux besoins des familles qui avaient souffert par la catastrophe et annonça que la compagnie se rendait responsable des dépenses occasionnées par les soins médicaux ou autres prodigués aux blessés et aux mourants. Quoiqu'en disent quelques personnes qui par-

lent à tort et à travers sans avoir même pris le soin d'aller aux informations, nous devons rendre cette justice à la compagnie, qu'elle a fait tout en son pouvoir pour alléger autant que possible les souffrances occasionnées par l'incendie."

X

LA RÉUNION

Pierre avait eu le courage de lire jusqu'au bout les détails navrants de cette terrible catastrophe, et Jules l'avait écouté sans prononcer une parole. Ce dernier coup du sort, au moment même où le bonheur semblait leur sourire, apparaissait plutôt aux deux amis comme un cauchemar hideux, que comme une effrayante réalité. Ils se serrèrent la main dans un sentiment de douleur inexprimable, et Jules dit à Pierre d'une voix rendue tremblante par l'émotion :

—Sortons d'ici, mon ami ! J'étouffe devant

ces gens qui commencent à nous observer. Allons dans la rue, en plein air; j'ai besoin de respirer. Je me sens faible. Viens! Pierre, viens! Allons! je sens qu'il me faut verser des larmes, car mon cœur est prêt à se briser.

Et les deux amis se lancèrent hors de la pension, au grand étonnement des personnes présentes qui ne comprenaient rien à leur brusque départ. Comme ils ne connaissaient pas la ville, ils s'en allèrent au hasard, sans dire un mot, et quelques passants s'arrêtaient pour regarder ces deux hommes à la mine hagarde et à l'air désespéré qui passaient ainsi, sans paraître s'occuper de la route qu'ils suivaient et des piétons qu'ils coudoyaient.

Jules et Pierre ne s'apercevaient de rien, et ils continuèrent leur promenade sans but jusqu'à ce que la fatigue les forçât de s'arrêter dans un parc où les avait conduits le hasard. Ils se laissèrent tomber sur un banc, et Pierre qui avait réussi à maîtriser ses émotions, rompit le silence fatigant qu'ils avaient observé jusque là :

—Voyons, mon cher Jules, calme-toi! et pensons à ce qui nous reste à faire. Ta sœur n'est pas morte, heureusement, et nous pouvons espérer que ses blessures ne sont pas

mortelles. Soyons hommes, mon ami ! en face du malheur. Il y a probablemeut, d'ailleurs, exagération dans le compte-rendu de ce journal, et nous serons là ce soir pour la ranimer de notre présence.

Jules écoutait ces paroles de son ami sans paraître les comprendre, et Pierre le secoua par le bras en lui disant :

—Voyons, Jules ! voyons, mon ami ! il ne faut pas se laisser abattre ainsi par le désespoir. Avisons à ce que nous devons faire, en attendant le départ du convoi, ce soir, à six heures. Crois-tu qu'il soit possible de faire parvenir une dépêche télégraphique à Fall-River, aujourd'hui ? Les bureaux sont généralement fermés le dimanche, mais essayons toujours. Voyons, mon ami ! viens avec moi à la recherche d'un bureau de télégraphe.

Jules se leva machinalement pour accompagner son camarade, mais le pauvre garçon avait un air distrait qui faisait mal à voir. Pierre s'adressa à un " policeman " qui le dirigea vers un hôtel voisin où se trouvait un bureau de télégraphe. Malheureusement, l'employé était absent et le bureau était fermé. On s'adressa inutilement ailleurs, et il fallut attendre avec impatience et dans une incer-

titude cruelle, le départ du train de six heures pour Fall-River.

Jules est revenu peu à peu de la stupeur dans laquelle la fatale nouvelle de l'accident arrivé à sa sœur l'avait plongé, et les deux amis se firent conduire à la pension dont ils avaient heureusement retenu l'adresse. Ils firent transporter leurs malles à la gare du chemin de fer de Fall-River, et ils se rendirent eux-mêmes de bonne heure, afin d'éviter toute erreur possible au moment du départ. Six heures arrivèrent enfin, et ils montèrent en wagon au milieu de la foule des voyageurs qui causaient avec animation de l'incendie, lequel était devenu le sujet de toutes les conversations. Pierre s'adressa à quelques personnes afin d'obtenir de nouvelles informations, mais chacun lui répéta ce qu'il savait déjà lui-même. Plusieurs lui passèrent des journaux anglais où se trouvait la liste des morts et des blessés, mais tous les rapports s'accordaient strictement avec le compte-rendu qu'il avait lu dans l'*Echo du Canada*.

Le trajet de Boston à Fall-River, par les convois à grande vitesse, se fait dans une heure et quart et le train entra en gare au moment où l'on commençait à allumer

les réverbères. Les deux amis prirent un fiacre et se firent immédiatement conduire chez monsieur Dupuis, dans les logements du " Granite Mill." Le cocher qui était canadien, connaissait parfaitement la famille Dupuis, et il se fit un devoir d'annoncer aux voyageurs la mort du pauvre Michel et l'accident dont Jeanne avait été victime.

—Et la jeune fille, demanda Pierre, vit donc encore ?

—Oui monsieur ! répliqua le cocher, et l'on m'a dit que le docteur l'avait déclarée hors de danger. C'est une bien brave fille que Jeanne Girard, et toute la population canadienne de Fall-River fait des vœux pour sa guérison.

On était arrivé, et la voiture s'arrêta devant la porte d'une maison où plusieurs personnes causaient à voix basse. Monsieur Dupuis s'avança pour recevoir les voyageurs, car on savait qu'ils devaient arriver ce soir là, et on les attendait avec une impatience facile à comprendre. Pierre et Jules n'eurent donc pas besoin de se faire connaître au brave homme qui sanglotait en leur souhaitant la bienvenue :

—Nous savons tout ! M. Dupuis, s'empressa de dire Pierre, afin d'éviter de pénibles expli-

cations. Comment est Jeanne et comment sont vos autres enfants ?

—Jeanne repose pour la première fois depuis hier matin, et le docteur répond de sa vie. Mes autres enfants sont bien, je vous remercie.

On entra dans une salle où se trouvaient reunis la mère et les enfants, et ce fut au milieu des sanglots, que l'on raconta aux voyageurs les détails du funeste évènement qui était venu apporter la désolation dans la famille. Madame Dupuis se trouvait dans un état pénible à voir, et les jeunes filles se groupaient autour de leur mère et essayaient vainement de lui faire entendre quelques paroles de consolation. On causait bas afin de ne pas troubler le sommeil de Jeanne qui reposait dans une chambre voisine.

—La pauvre fille nous a fait promettre de l'éveiller pour lui annoncer votre arrivée, dit monsieur Dupuis en s'adressant à Jules et à Pierre, et ce n'est qu'à cette condition qu'elle a voulu prendre les médicaments que lui prescrivait le docteur, pour la calmer. Le docteur est là, et je vais le consulter pour savoir s'il serait prudent de la déranger.

—Veuillez dire au docteur, répondit Pierre,

que le frère et le fiancé de la malade sont ici, et qu'ils désirent le voir pour un instant, avant d'aller plus loin.

On s'empressa d'obéir à ce désir, et le médecin sortit immédiatement en laissant la malade aux soins d'une voisine qui se trouvait là. Il répondit aux nombreuses questions que lui firent Jules et Pierre, et il leur donna de nouveau l'assurance que Jeanne était hors de tout danger. Il avait très bien réussi à réduire les os luxés, et tout faisait prévoir une guérison prompte et satisfaisante. Il conseilla aux jeunes gens d'attendre quelques instants avant de se présenter devant la pauvre fille, et il annonça qu'il la préparerait lui-même à recevoir la bonne nouvelle.

Le docteur se rendit auprès de Jeanne et quelques moments plus tard il fit signe à Jules de s'approcher. Le jeune homme entra doucement dans la chambre, et il ne put retenir une exclamation de douleur, en voyant la figure pâle et défaite de sa sœur qu'il aimait tant. Il se baissa pour embrasser la jeune fille qui le regardait avec un air de joie inexprimable, et qui ne pût que murmurer ces paroles :

—Jules ! mon frère ! Jules !

—Oui! c'est moi, petite sœur: ton frère Jules qui t'aime toujours et qui est bien heureux de te revoir.

—Et Pierre? où est Pierre? demanda la jeune fille en regardant partout dans la chambre.

Le docteur fit signe à Pierre de s'avancer. Le jeune homme tremblait comme un enfant, lorsqu'il vint s'agenouiller auprès du lit et qu'il s'empara de la main droite de son amante pour y déposer un baiser respectueux.

— Pierre! mon fiancé! mon ami! Oh! que je suis heureuse, docteur, continua la jeune fille, d'une voix douce et lente. Je ne sens plus de mal, car j'ai là, près de moi, mon frère et mon fiancé.

Et la jeune fille souriait en regardant tour à tour ceux qu'elle avait attendus avec tant d'impatience et d'anxiété.

Le docteur se retira en annonçant à Pierre qu'il allait les laisser seuls avec la malade pendant une heure, et en leur recommandant d'éviter avec soin tout ce qui pourrait produire chez Jeanne des émotions violentes.

—Rendez-la heureuse, car le bonheur est la meilleure médecine du monde, continua-il, mais comme tous les autres remèdes, il faut

qu'il soit administré goutte à goutte ; une dose trop forte pourrait produire de mauvais effets.

Jeanne se trouvait enfin réunie à son frère et à son fiancé, après une année de séparation et d'épreuves terribles, et la pauvre fille, malgré le nouveau malheur qui venait de fondre sur elle, oubliait tout dans l'ivresse de la joie qu'elle ressentait du retour des voyageurs.

On causa du voyage, du retour au village, de la reconciliation de Pierre avec sa famille et des projets de bonheur que l'on avait formés pour l'avenir. Jeanne raconta l'héroïsme du pauvre Michel Dupuis qui avait sacrifié sa vie en essayant de la sauver, car la jeune fille avoua que sans Michel qui l'avait forcée à se précipiter en bas, elle serait brûlée vive, tant elle se trouvait paralysée par la frayeur. Il fut décidé que l'on reprendrait la route du Canada, dès que la malade pourrait supporter le voyage, et qu'en attendant, Pierre et Jules s'installeraient à tour de rôle, à son chevet, pour prendre soin d'elle et veiller à tous ses besoins.

Le docteur frappa à la porte, car l'heure de conversation était écoulée. Après avoir fait un dernier pansement, et s'être assuré que le bras malade était bien solidement clissé, le

médecin s'éloigna en prescrivant pour sa patiente, une potion qui lui permettrait de reposer jusqu'au matin. Jules s'installa près de sa sœur et la pauvre fille s'endormit en murmurant les noms de ceux qu'elle aimait tant. Pierre se retira pour la nuit, après avoir exprimé à monsieur et à madame Dupuis, la sympathie qu'il ressentait pour eux dans leur affliction, et les avoir remerciés des soins et de l'amour qu'ils avaient portés à celle qui serait bientôt sa femme.

XI

ÉPILOGUE

La guérison de Jeanne, comme l'avait prédit le médecin, fit des progrès rapides, et la jeune fille fut en état de quitter le lit au bout de quelques jours. Pierre et Jules l'avaient entourée des soins les plus affectueux, et sa convalescence ne fut qu'une longue suite de jours passés dans l'intimité de son frère et de son prétendu. La pauvre enfant déclarait que la catastrophe du " Granite Mill " lui semblait un mauvais rêve dont elle s'efforçait de secourer le souvenir. Un nuage de tristesse obscurcissait son front, cependant, lorsqu'elle pensait à la mort héroïque de ce pauvre Michel Dupuis. Elle le voyait encore, pâle et résigné, luttant contre les flammes pour

sauver la vie des pauvres enfants qui se pressaient autour de lui.

Jeanne avait un pressentiment que c'était pour veiller sur elle que Michel avait commis la sublime folie de braver seul la fureur de l'incendie, lorsque les pompiers eux-mêmes n'avaient pas osé entrer dans le foyer ardent qui obstruait l'entrée du sixième étage. Malgré les recherches les plus minutieuses, il avait été impossible de retrouver les restes du jeune homme, et la famille n'avait pas même eu la satisfaction de lui rendre les derniers devoirs de la tombe.

Pierre et Jules, de concert avec Jeanne, avaient commandé une pierre commémorative de la mort du brave garçon, et l'avaient fait placer dans le cimetière catholique de Fall-River, où on la voit encore aujourd'hui. Les deux amis avaient tenu la chose secrète, et ils invitèrent un jour monsieur et madame Dupuis et leurs enfants à faire une promenade en voiture, sous le prétexte d'aller visiter les environs de Fall-River. Le cocher avait reçu l'ordre de se rendre au cimetière et les jeunes gens conduisirent la famille à l'endroit où s'élevait une colonne en granit blanc, portant cette inscription en lettres d'or :

†

A LA MEMOIRE DE
Michel Dupuis
Mort héroïquement le
19 *Septembre* 1874, *à l'âge de* 18 *ans*
En sacrifiant sa vie
Au milieu des flammes, lors de
L'incendie du " Granite Mill "
Pour aider au sauvetage des
Femmes et des enfants.
R. I. P.

Le pauvre père ému remercia vivement ses jeunes amis de cette preuve de sympathie pour la mémoire de celui qu'ils n'avaient pas connu, et madame Dupuis et ses enfants fondirent en larmes au souvenir du cher défunt.

Le cimetière devint désormais un lieu de pelèrinage pour la famille, et les jeunes filles se firent un pieux devoir de porter, chaque dimanche, pendant la belle saison, des fleurs nouvelles pour orner le monument.

L'époque arriva enfin où Jeanne put sans danger supporter le voyage du Canada. Le père Montépel, prévenu par son fils, s'était

rendu à Montréal avec sa femme pour souhaiter la bienvenue à celle qui serait bientôt leur fille, et Jeanne fut touchée de la réception cordiale qu'elle reçut dans la famille de Pierre.

La santé de la jeune fille se rétablit promptement, et il fut décidé que le mariage aurait lieu à l'occasion des fêtes de Noël et du jour de l'an. La cérémonie se fit sans éclat, par respect pour la mémoire de M. Girard et pour le terrible malheur qui venait de frapper la famille Dupuis. Le père Montépel signa, au contrat, la résignation de tous ses biens en faveur de son fils qui prendrait la gestion des propriétés, et madame Montépel versa des larmes de joie en contemplant le bonheur et l'harmonie qui régnaient enfin dans sa famille.

Jules Girard qui n'était pas riche, s'était informé des avantages que le commerce offrait à Fall-River, et avec l'aide de son ami, il avait acheté un fond d'épicerie, qu'il exploita avec succès. Le jeune homme qui avait continué ses relations avec la famille Dupuis, maria plus tard la fille aînée, Marie, et il occupe aujourd'hui un rang honorable dans le commerce de sa ville d'adoption.

Anselme Dupuis, après trois ans de séjour à Fall-River, avait réussi à amasser la somme nécessaire pour payer les hypothèques qui pesaient sur ses propriétés, et il avait repris la route du village pour aller vivre et mourir tranquille dans la maison paternelle.

Jules et Marie vont chaque année, passer quelques semaines au Canada, chez Pierre Montépel. Toute la famille Dupuis se rend alors à Lavaltrie, et Jeanne raconte pour la centième fois, en payant un tribu d'affection et de respect à la mémoire du pauvre Michel, les évènements qui terminèrent d'une manière si tragique, l'époque où son travail dans les manufactures de coton lui avait valu le surnom de : " Jeanne la fileuse."

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

DEUXIÈME PARTIE



